



LE GRAND OUARZAZATE, UNE VILLE OASIENNE DU 21ÈME SIÈCLE : ANCRAGE HISTORIQUE ET VISIBILITÉ INTERNATIONALE

DOCUMENT DE CONTEXTE

ATELIER INTERNATIONAL DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE DE OUARZAZATE -
MAROC -
DU 3 AU 16 NOVEMBRE 2018



SOMMAIRE

1. Présentation du cadre contextuel	9
1. Présentation du Maroc : population, climats, diversité	9
1.1. Présentation générale du Maroc	9
1.2. Toponymie	9
1.3. Géographie	9
1.4. Plaines	10
1.5. Littoral	10
1.6. Climat du Maroc	10
1.7. Hydrographie du Maroc	11
2. Organisation territoriale du Maroc	12
3. Positionnement international du Maroc	13
4. Cadre physique, environnemental et situation géographique	14
4.1. Situation géographique du périmètre de l'atelier	14
4.2. Données physiques du Grand Ouarzazate	15
5. Histoire du territoire	16
6. Cadre politique et juridique du secteur urbain	19
6.1. Les outils de la planification locale	19
6.2. Histoire de l'urbanisme	23
6.3. Le foncier et le droit collectif de la terre	25
2. Fonctionnement du modèle oasien	27
1. Le modèle oasien régional	27
2. L'agriculture du bassin versant	28
2.1. Présentation du bassin de Ouarzazate	29
2.2. Le rôle de l'agriculture dans la province de Ouarzazate	29
3. Biogéographie et trame végétale	29
3.1. Flore et végétation	29
3.2. Le projet pilote de la ceinture verte	31
3.3. Les sites classés zone humides	32
4. Hydrologie et fonctionnement des oueds	32
4.1. Hydrologie du bassin versant de Ouarzazate	32
4.2. Fonctionnement des oueds	33
4.3. Aménagements hydrauliques	33
4.4. Eaux souterraines	35
5. Vulnérabilités et adaptations : les projets en cours	35
5.1. Le développement du Solaire à Ouarzazate	35
5.2. La stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier	35

3. Modes de vie locaux	37
1. Mode de vie marocain et ouarzazi	37
1.1. Le marocain dans sa vie quotidienne	37
2. Mode de vie à Ouarzazate	39
2.1. La jeunesse	39
2.2. La culture	40
4. Leviers de développement économique du territoire	43
1. L'agriculture et l'élevage	43
1.1. La production végétale	45
1.2. L'élevage	48
2. Tourisme et culture	48
2.1. Les hébergements	48
2.2. La fréquentation touristique	49
2.3. Les projets porteurs annoncés dans le secteur du tourisme	50
2.4. Les Sites Touristiques et composantes du patrimoine architectural régional	50
3. L'industrie cinématographique	58
3.1. Ouarzazate et le cinéma	58
3.2. Les infrastructures	59
3.3. Politiques publiques et cinéma	60
3.4. L'OFC (Ouarzazate Film Commission)	60
4. Le solaire à Ouarzazate	62
5. Enseignement supérieur et formation professionnelle	63
5.1. Enseignement supérieur académique	63
5.2. La formation professionnelle	63
6. Le secteur minier	64
7. L'industrie de transformation	65
8. L'artisanat	66
5. Le fonctionnement urbain	67
1. L'architecture	67
1.1. L'architecture en terre, une architecture vernaculaire témoignant d'une grande valeur patrimoniale	67
1.2. Matériaux et techniques : le pisé et l'adobe	67
1.3. Typologies d'habitat	69
2. Développement urbain et caractéristiques : Ouarzazate et Tarmigte	70
3. Expansion urbaine et besoin en logement	74
4. Transports et mobilités	75
4.1. Infrastructure aéroportuaire	75
4.2. Infrastructure ferroviaire	75
4.3. Infrastructure routière	75
4.4. Transports publics	77
4.5. Taxis	77
4.6. Les deux roues : vélos et mobylettes	77
5. Services	77

5.1. Eau potable	77
5.2. Drainage des eaux pluviales	77
5.3. Alimentation en énergie	77
5.4. Télécoms	77
6. Équipements	78
6.1. Santé	78
6.2. Marchands	78
7. Espaces publics	80

6. Projets en cours 85

SECTEUR AGRICOLE	85
Projet 1 : développement de l'oliveraie d'Ouarzazate	85
Projet 2 : densification du palmier dattier de l'amont Draa et Maider	86
Projet 3 : développement du palmier dattier dans les oasis de Ouarzazate et Zagora	87
SECTEUR INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	88
Projet 4 : Protection de la ville d'Ouarzazate contre les inondations	88
Projet 5 : Pôle urbain de Tarmigte	89
Projet 6 : Le pont reliant les communes de Ouarzazate et de Tarmigte	90
Projet 7 : projets divers sur la commune de Tarmigt	91
Secteur formation professionnelle	92
Projet 8 : l'institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (IFMEREE)	92
Secteur tourisme et patrimoine	93
Projet 9 : les projets du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques (CERKAS)	93



1

Présentation du cadre contextuel

1. Présentation du Maroc : population, climats, diversité



1.1. Présentation générale du Maroc

Le Maroc, est un État unitaire régionalisé situé en Afrique du Nord. Son régime politique est une monarchie constitutionnelle. Sa capitale est Rabat et sa plus grande ville Casablanca. Géographiquement, il est notamment caractérisé par des zones montagneuses ou désertiques et est l'un des seuls pays — avec l'Espagne et la France — à comporter des rives sur la mer Méditerranée d'un côté et l'océan Atlantique sur une distance de 6 300 Km (Sahara occidental inclus) de l'autre. Situé au Nord du Maroc et au Sud de l'Espagne, le détroit de Gibraltar, large de 14km, est le seul passage qui connecte l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée ainsi que l'Europe et l'Afrique. La population du Maroc est de près de 34 millions d'habitants (Haut-Commissariat au plan - 2014) et sa superficie de 710 850 km². Sa culture est berbéro-arabe depuis plusieurs siècles, et s'est étendue principalement au Maghreb et au Sud de l'Espagne. Les Marocains sont essentiellement de confession musulmane. Par ailleurs, le Maroc fait partie de l'Organisation des Nations unies, de la Ligue arabe, de l'Union africaine, de l'Union du Maghreb arabe, de l'Organisation de la coopération islamique, de l'Organisation internationale de la francophonie, du Groupe des 77, de l'Union pour la Méditerranée et candidat à l'adhésion à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La constitution marocaine définit l'Islam, l'arabité

et l'amazighité (ensemble des cultures berbères) comme « composantes fondamentales » de l'identité du peuple marocain et le pays comme terre d'Islam. L'Islam est la religion de l'État, qui toutefois garantit à tous le libre exercice des cultes.

1.2. Toponymie

Au XVI^{ème} siècle, le Maroc était connu sous le nom de royaume de Marrakech, sous les trois dynasties qui avaient cette ville comme capitale. Puis, sous le nom de royaume de Fès, sous les dynasties qui résidaient à Fès. Au XIX^{ème} siècle, les cartographes européens mentionnaient toujours un « royaume de Maroc », en indiquant l'ancienne capitale « Maroc » (pour Marrakech). Sous la dynastie des Alaouites, toujours au pouvoir, le pays est passé de l'appellation d' « Empire chérifien » à celle de « royaume du Maroc » en 1957¹, le sultan Sidi Mohammed ben Youssef en devenant le roi, en tant que Mohammed V. Il peut être aussi surnommé « Royaume chérifien », en référence au souverain alaouite, descendant du prophète de

¹ « Maroc », dans Dictionnaire de l'Histoire de France, Larousse, 2005 p. 794

1.3. Géographie

Le Maroc est un pays avec une très grande diversité de paysages : Montagnes, désert, plaines, plateaux, oasis, il fait partie des pays avec le plus long littoral atlantique. De plus, Sa situation offre une grande diversité de paysages. Sa longue côte atlantique se termine au-delà du détroit de Gibraltar sur la Méditerranée. Les montagnes occupent plus des deux tiers du territoire marocain et atteignent des hauteurs non négligeables. Plusieurs sommets franchissent la barre des 4 000 m. Le djebel Toubkal, le plus haut sommet du pays, culmine à 4 167 m. Le Maroc renferme quatre principales chaînes de montagnes : Le Rif (Nord), le Moyen-Atlas (Est), Le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas. Au nord du pays, les montagnes, ou djebel, du Rif bordent la Méditerranée. Le plus haut sommet du Rif atteint 2 456 m et il a pour nom djebel Tidirhine.

▮ Le Rif propose des surfaces variées selon

les altitudes de ses régions. De fait, dans l'ouest, nous retrouvons surtout une végétation de type épineuse (des sapins, des pins et des cèdres). Alors que dans l'Est, il y pousse des steppes arides et des maquis et encore plus à l'est, on y retrouve le chanvre.

Plus loin des rivages méditerranéens et plus à l'intérieur du pays, il est possible de remarquer trois autres immenses chaînes : le Moyen Atlas, le Haut Atlas et l'Anti-Atlas, où nous retrouvons encore une fois une diversité des paysages.

□ Le Moyen Atlas, qui est le « château d'eau » du Maroc est séparé du Rif par les plaines arides de l'est et fertiles de l'ouest. Les deux chaînes sont séparées par la fameuse trouée de Taza. Le Moyen Atlas se compose de deux parties aux paysages très différents. À l'est, on retrouve les massifs escarpés avec des sommets à plus de 3 100 m comme les djebel Bou Naceur ou Bouiblanc. Ces sommets connaissent des chutes de neige importantes. Vers l'ouest, la chaîne s'adoucit pour laisser place à des reliefs plus abordables et laissant place à quelques petits plateaux. La chaîne du Moyen Atlas est bordée au sud par le Haut Atlas.

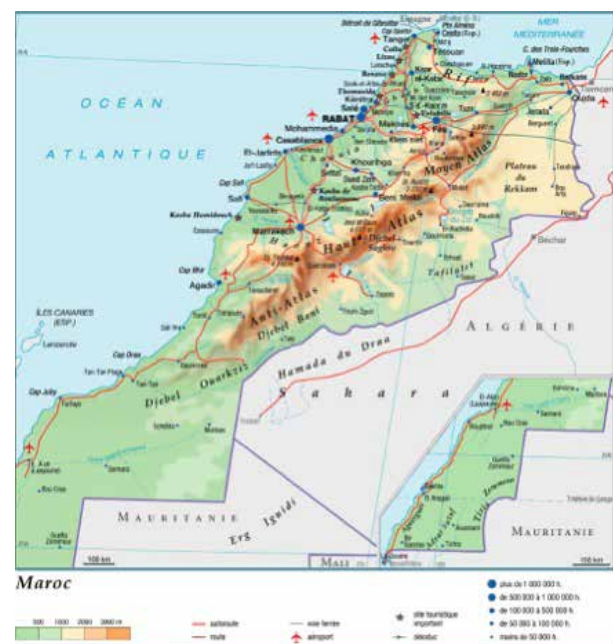
□ Le Haut Atlas est le massif le plus élevé d'Afrique du Nord, parfois surnommé le « toit du Maroc » ou encore, le « toit de l'Afrique du Nord ». Il forme une immense barrière d'environ 750 kilomètres de longueur qui délimite le Maroc saharien du Maroc atlantique et méditerranéen. Il constitue la pièce maîtresse des étendues de haute montagne marocaine dont l'ensemble couvre 100 200 km² de superficie.

□ L'Anti-Atlas est une chaîne de montagnes au sud-ouest du Maroc, orientée sud-ouest et nord-est sur près de 600 km. Il constitue le dernier maillon du massif de l'Atlas après le Moyen Atlas et le Haut Atlas.

1.4. Plaines

Les plaines au Maroc ont souvent de très grandes étendues, s'étirant des montagnes du Rif jusqu'au Moyen Atlas, le bassin de Sebou (36 000 km²) se compose de bas plateaux, de cours d'eau, quelques collines et des plaines fertiles qui permettent la culture de plusieurs aliments. Dans la plaine du Gharb au Nord du pays, se trouve des

champs de betteraves sucrières, de riz, de cannes à sucre et de tabac. Cette plaine se distingue des autres par la présence de la forêt de Maâmora où on fait l'exploitation de chêne-liège et d'eucalyptus. De vastes plaines apparaissent aussitôt qu'on dépasse le pays de Zaïr et le plateau des phosphates. On retrouve la Chaouia, Doukkala et plus à l'est au pied du Moyen Atlas Tadla. Plus au sud, on retrouve la plaine du Haouz dans la région de Marrakech et celle du Souss qui fait le triangle entre océan, Haut Atlas et Anti-Atlas. D'autres plaines et vallées fertiles de moindre tailles sont localisées surtout au nord (Lukos, Nekkour, Trifa, Vallée des oueds Ouergha, Baht, Inaouen...)



Larousse.fr - 2005

1.5. Littoral

Le littoral marocain est diversifié par sa nature car composé à la fois de la mer Méditerranée au nord et de l'océan Atlantique à l'Ouest, comptabilisant un total de 2 390 km de côtes, le Maroc est le pays au plus grand littoral du continent africain, il comprend 500 km de côtes en Méditerranée et 1 890 km sur l'océan Atlantique. Les eaux marocaines sont réputées pour être parmi les plus poissonneuses au monde.

1.6. Climat du Maroc

Le climat marocain est principalement de type méditerranéen avec aux niveaux des plaines une

influence de courants atlantiques, avec une saison sèche et chaude doublée d'une saison froide et humide, la fin de la période chaude étant marquée par les pluies d'octobre. La présence de la mer atténue les écarts de température, tempère les saisons et accroît l'humidité de l'air (400 à 1000 mm de pluies sur le littoral). Dans l'intérieur, le climat varie en fonction de l'altitude. Les étés sont chauds et secs, surtout lorsque souffle le sirocco brûlant ou le chergui, vent d'été venant du Sahara. À cette saison, les températures moyennes sont de 22 °C à 24 °C. Les hivers sont froids et pluvieux avec gel et neige. La température moyenne évolue alors de - 2 °C à 14 °C et peut descendre jusqu'à - 26 °C. Dans les régions montagneuses, les précipitations sont très importantes (plus de 2 000 mm/an de précipitations au Rif ou encore 1 800 mm/an au Moyen-Atlas). Le Maroc présaharien et saharien a un climat désertique sec.

Le climat au Maroc peut être divisé en sept sous-zones, déterminées par les différentes influences que subit le pays : influences océaniques, méditerranéennes, montagnardes, continentales et sahariennes.

1.7. Hydrographie du Maroc

Le Maroc possède beaucoup de cours d'eau (fleuves et oueds) dont les principaux sont : Bouregreg, Moulouya, Ouargha, Oum Errabiaa, Ourika, Sebou, Souss, Tensift, Drâa. Les grands fleuves tels que le Bouregreg, Oum Errabiâ, la Moulouya, et le Sebou, ont des débits très variables entre les saisons, et aussi d'année en année. De nombreux cours d'eau moins importants (les oueds) peuvent même être à sec une partie de l'année (ou même plusieurs années de suite dans les zones prédésertiques). Le manque d'eau, mais aussi la grande variabilité des débits, représentent un grand problème pour le Maroc, notamment pour l'agriculture (irriguée ou non).



Source : le Maroc, hydrographie, les villes, flora Marocana

2. Organisation territoriale du Maroc



Découpage territorial du Maroc depuis 2015 - les douze régions

Le Maroc compte douze régions ayant chacune à sa tête un wali ; gouverneur appartenant au Ministère de l'Intérieur, ainsi qu'un Conseil régional, représentatif des « forces vives » de la région. Ces régions ont le statut de collectivité locale. L'article 101 de la Constitution indique : « Elles [Les collectivités locales] élisent des assemblées chargées de gérer démocratiquement leurs affaires dans les conditions déterminées par la loi. Les gouverneurs exécutent les délibérations des assemblées provinciales, préfectorales et régionales dans les conditions déterminées par la loi. »

Les douze régions du Maroc

- Tanger-Tetouan-Al Hoceïma ;
- Oriental ;
- Fes-Meknes ;
- Rabat-Salé-Kénitra ;

- Beni Mellal-Khenifra ;
- Casablanca-Settat ;
- Marrakech-Safi ;
- Drâa-Tafilalet ;
- Souss-Massa ;
- Guelmim-Oued Noun ;
- Laïyoune-Sakia el Hamra ;
- Dakhla-Oued Eddahab ;

Brièvement dire que les régions sont aujourd'hui subdivisées en préfecture/province et commune.

« En 2015, le Maroc se dote d'un nouveau découpage territorial, annoncé par le projet de régionalisation avancée de 2011. Aujourd'hui il y a 12 régions et wilayas, rassemblant 75 préfectures ou provinces (13 préfectures et 62 provinces), elles-mêmes regroupant 1 538 communes¹.

¹ Décret n°2.15.40 du 20 février 2015, fixant le nombre des régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et provinces qui les composent, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 mars 2015 » et qui entrera en vigueur à la même date que le décret prévu à l'article 77 de la loi organique no 59-11 relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales.

Devise nationale : Dieu, la Patrie, le Roi
Fête nationale : 18 novembre : Fête de l'indépendance (1955)
 30 juillet : Fête du Trône(1933)
Forme de l'État : Monarchie constitutionnelle parlementaire unitaire régionalisée
Roi : Mohammed VI
Chef du gouvernement : Saâdeddine El Othmani
Langues officielles : Arabe, Amazighe.
Capitale : Rabat
Capitale économique : Casablanca
Superficie totale : 710 850 km²
Superficie en eau : 0,7 ou 1,059 %
Fuseau horaire : UTC + 0 ; + 1 en été

Fondation de l'État : 789

Histoire

- Idrissides : 789 - 974
- Almoravides : 1060 - 1147
- Almohades : 1147 - 1248
- Mérinides : 1248 - 1465
- Idrissides (branche des Joutey) : 1465 - 1472
- Wattassides : 1472 - 1554
- Saadiens : 1554 - 1659
- Alaouites : Depuis 1666
- Traité de Fès : 30 mars 1912

Fin du Protectorat : 2 mars 1956 pour le protectorat français
 7 avril 1956 pour le protectorat espagnol

Démographie

Gentilé : Marocain, Marocaine
Population totale (2018) : 36 069 242 hab.
Densité : 77,71 hab./km²

Économie

PIB nominal (2017) : en augmentation 109,82 milliards de \$
PIB (PPA) (2017) : en augmentation 298,53 milliards de \$
PIB nominal par hab. (2017) : en augmentation 3 151 \$
PIB (PPA) par hab. (2017) : en augmentation 8 567 \$
Taux de chômage (2017) : 10,2 % de la pop. Active
Dettes publiques brutes (2017) : 64,4 % du PIB
Monnaie : Dirham marocain (MAD)

Divers

Code ISO 3166-1 : MAR, MA
Domaine Internet : .ma
Indicatif téléphonique : +212
Organisations internationales : ONU (12 novembre 1956)
 UA (30 janvier 2017)
 UMA
 Ligue arabe (1958)

3. Positionnement international du Maroc

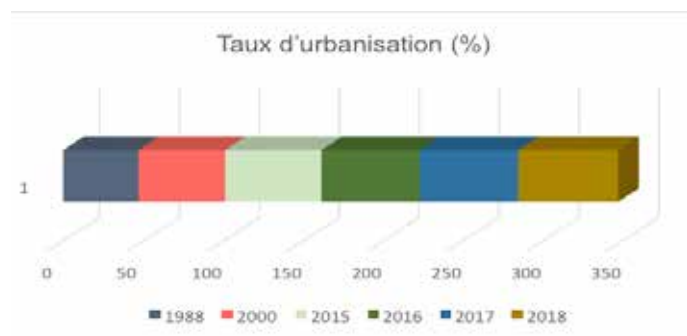
Selon la banque mondiale, le PIB du Maroc en 2016 a atteint les 116 milliards de dollars avec un taux de croissance de 1,2%. Le Maroc est classé comme faisant partie des pays en voie de développement et adhérant à une économie de marché (capitalisme).

Le Maroc est le troisième producteur et premier exportateur mondial de phosphates, rentrée importante en devises pour le pays. Il détient, et de loin, les premières réserves mondiales avec 50 000 milliards de tonnes.

Selon l'édition 2017 de l'indice Mondial de l'Innovation publiée le 15 juin 2017 par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le Maroc consolide sa position en tant que leader en Afrique du Nord et fait partie du podium des pays les plus innovants sur le continent africain, après l'Afrique du Sud et l'Ile Maurice.

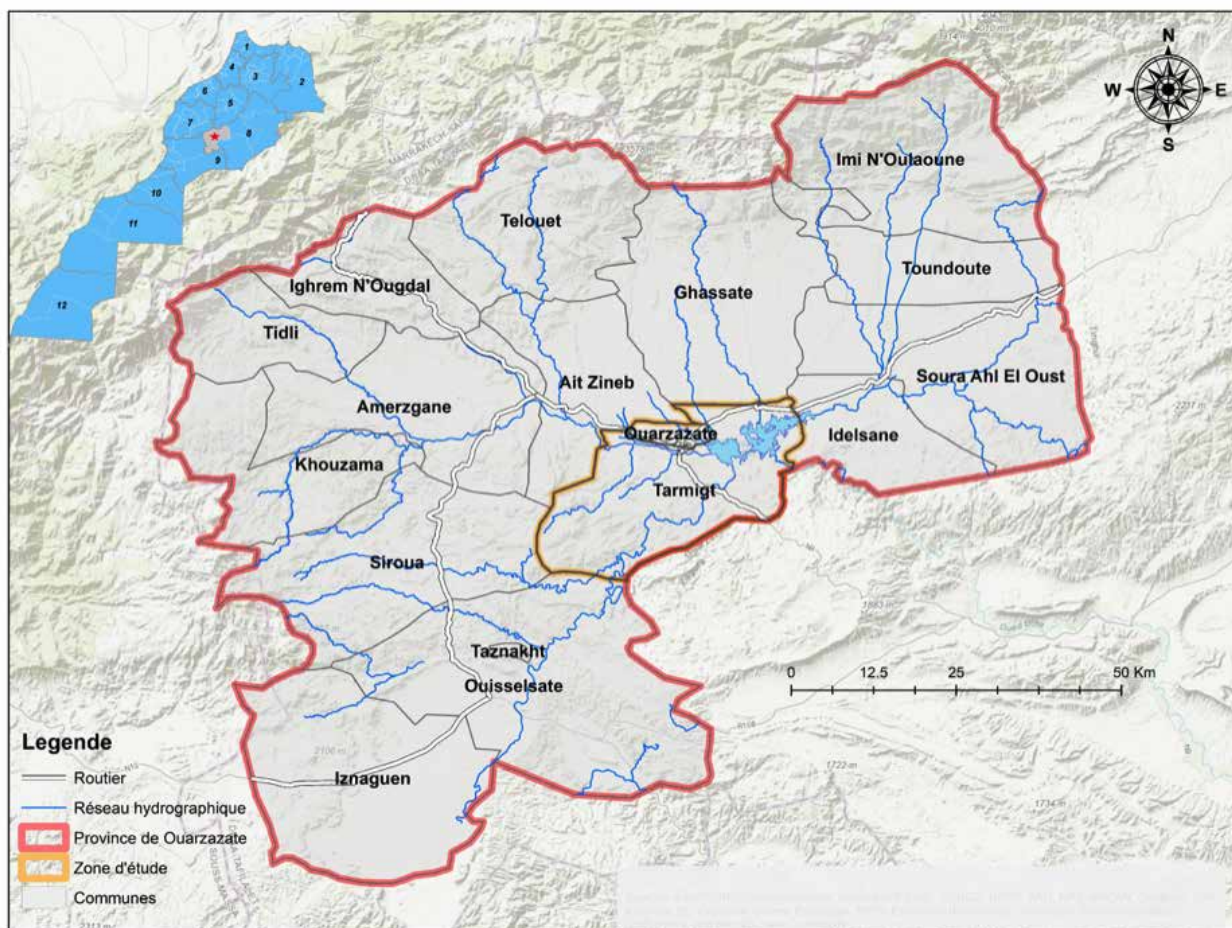
En matière de développement humain, des avancées ont été enregistrées au niveau de certains indices. C'est notamment le cas pour l'indice de progrès social où l'on note une amélioration du positionnement international du Maroc en passant de la 91ème place en 2013 à

la 78ème position sur les 128 pays de l'édition 2017 de l'indice du progrès social. Il en va de même pour l'indice de croissance inclusive où le Maroc est classé à la 45ème place sur 78 économies en développement en 2017 selon L'Institut de recherches des études stratégiques (IRES). Concernant le taux d'urbanisation, le Maroc a connu une urbanisation croissante avec une population urbaine qui a dépassé la population rurale depuis le début des années 1990. Ce phénomène connaîtra certainement une accélération avec la diversification de l'économie nationale et avec les impacts du changement climatique selon le haut-commissariat au plan.



4. Cadre physique, environnemental et situation géographique

4.1. Situation géographique du périmètre de l'atelier



La province de Ouarzazate est une subdivision à dominante rurale de la région marocaine Drâa-Tafilalet. Elle tire son nom de son chef-lieu, Ouarzazate. Située au Sud Est du pays, à 500km au sud de la capitale Rabat, la province de Ouarzazate à majorité Berbère s'étend sur une superficie de 19 464 km² qui incorpore une partie du Haut-Atlas ainsi que la vallée du Drâa qui suit la plus longue rivière du pays, l'Oued Drâa.

La ville de Ouarzazate est située au sud du grand Atlas au carrefour de deux grands axes routiers reliant Marrakech et Agadir (route de Marrakech – RN9) au Drâa et Tafilalet (route d'Errachidia RN10) Ville et chef-lieu de la Province, Ouarzazate s'est soigneusement développée autour d'un ensemble architectural de noyaux anciens dont témoignent

prestigieusement la Kasbah de Taurirt et les quartiers avoisinants.

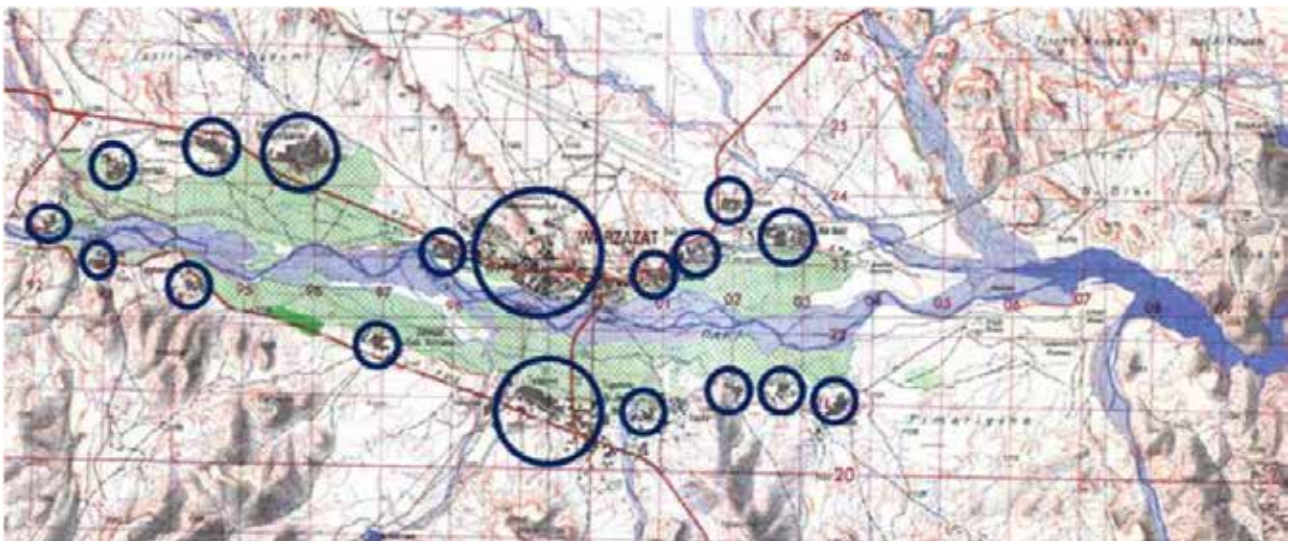
Parallèlement aux activités commerciales de long parcours (parcours incontournables de caravanes de commerce) des activités sédentaires liées à l'agriculture vivrière et à l'artisanat se sont développées pour faire de Ouarzazate d'aujourd'hui, une cité où se mêlent dans une interaction sans cesse renouvelée, histoire, culture, commerce et tourisme au sein de laquelle, tradition, modernité et bien vivre doivent cheminer ensemble.

La commune de Tarmigte est située à 3km au Sud du centre-ville de Ouarzazate. Elle est traversée par la route nationale N9 qui relie Ouarzazate à la commune de Zagora. Tarmigte s'étend sur une

superficie de 872 km². Les quartiers et douars (villages ruraux) - qui composent la commune sont : Ighels, Tamayyouste, Taguenzalt, Fint, Tiffoultoute, Aghane, Tagherramt, Zaouit Sidi Othman, Tabounte, Tigmi Lejdid, Tajda, Tazrout, Telmasal, Talat et Kchait. Tarmigte fait partie de la province de Ouarzazate. Au niveau administratif, elle a acquis le statut de commune le 02 décembre 1959.

- À l'ouest par la commune AIT ZINEB OUSSERWA
- À l'est par la commune GHASATE
- Au nord par la commune ADALSANE, Au sud par les communes TANSIFT ET SALSSATE

La commune de Tarmigte s'est construite progressivement par l'annexion des différents douars qui la composent. Cette expansion linéaire et fragmentée témoigne d'un étalement urbain croissant et a pour conséquence d'éloigner les habitants du centre économique que constitue Ouarzazate. Cet étalement urbain a également pour conséquence d'entraîner des risques écologiques par la pollution des terres et d'empiéter sur les espaces dédiés aux palmeraies aux autres activités agricoles, et de produire une répartition géographique et fonctionnelle déséquilibrée. La commune de Tarmigte est aujourd'hui considérée comme « le dortoir » de Ouarzazate, cette dernière concentrant l'ensemble des services et activités économiques.



1977, carte au 1/50 000 - localisation des anciens Ksars à l'origine du développement urbain de Ouarzazate et Tarmigte

4.2. Données physiques du Grand Ouarzazate

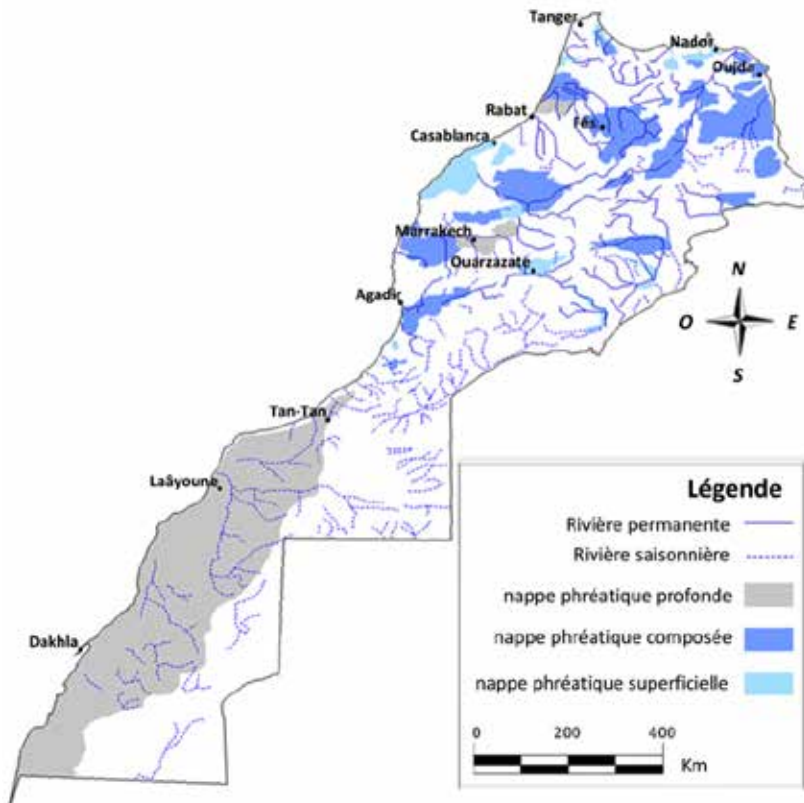
4.2.1. Climat

Le Climat de la province d'Ouarzazate est semi-désertique à forte influence continentale. Les précipitations moyennes annuelles sont très faibles 150 mm/an, Les températures sont très variables du Nord au Sud de la Zone : en Hiver entre 0,5 °C et 20 °C, Celle de l'été entre 30°C et 40°C. Quant aux vents dominants ils sont généralement de Nord-ouest : le Sirocco ou le Chergui.

4.2.2. Hydrographie

Le réseau hydrographique du grand Ouarzazate est formé des oueds DADES, M'GOUN, IZERKI, OUARZAZATE et leurs affluents (EL MALEH, IMINI et IRIRI et le AIT BOUCHCHENEFINT). Ces derniers oueds et leurs ramifications forment le bassin supérieur du DRAA dont la superficie est de 15.170 km². À leur confluence à l'ex-Zouiat N'OURBAZ a été édifié le Barrage EL MANSSOUR EDDAHBI

Ressources en eaux de surface et souterraines au Maroc



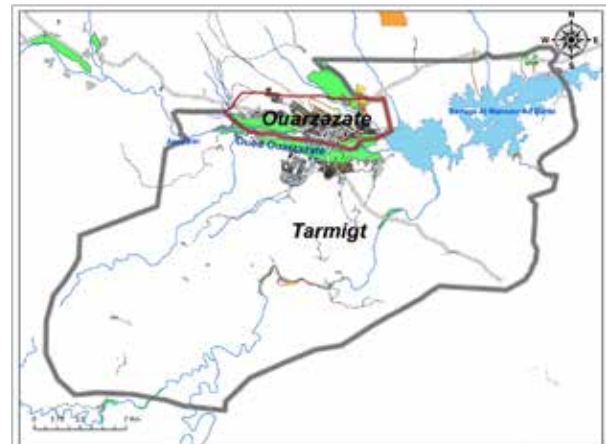
Source : Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau

5. Histoire du territoire

La région de Ouarzazate, qui a toujours attiré l'attention de nombreux historiens, reste encore énigmatique. Plusieurs recherches archéologiques ont toutefois démontré l'existence de diverses civilisations qui auraient vécu dans cette région. Ces mêmes recherches ont dévoilé l'existence de peintures rupestre, de tumulus et de grottes troglodytes datant de la préhistoire.

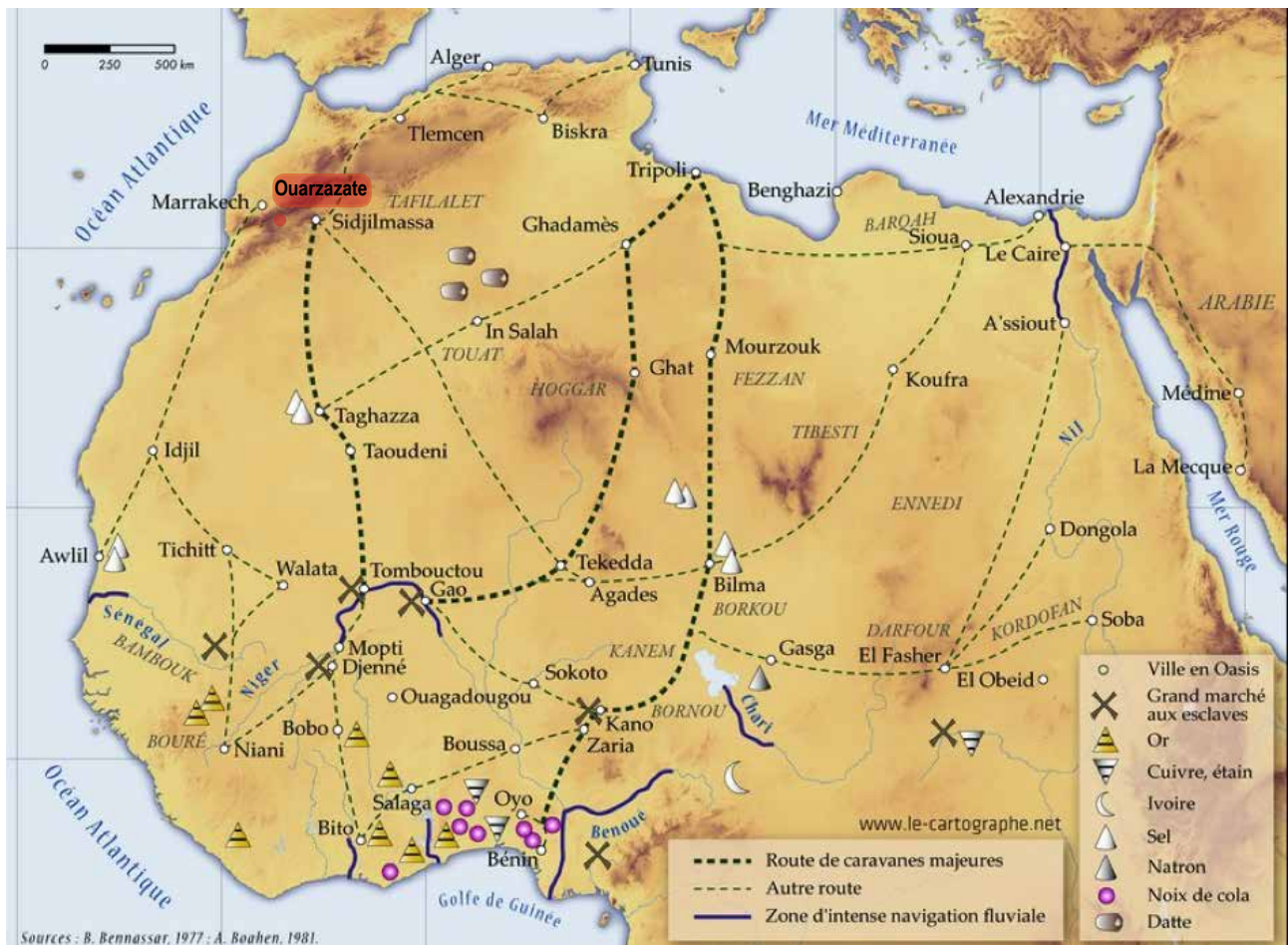
À partir du VIII^e siècle, lors de l'extension de la révolte Kharijite et l'apparition des Idrisside, s'opposant à l'autorité des khalifats de Damas, furent fondées Sijilmasa et Tafilat, entraînant ainsi la décadence des anciennes villes de Todgha et Ziz. La province de Ouarzazate servait alors de voie de passage aux caravanes transportant les marchandises en provenance du Soudan et de Sijilmasa et en direction du Nord de l'Atlas (Marrakech et Fès). Ouarzazate était alors perçu comme une centralité majeure au Maroc, dont la renommée commerciale s'est répercutée dans tout le pays.

Dès la seconde moitié du XIII^e siècle, les Arabes Maâquils se sont infiltrés dans tout le Sud du Maroc, ébranlant les organisations sociales et



périmètre des communes de Tarmigt et Ouarzazate

laissant place à l'anarchie. L'époque Saadienne aux XVI^e et XVII^e siècles permirent à la région de se redresser et de connaître un nouvel essor économique et culturel, favorisé par le développement des échanges transsahariens. Après la disparition du Sultan El Mansour, et avec l'apparition de voies littorales atlantiques qui condamnèrent les voies terrestres, la région de Ouarzazate connut un nouveau déclin. À l'époque Saadienne succéda la période Alaouite qui perdit jusqu'à aujourd'hui et connut elle-même des périodes diverses.



Au début du siècle dernier, il n'existait pas de centre rural ou urbain entre les villes de Ouarzazate et d'Errachidia. Les seuls grands centres urbains signalés par la littérature historique sont ceux de Sijilmassa, Tinghir et de Tafilalet. Avec la pénétration européenne, l'autorité d'obédience étrangère fonda (colonisatrice ou occupante) un certain nombre de centres administratifs pour mieux contrôler les populations. Le choc qu'a subi le territoire où s'inscrit l'aire de l'étude avec la pénétration coloniale a marqué une rupture sans précédent dans l'histoire contemporaine. La forte résistance des populations locales face au protectorat a été contrée par la densification du maillage administratif. Pour contrôler les tribus rebelles, l'administration coloniale décida de décomposer leur tissu social, de désintégrer l'économie de la transhumance et leurs finages (étendue du territoire) fondés sur la complémentarité des terroirs. Ainsi, dès 1919 l'autorité du protectorat entama l'installation des

bureaux de contrôle à Tinghir, M'semrir, Tinjdad, Kalâa Mgouna, Skoura, Ouarzazate et à Agdz. Ce chapelet de centres, installé le long de la route entre le Draa et le Tafilalet, démarrera une nouvelle phase d'organisation de l'espace Sud-Atlasique.

La ville de Ouarzazate fut officiellement fondée en 1928 ; ville de garnison, elle s'imposa rapidement comme le centre administratif de la région. Après l'indépendance, et pour donner suite au départ des Français, les populations des douars environnants affluèrent dans les villes qui joueront ainsi un rôle important de pôle d'attraction et deviendront par la suite des bassins de recrutement pour les grandes métropoles nationales et internationales. Entre 1970 et le début des années 80, ces centres ont connu une dynamique démographique sans précédent et leur rythme d'accroissement s'est accéléré d'une manière importante.

La ville de Ouarzazate fut officiellement fondée en 1928 ; ville de garnison, elle s'imposa rapidement comme le centre administratif de la région. Après l'indépendance, et pour donner suite au départ des Français, les populations des douars environnants affluèrent dans les villes qui joueront ainsi un rôle important de pôle d'attraction et deviendront par la suite des bassins de recrutement pour les grandes métropoles nationales et internationales.

Entre 1970 et le début des années 80, ces centres ont connu une dynamique démographique sans précédent et leur rythme d'accroissement s'est accéléré d'une manière importante.



Ci dessus, la chapelle Sainte Thérèse dans les années 1930 à Ouarzazate, et ci-dessous, le quartier de la chapelle.

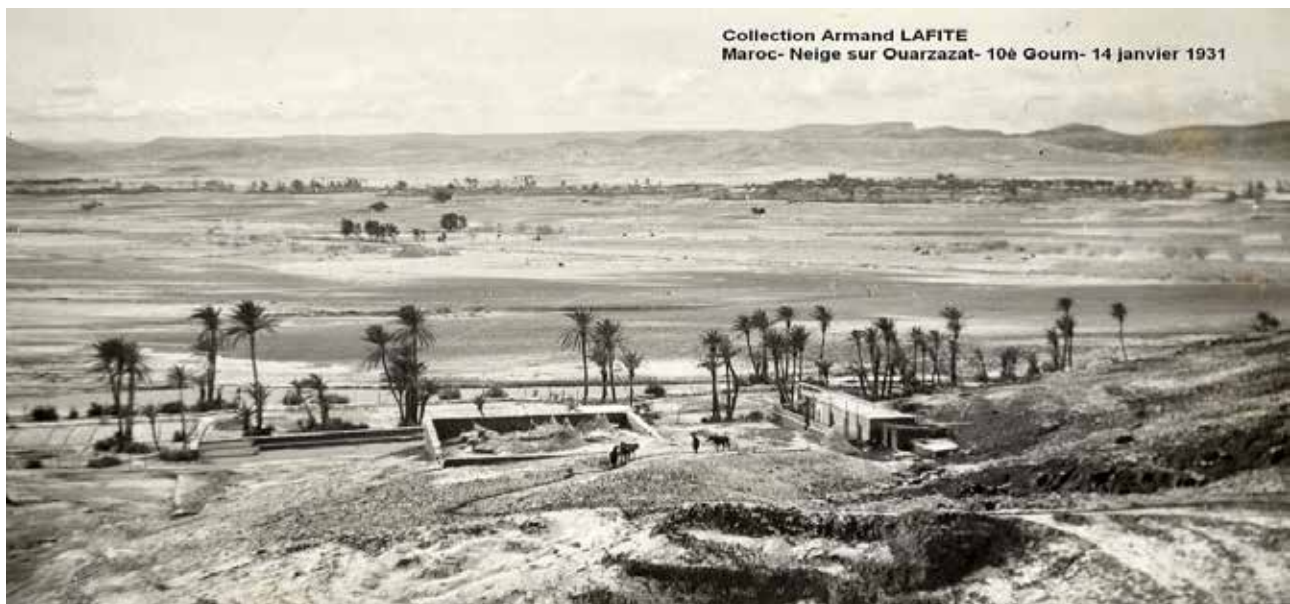
Source : *blog mémoire de Ouarzazate, photos documents et souvenirs*



Histoire de Ouarzazate

Au début, la ville est connue sous le nom « Tamghzezte ». Après qu'elle soit devenue chef-lieu de la province elle a été nommée Ouarzazate, nom qui résulte de la fusion des deux mots berbères « Ouar » qui signifie sans et « zazate » qui signifie bruit. Les berbères constituaient les premiers habitants d'Ouarzazate auxquels vont s'ajouter successivement les africains (originaires du sud-saharien) puis les arabes au moyen âge.

La ville a joué un rôle important dans le passé en étant le point de rencontre et de départ des échanges commerciaux et culturels entre le nord et le sud de l'Afrique.



Histoire de Tarmigte

« Tarmigte » est le nom d'une colline de la commune. Selon la tradition orale, cette zone était un lieu d'escale des caravanes commerciales qui traversaient le désert en partance vers Marrakech. Elles faisaient halte à la kasbah de Tabounte. Sa population serait majoritairement originaire de tribus amazighe. Durant l'époque coloniale, Tarmigte fut un territoire d'influence des Glaoua. Puissants Qaids, connus sous le vocable « seigneurs de L'Atlas ». Leur pouvoir s'étendait presque sur tout le sud du Maroc. La kasbah de Tifoutoute, propriété du Qaid Glaoui, dominait Tarmigte. La population juive a également trouvé refuge à Tarmigte. Elle habitait la kasbah de Telmasla. Les vestiges du cimetière des juifs à Tajda témoignent de cette présence. Tarmigte était couverte par une riche palmeraie qui s'étend tout au long de l'Oued Ouarzazate peuplée par les tribus Ghalil, Tademricht et Hbib. Sa disparition coïncida avec la construction du Barrage Elmansour Eddehbi en 1971.

6. Cadre politique et juridique du secteur urbain

6.1. Les outils de la planification locale

Différentes lois et documents d'urbanisme encadrent la planification et l'aménagement du territoire. Ces documents d'urbanisme s'appliquent à différentes échelles sur le territoire du Grand Ouarzazate.

- En premier lieu le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), couvre l'ensemble du territoire marocain.
- « Les changements apportés récemment aux

limites administratives régionales font que la région de Draa-Tafilalet, à laquelle le Grand Ouarzazate appartient, doit réaliser un nouveau Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (étude en cours) correspondant à la nouvelle réalité de la région »

- Au niveau intercommunal, un Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) est actuellement en vigueur depuis

décembre 2001 et couvre, pour la province de Ouarzazate, le territoire des communes de Ouarzazate et de Tarmigte. Il repose sur trois grands principes et actions (La réhabilitation des noyaux anciens, La rénovation du centre-ville et la restructuration des quartiers clandestins et/ou insalubres ; Le rééquilibrage des 2 rives en termes démographique, socioéconomique et de niveau d'équipements ; La préservation et la valorisation du patrimoine environnemental que constituent la zone vivrière et le lac du barrage « Mansour Eddhabi ») à partir desquels ont été élaborés un scénario de développement et des options stratégiques

La concrétisation de ce SDAU passe par la mise en œuvre des actions majeures (Rénovation du centre ; Mise à niveau des deux rives ; Restructuration de l'habitat irrégulier ; Amélioration des liaisons entre les deux rives Aménagement touristique de la rive du barrage ; Boisement des berges du lac, des lits des oueds et ceinture verte), opérations et investissements identifiés et définis jusqu'à l'horizon de l'année 2020.

En 2017 une mission de diagnostic et de mise à jours du SDAU a été impulsée par l'Agence urbaine de Ouarzazate - Zagora

Le SDAU du Grand Ouarzazate

L'aire d'étude du SDAU en vigueur du Grand Ouarzazate concerne 7 communes, il réfère aux composantes comprises à l'intérieur du territoire des communes de Ouarzazate et de Tarmigte ainsi que l'espace bordant le lac du barrage El Mansour

Eddahbi.

Scénario de développement du SDAU de 2001 :

Appuyé par la conclusion de la lecture diagnostique du territoire et les potentialités, cinq grands aspects prospectifs devant mener au scénario de développement ont été soulevés :

- Le renforcement du poids de la Ville de Ouarzazate en tant que capitale de la province, et en tant que principal pôle du Sud intérieur occidental ;
- Le renforcement de ses capacités de rétention et de drainage de l'investissement ;
- L'articulation entre les différentes composantes du Grand Ouarzazate afin de réduire l'éclatement et les contrastes qui caractérisent son processus d'urbanisation ;
- L'élévation du niveau d'urbanité du Grand Ouarzazate ;
- La création des conditions pour permettre à l'industrie touristique de remplir sa fonction de locomotive.

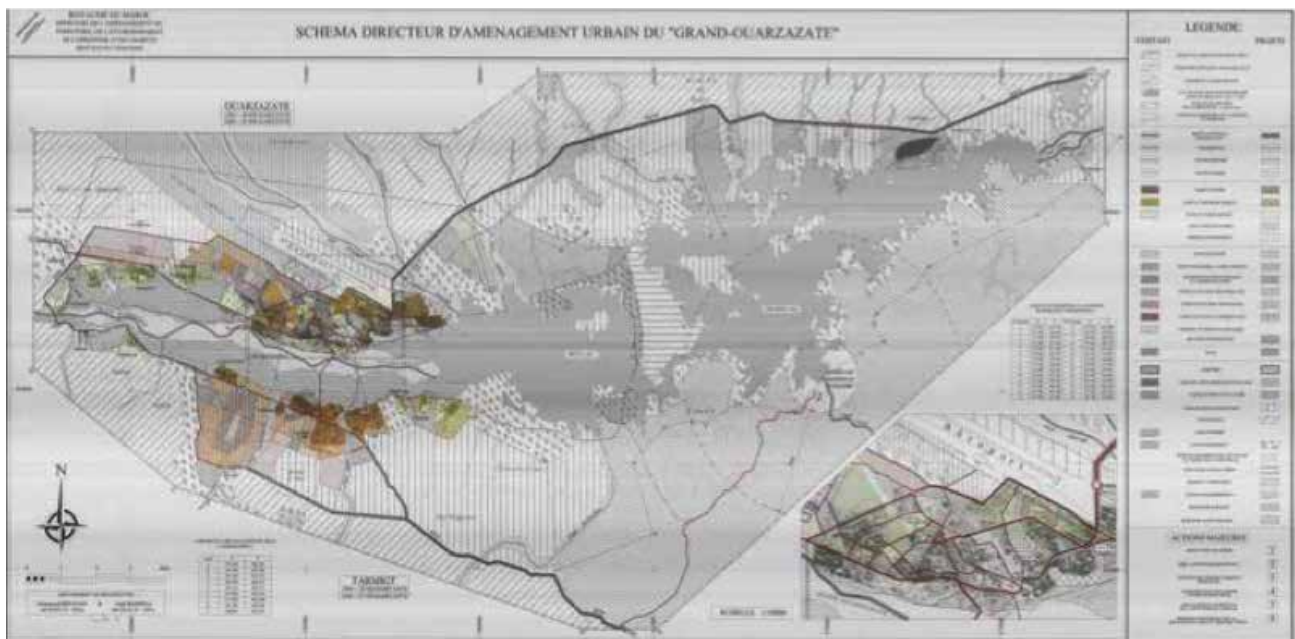
Décollant des aspects prospectifs identifiés trois grands principes d'aménagement ont pu émerger, desquels cinq actions majeures visant à assurer la mise en œuvre du SDAU ont émané. Ces actions majeures, aujourd'hui désignées « options majeures d'aménagement », ont été traduites

Grands principes d'aménagement

- **Réhabilitation des noyaux anciens, la rénovation du centre-ville et la restructuration des quartiers clandestins et/ou insalubres ;**
- **rééquilibrage des deux rives en termes démographique, socioéconomique et de niveau d'équipements ;**
- **préservation et la valorisation du patrimoine environnemental que constituent la zone vivrière et le lac du barrage « Mansour Eddhabi ».**

Actions majeures

- **Rénovation du centre ;**
- **mise à niveau des deux rives ;**
- **restructuration de l'habitat irrégulier**
- **amélioration des liaisons entre les deux rives**
- **aménagement touristique de la rive du barrage**
- **boisement des berges du lac, des lits des oueds et ceinture verte.**



Source : Carte du SDAU en vigueur. Bennani Mohamed et Bohsina Said, Architectes-Urbanistes (2001)

Liste des documents d'urbanisme s'appliquant à l'aire d'étude - extrait du SDAU Lemay, p.46

DOCUMENTS	COMMUNES DE L'AIRE D'ÉTUDE					
	OUARZAZATE	TARMIGT	AÏT ZINEB	GHASSATE	SKOURA	IDELSANE
ÉCHELLE NATIONALE						
Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), 2001			X (Homologué en 2003)			
ÉCHELLE RÉGIONALE						
Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT)	SRAT de Draa-Tafilalte est en cours de réalisation (phase de rapport d'établissement)					
ÉCHELLE INTERCOMMUNALE						
Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) du Grand Ouarzazate	X (Homologué en 2001)					
ÉCHELLE COMMUNALE						
Plan de zonage	Ville de Ouarzazate, centre urbain de la commune rurale de Tarmigt et site du lac du barrage El Mansour Eddahbi (homologation inconnue)					
Plan d'Aménagement	X (Homologué en 2003)	X (Homologué en 2003)		X (Homologué en 2003)		
Projet de Plan d'Aménagement	X (Homologué en 2001)					
Plan d'Aménagement et de Sauvegarde du Ksar Ait Benhaddou	X (Homologué en 2001)		X (Homologué en 2003)			
Plan de Développement des Agglomérations Rurales (PDAR)			X ⁵ (Homologué en 2003)	X ⁴ (Homologué en 2003)		X ⁷ (Homologué en 2003)



Liste des stratégies de développement régional s'appliquant à l'aire d'étude - extrait du SDAU Lemay

SECTEUR	TITRE	HORIZON
Agriculture	Plan Vert Maroc - Prospective Maroc 2030 : Agriculture, quels avènements pour le Maroc 2030 - Stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier	2030
Artisanat	Vision 2015 de l'artisanat	2015
Commerce	Plan RAWAJ	2020
	Les Objectifs du millénaire pour le développement (ONU)	2030
	Programme de développement durable (ONU) Stratégie nationale de développement durable	
Economie	Prospective Maroc 2030 : Les sources de la croissance économique	2030
	Prospective Maroc 2030 : Sources actuelles et potentielles de l'économie marocaine	
Energie	Stratégie énergétique 2030	2030
	Prospective Maroc 2030 : Prospective énergétique du Maroc, enjeux et défis	
	Plan solaire	2020
Eau	Stratégie Nationale de l'Eau 2030	2030
	Programme National d'Assainissement Liquide et d'Épuration des Eaux Usées (PNA)	
Finance	Prospective Maroc 2030 : Le système financier marocain	2030
Habitat	Ville sans bidonville (ONU)	
Industrie	Pacte National pour l'émergence industrielle	2015
Logistique	Stratégie de compétitivité logistique	2030
	Stratégie 2030 pour la logistique urbaine	
Numérique	Maroc Numérique 2013	2013
Pêche Maritime	Stratégie de développement et de compétitivité du secteur halieutique marocain	2020
Port	Stratégie portuaire à l'horizon 2030	2030
Rural	Stratégie nationale du développement rural	
Tourisme	Vision 2020 Plan Azur	2020

6.2. Histoire de l'urbanisme

L'urbanisme moderne au Maroc est né, il y a plus de quatre-vingt-dix ans, avec la promulgation de la loi fondatrice de 1914, largement et à beaucoup d'égards en avance, par rapport à la France, et cela grâce à l'esprit clairvoyant du Maréchal Lyautey et au génie des architectes et urbanistes qui constituaient son staff technique rapproché. Les besoins liés à l'installation de l'administration du protectorat et les exigences économiques ont imposé la nécessité de développer de nouveaux centres urbains soit autour des médinas¹ existantes soit dans des sites nouveaux choisis généralement pour leur intérêt militaire ou stratégique. L'urbanisme devait donc traiter en priorité de l'urgence de la création des villes marocaines modernes en leur assurant une certaine forme de pérennité par la garantie du droit de propriété, l'instauration de l'utilité publique, ainsi que par l'introduction des documents graphiques. Les premières lois de l'urbanisme prévisionnel avaient un caractère d'orientation et de cadrage. Elles avaient comme objectif l'élaboration de simples plans d'alignement et d'extension urbaine.

Aujourd'hui, un certain nombre de transformations de l'action urbaine sont en cours (décentralisation, développement territorial...) qui favorisent un renouveau des modes d'intervention sur la ville et une complexification du système d'acteurs. Le domaine des études urbaines est une bonne « chambre d'écho » de ces changements.

Des années 1960 aux années 1980

Dans les années postindépendance, les efforts des politiques s'orientent d'abord vers le monde rural. Les pouvoirs publics entament peu après une réorientation de leurs investissements vers « l'urbain » sous l'effet d'une crise aux multiples visages (extension de l'habitat clandestin et des bidonvilles, taudification des médinas...).

Les années 1990

La période des années 1985-1995 est marquée par le monopole d'un bureau d'études français sur les études de planification et l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme des grandes villes destinés à encadrer l'urbanisation (et en particulier les périphéries des grandes villes) dans un but sécuritaire à la suite des émeutes de Casablanca de juin 1981 (Rachick, 1995)². Le Cabinet Pinseau est chargé pendant plus d'une dizaine d'années (1981-1995) de la réalisation des schémas directeurs et de plans d'aménagement des principales grandes villes marocaines (Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Tanger, Agadir) ou des communes périphériques (Fonds Pinseau, IFA).

Jusqu'aux années 1995, les politiques marocaines ont été définies de façon centralisée, imposées par un État fort et autoritaire pour lequel l'urbanisme fut longtemps dominé par une approche sécuritaire. Le Maroc s'est engagé depuis dix ans dans de nouvelles voies, qui passent par une réorganisation de l'appareil d'État à travers une politique de décentralisation qui confère aux collectivités locales des compétences plus étendues, censées leur permettre de participer à l'élaboration des politiques publiques sans toutefois les tenir très éloignées des autorités de tutelle - par l'entremise des gouverneurs (Philifert, 2005)³.

Les années 2000

Les années 2000 marquent le retour en force des bureaux d'études étrangers. L'IAU IDF

1 Partie ancienne d'une ville, en Afrique du Nord (spécialement au Maroc).

2 RACHIK A., 1995, Villes et pouvoir au Maroc, Casablanca, Afrique Orient, 196 p

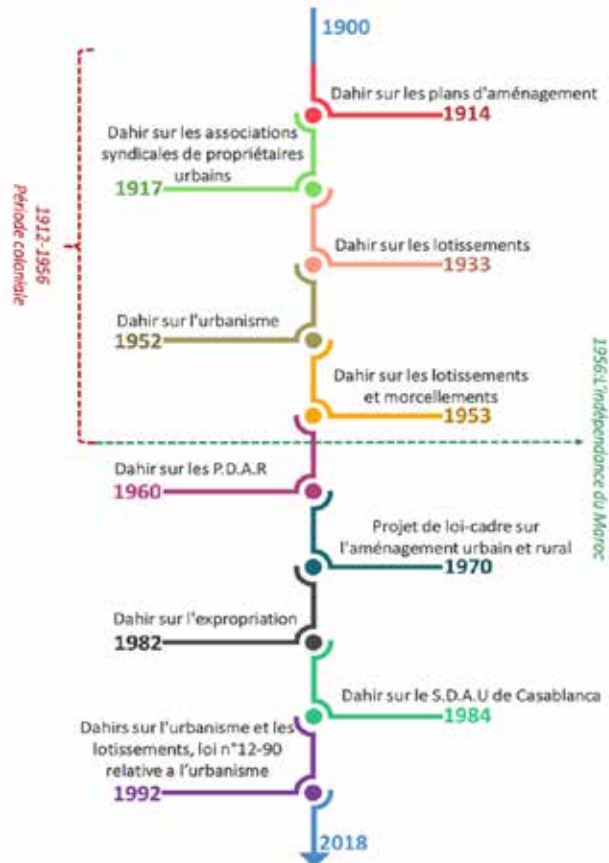
3 PHILIFERT P., JOLE M., 2005, La décentralisation au Maroc : une nouvelle dynamique pour les acteurs et les métiers de l'aménagement urbain, in MIRAS C. de (ed.), Intégration à la ville et services urbains au Maroc, Rabat-Paris, INAU/IRD, p. 363-401

poursuit son implantation (Casablanca) et l'Atelier parisien d'urbanisme intervient (Rabat, Marrakech). De même, il est fait appel à des agences d'architecture et d'urbanisme françaises (agences Y. Lion ou B. Reichen) ou encore à d'autres bureaux d'études étrangers : des agences espagnole, suisse (Urbaplan), tunisienne (Dirasset), des organismes liés à la coopération, notamment allemande ou décentralisée (notamment avec le Grand Lyon). Ce recours à des bureaux d'études étrangers est justifié par les pouvoirs publics au nom de l'extériorité, de l'indépendance, de l'éloignement vis-à-vis des tensions et enjeux locaux et de l'apport d'expertises de haut niveau. Ces structures contribuent aux transferts de savoirs et à la circulation de pratiques inspirées de modèles internationaux (« projet urbain », « planification stratégique ») même si une sorte de co-élaboration avec les administrations concernées commence à se dessiner.

Les agences urbaines

Conformément à l'esprit des réformes de décentralisation affichées par les pouvoirs publics, les agences urbaines sont censées faire le lien entre niveau central et niveau local et ont connu à la faveur d'une certaine décentralisation un essor à partir des années 2000. Elles tendent désormais à développer des stratégies territoriales et des expertises locales et affichent la volonté de sortir d'une logique fondée sur la gestion urbaine et la planification pour aller vers des démarches d'ingénierie territoriale basées sur la médiation et la coordination des acteurs locaux.

EXTRAIT de : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/8126>



NB : Un dahir ou dahir chérifien est un décret royal. Dans la législation marocaine ce terme désigne le sceau du roi apposé sur les textes de lois votés au parlement

6.3. Le foncier et le droit collectif de la terre

Le système foncier au Maroc est marqué par deux régimes parallèles jouant deux rôles complémentaires :

- Le premier régit les pratiques ancestrales foncières qui sont inspirés du droit musulman selon lequel les droits sont consacrés et authentifiés par des actes adulaires¹.
- Le second, l'immatriculation foncière, qui a été instauré à partir de 1913, est caractérisé par la publicité et la force probante des inscriptions au livre foncier. Ce dernier système présente des avantages juridiques, topographiques, économiques et sociaux, cependant, il demeure facultatif ce qui entrave sa généralisation. La description juridique et technique de la propriété est établie par un cadastre numérique, appelé "Cadastré Juridique", qui reste sporadique du fait que l'immatriculation foncière est facultative. En fait, le Cadastre juridique fait partie de la procédure de l'immatriculation. Un autre système cadastral à caractère économique dit "Cadastré National" est mis en place pour permettre une meilleure connaissance des structures foncières, systématiquement et rapidement, il fournit un plan et un état décrivant le parcellaire des communes rurales et renseignant sur l'identité des propriétaires apparents. Ces différents statuts malgré leurs diversités et complexités peuvent être soumis au régime de l'immatriculation foncière.

Sur le plan foncier, le grand Ouarzazate dispose d'un potentiel foncier très important et de nature juridique variée, constitué des qualificatifs suivants :

- Terrains collectifs ethniques ;
- Domaines de l'état ;
- Propriétés privées et communales.

Les opérations d'habitat initiées par le ministère délégué chargé de l'habitat et de l'urbanisme au niveau du Grand Ouarzazate sont réalisées en collaboration avec ses organismes sous tutelle notamment le holding Al-Omrane qui est désigné

pour achever les réalisations programmées dans le cadre du Fonds National d'Achat et d'Équipement des Terrains (FNAET), ainsi que l'Établissement Régional d'Aménagement et de Construction de la Région Sud (IRAC/Sud), et en partenariat les conseils communaux. Ces opérations concernent :

- La viabilisation de terrain et leur attribution aux personnes concernées en vue de l'auto-construction de logements et d'équipement socio-économiques ;
- La construction de logements évolutifs dans le cadre du programme d'habitat rural et social et de la lutte contre l'habitat insalubre
- L'amélioration des conditions de vie des citoyens en participant à la restructuration des quartiers sous-équipés et à la réhabilitation des tissus anciens.

Caractéristique du système foncier au Maroc :

Le secteur foncier traditionnel est régi par les principes du droit musulman et les coutumes locales. Le droit de propriété est fondé en cas d'existence de documents écrits probants :

- Sur la possession paisible publique, à titre de propriété, permanente (d'une durée Supérieure à 10 ans quand elle est invoquée à l'encontre de tiers et à 40 ans quand elle est Invoquée à l'encontre de parents).
- L'acquisition au profit du possesseur au-delà de la durée précitée. Par ailleurs les immeubles soumis au droit traditionnel sont caractérisés par :
- L'absence de publicité des droits prétendus.
- La méconnaissance par les tiers, (et parfois par les ayants droits) de l'immeuble concerné, sa situation, sa consistance, ses limites, ainsi que de la nature et de l'étendue de droits qui s'y exercent et de leurs véritables détenteurs.
- L'insécurité des transactions car le droit prétendu existe jusqu'à preuve du contraire, établie.
- La difficulté d'accès aux crédits puisque la garantie réelle est incertaine.
- La faiblesse de l'investissement.
- La multitude des litiges entre riverains et d'autres prétendants qui constituent plus de 50% des affaires pendantes devant les tribunaux.

¹ L'acte adulaire constitue l'acte notarié au sens du droit musulman et existe au Maroc depuis l'avènement de l'Islam

- Le manque total de publicité concernant les immeubles non immatriculés et leurs détenteurs rend le secteur traditionnel d'une "opacité" impropre à la circulation des biens, à l'investissement et à la modernisation.

Cependant le secteur soumis au régime de l'immatriculation foncière appelé aussi régime des livres fonciers présente les caractéristiques suivantes :

- Il est fondé sur une très large publicité.
- Il a un effet de purge qui annule tout droit réel antérieur non révélé au cours de la Procédure d'immatriculation.
- Chaque immeuble est individualisé par un nom, plan, et un numéro propre. C'est le titre foncier qui constitue pratiquement l'état civil de la propriété et lui donne un nouveau départ.
- Le titre foncier dès son établissement est définitif et inattaquable.
- Les droits inscrits sur le titre ont un effet légal et une force probante entre les parties, vis à-vis des tiers et auprès des tribunaux.

- Tout droit acquis doit être détenu de la personne précédemment inscrite, ce qui écarte toute usurpation ou prescription. Il ne peut y avoir de rupture dans la chaîne des inscriptions, l'accès au crédit et à l'investissement, etc

Les statuts fonciers au Maroc :

L'espace foncier est structuré par des statuts, dont certains ne procurent pas la stabilité et les garanties nécessaires pour entreprendre des investissements sur le long terme :

- **Le Melk**, largement prédominant (76% de la SAU) estimé à 7 millions d'hectares, peut appartenir en pleine propriété à titre individuel à une personne, comme il peut appartenir à plusieurs individus. Il est cependant confronté aux problèmes de morcellement, de l'indivision et à des insuffisances du système traditionnel d'établissement des actes constitutifs du droit de propriété.
- **Les immeubles domaniaux possédés par l'Etat**, personne morale de droit public, classés en Domaine Public (rues, plages, ports,), Privé (provenant des acquisitions à l'amiable, expropriation, confiscation...) et Forestier (forêts, dunes, ...), et représentent 270.000 hectares (3% de la SAU).
- **Les terres collectives** (environ 1.5 millions d'hectares, 17% de la SAU) appartenant en pleine propriété et dans l'indivision à l'ensemble de la collectivité ethnique concentrée et les terres guich (environ 240.000 hectares, 3% de la SAU). Ces deux statuts connaissent un démembrement du droit de propriété, dans la mesure où les ayants droits n'ont qu'une jouissance précaire.
- **Les terres habous** qui sont des biens immobilisés par le fondateur musulman et la jouissance profite aux catégories de bénéficiaires qu'il désigne, elles se caractérisent par plusieurs type (public, de famille, et zaouia) et font l'objet, en général, de location de courte durée, ils représentent 59.000 hectares soit moins de 1% de la SAU.

2

Fonctionnement du modèle oasien

1. Le modèle oasien régional

L'oasis constitue un milieu agricole particulièrement dense et productif où sont superposées plusieurs cultures irriguées par des khattaras¹ et/ou seguias². La strate arborée est occupée par le palmier-dattier, le tamaris ou les peupliers ; la strate arbustive par des arbres fruitiers, tels que l'olivier et l'amandier ; et enfin la strate herbacée par des plantes basses, telles que des plantes aromatiques ou des céréales. La strate arborée procure de l'ombrage aux différentes cultures et permet la cohabitation de l'espace par différents végétaux. Ces milieux contribuent fortement à la production de produits du terroir, à la fois traditionnels et authentiques du Sud marocain. La production agricole s'effectue donc en grande partie dans les oasis de l'aire d'investigation longeant les principaux oueds du territoire (localités de Fint, Taghdoute, Ighels, Afra, Izerki, Amergzane, Toundoute, etc.).

1 ouvrage destiné à la captation d'une nappe d'eau souterraine et l'adduction d'eau vers l'extérieur.

2 canal d'irrigation à ciel ouvert, en Afrique du Nord, que l'on rencontre souvent dans les oasis. Compte tenu des climats des régions concernées, ces systèmes rudimentaires impliquent d'importantes pertes d'eau par évaporation.

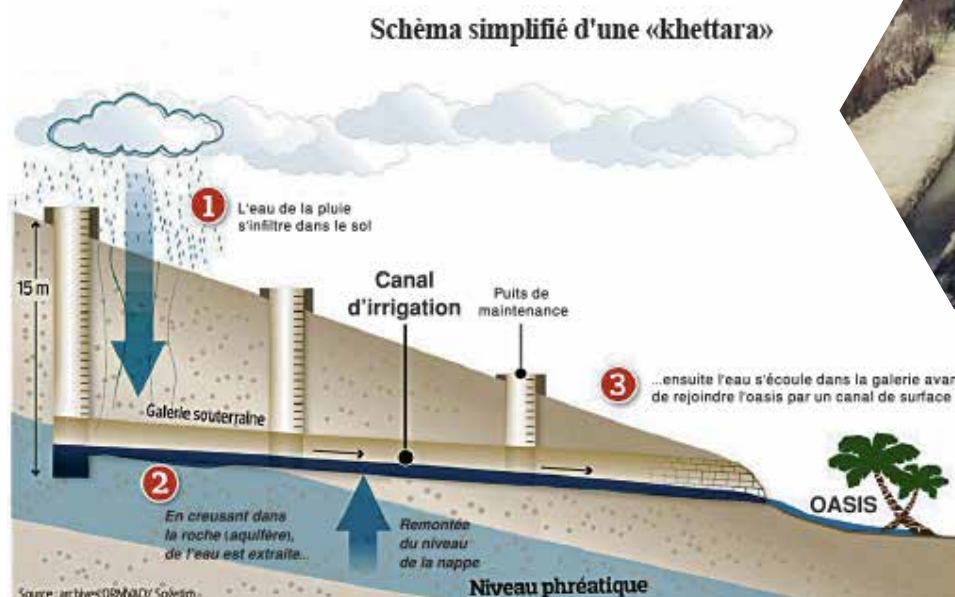
Ces productions agricoles s'effectuent en bordure d'oued, sur les points bas des vallées afin de récolter un maximum d'eau de ruissellement et de puiser l'eau des nappes phréatiques secondaires. Les parcelles sont le plus souvent de taille très réduite et de forme rectangulaire

- La palmeraie de Skoura constitue la plus grande étendue agricole de l'aire d'étude et une zone de production agricole intensive, grâce à l'irrigation. Ses terres cultivées s'étendent sur 3800 ha. On y récolte principalement les dattes des palmiers, les noix takkaout des tamaris et le bois des peupliers pour la construction.

- La commune de Skoura accueille aussi une coopérative huilière qui gère la production d'huile d'olive locale et une fromagerie. Comme dans toutes les autres oasis, l'activité économique à Skoura est dominée par l'agriculture et l'élevage (77% de la population selon le RGPH de 2014). Il s'agit d'une agriculture essentiellement irriguée. 17 % des agriculteurs possèdent des superficies inférieures à 1 ha, 72% ont des terres entre 1 et 3 ha et 11% ont des superficies supérieures à 3 ha³.

3 <http://www.saidi.ma/memoires/marah.pdf>

source : ORMVA



2. L'agriculture du bassin versant

Le bassin de l'oued Ouarzazate est situé sur le versant sud de la chaîne du Haut-Atlas central. Cette zone, en majeure partie aride et désertique, est occupée par des populations d'origines diverses, concentrées dans le fond des vallées montagneuses et dans les oasis. Les contraintes du milieu naturel ont fortement pesé sur l'organisation économique et sociale de ces populations, imposant notamment l'agropastoralisme, le développement de techniques d'irrigation et de culture adaptées, et une gestion rigoureuse des solidarités sociales. Disponibilités en terres cultivables et disponibilités en eau ont ainsi dessiné deux paysages originaux :

- Des oasis où les terres cultivables sont relativement étendues, où l'agriculture domine mais se pratique sur des périmètres réduits et discontinus, en fonction des disponibilités en eau. Des techniques de culture intensive y sont mises en œuvre, et les réseaux de distribution de l'eau y sont collectivement entretenus.

- Une zone de montagne où, si les disponibilités en eau sont relativement abondantes, mais où les terres cultivables sont si réduites que seul l'élevage semble possible. Les efforts de quelques générations de paysans, et des solidarités sociales très fortes ont cependant abouti à la création de longs rubans de terrasses accrochées à flanc de montagne, où se pratique une agriculture d'autosubsistance.

Le bassin versant de l'oued Ouarzazate, comme toutes les campagnes marocaines, est en pleine mutation. L'émigration et l'ouverture de la zone sur le monde extérieur ont entraîné des changements dans le comportement de la population, et on assiste aujourd'hui à l'éclatement de la société traditionnelle et à une décomposition des équilibres agro-pastoraux (Abdelaziz Essaid, 2000)¹

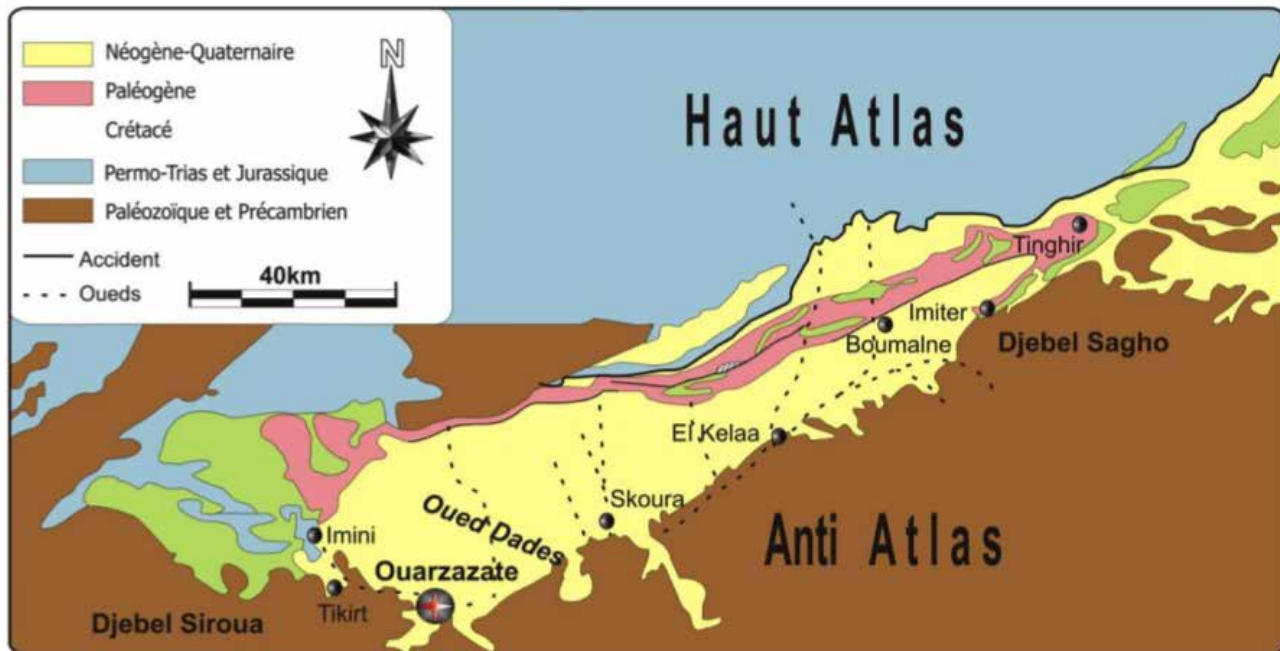


Oasisi de Fint - septembre 2018



¹ Organisation de l'espace et vie rurale dans le bassin versant de l'oued Ouarzazate (Maroc), par Abdelaziz Essaid sous la direction de André Humbert

2.1. Présentation du bassin de Ouarzazate



Cadre géologique du bassin de Ouarzazate (d'après la carte géologique du Maroc au 1/500.000°, feuille de Ouarzazate, simplifiée-thèse Madani Benyoucef- 2012)

Le bassin d'Ouarzazate occupe la partie centrale du sillon qui s'est individualisé entre le Haut Atlas et l'Anti-Atlas. Il est limité au nord par l'Accident sud-atlasique et par les affleurements précambriens de l'Anti-Atlas au sud (boutonnière de Saghro). C'est un bassin relativement étroit (environ 160 km de long pour une largeur maximale de 45 km au niveau d'Ouarzazate et de Skoura), d'altitude comprise entre 1100m et 1500m. (M. Agoussine et al, 2004)¹

Le bassin de Ouarzazate correspond à des unités de transition entre le domaine atlasique et l'Anti-Atlas tant par leur stratigraphie que par leur style tectonique. Il est caractérisé également par une couverture légèrement plissée, moins développée dans le Sud que dans le Nord et posée sur un substratum pénéplané.

¹ M. Agoussine et al. – Ressources en eau du bassin d'Ouarzazate, Bulletin de l'Institut Scientifique, Rabat, section Sciences de la Terre, 2004, n°26, 81-92.

2.2. Le rôle de l'agriculture dans la province de Ouarzazate

Le secteur agricole représente un des moteurs de l'économie de la région Draa Tafilalet, et représente 13% du PIB régional. Dans la province de Ouarzazate, l'activité agricole se centre sur les bassins et les vallées, alors que dans les zones

de plaine situées à l'intérieur, le climat plus sec provoque une désertification, et donc ces terres sont peu appropriées à l'agriculture.

L'agriculture, qui joue un rôle fondamental dans la région, est caractérisée par la diversité de ses cultures (céréales, agrumes, fruits, etc). Les principaux produits obtenus, en surface comme en volume de production sont les suivants :¹

- Céréales : Blé tendre, blé dur, maïs et orge.
- Légumes
- Cultures de fourrage - Légumineux
- Cultures industrielle - Agrumes
- Arboriculture : olives, amandes, palmiers, pommiers, abricotiers.

¹ monographie de la province de Ouarzazate

3. Biogéographie et trame végétale

3.1. Flore et végétation

Le milieu naturel de la vallée du Draa dont le grand Ouarzazate fait partie est d'une très grande richesse. Cette richesse a justifié par l'apparition d'une écologie spécialisée dans les milieux secs. Cinq unités de milieu ont été identifiées :

- L'unité plateau, particulièrement pauvre en termes de recouvrement (15%) et le nombre d'espèces, avec une nette dominante de *HAMMADA SCOPARIA* (La saligne à balai (*Hammada scoparia*) est une espèce de plantes de la famille des *Amaranthaceae*. Cette plante est originaire d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient)
- L'unité des versant qui se distingue de celle des plateaux par un recouvrement plus élevée l'abondance d'espèce comme *FARSETIA OCCIDENTALIS* et *SCIEROCEPHALUS ARABICUS* ; dans les secteurs avec blocs rocheux, des espèces caractéristiques des ravins apparaissent.
- L'unité des ravins, avec un recouvrement élevé et un nombre d'espèces important
- Une unité halophile, développée sur limons sales.



Parmi les végétaux observés sur le site, limons *PRUINOSUM SSP ALLEIZETTEI* est une espèce considérée comme rare au Maroc (Fennane et ibn Tattou 1998) ¹

- Au nord-ouest du secteur en bordure de lac se trouve un groupement tamaris (*Tamarix aphylla*) formant une ceinture large au niveau des embouchures (en particulier oued izerki).et étroite en General, avec une tendance à la fluctuation vers le haut ou le bas en fonction des niveau moyens du lac ; au niveau des embouchures, de nombreux arbres morts en partie submerges témoignent de niveaux plus bas du lac au cours des dernières années.
- Un inventaire floristique régional a permis la mise en évidence d'environ 80 espèces dont au moins quatre endémiques rares strictes au Maroc.
- Le secteur se caractérise par la coexistence d'éléments de souche méditerranéenne, tropicale et saharienne et par la présence de quelques endémiques.
- La végétation locale comporte un petit nombre d'espace, signe de sa grande fragilité. D'aspect en général assez homogène, plusieurs unités sont descriptibles.
- Les steppes se composent généralement de graminées en touffe pérenne, d'arbustes nains (max 50cm de haut), et de grands arbustes (jusqu'à 2m de haut), arbustes crassulescents.
- D'une façon générale, le cortège floristique est pauvre. La flore illustre un climat continental sec caractérisé par de larges fluctuations saisonnières essentiellement thermiques.
- Les espèces arborescentes, quand elles sont présentes, sont limitées aux bords des oueds où elles organisent des formations répulsives.

¹ Fennane.M et M.IBN TATTOU, 1998.catalogue des plantes vasculaires rares, menacées ou endémiques au Maroc.Boccone,243p

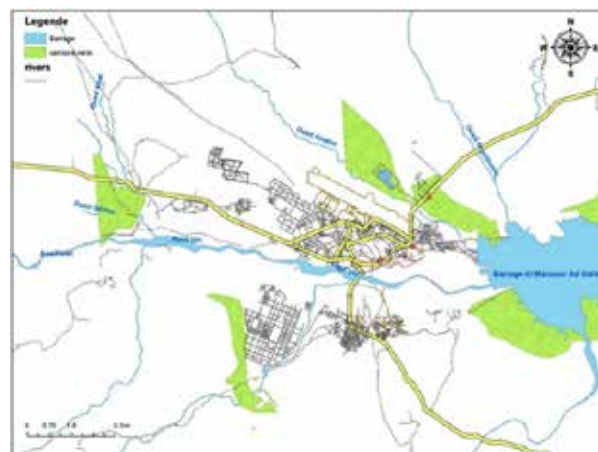


3.2. Le projet pilote de la ceinture verte

Le projet pilote de la ceinture verte d'Ouarzazate et la réutilisation des eaux usées permet de protéger la ville des vents forts et des nuages de poussière, met à la disposition des populations locales un endroit où elles peuvent profiter de la nature, génère des emplois dans le secteur de l'agriculture et encourage la participation publique à la prévention de la dégradation des terres et de la perte de la biodiversité.

Pour l'irrigation de ces nouveaux espaces verts, il a été procédé à la réutilisation des eaux usées et traitées de Ouarzazate. Financé par le gouvernement marocain et le Service coréen des Forêts, avec le soutien de l'ONU-Environnement et de partenaires locaux, ce projet vise aussi à améliorer la qualité de l'air, contribuer à la conservation de la biodiversité, fournir du fourrage et à améliorer les moyens de subsistance des communautés urbaines et périurbaines

- La superficie réalisée de ce projet est d'environ 402 ha



FAUNE

La majorité des espèces répertoriée ci-dessous est menacée de disparition à cause d'un milieu hostile et de la pression anthropique

▮ Mammifères : Chacal et Renard famélique. A la nuit tombée : petite gerboise et diverses espèces de gerbilles, d'autres espèces de souris.

▮ Oiseaux : La zone du barrage est un lieu foisonnant d'espèces d'oiseaux parfois rares et évoluant dans des reconstitutions de leur milieu naturel. On rencontre notamment 9 espèces migratrices de passage et 10 probablement nidificatrices dont pigeons, faucons, chouette effraie, courvite isabelle, perdrix gabra, le corbeau brun.

▮ Reptiles : Parmi les serpents il y a l'endémique vipère à cornes, le fascinant cobra d'Afrique du Nord, la vipère heurtant, plusieurs espèces de couleuvres. Parmi les lézard et autres reptiles on peut observer les Agamidés tels le fouette à queue, l'agame de bibron, et des petits geckos.

▮ Arachnides : on ne manquera pas de trouver diverses espèces de scorpions, le jour sous les pierres ou déambulant la nuit lorsqu'il fait chaud, et dont aucune n'est agressive. Les araignées sont abondantes ainsi que les tarentules et des représentants, souvent très impressionnants, de l'ordre des solifuges. ON rencontre également beaucoup d'espèces de criquets, de scarabées et de libellules.

▮ Amphibiens : parmi les principaux amphibiens, on relève le crapaud de brongersmai, le crapaud vert, le crapaud de maurétanie et la grenouille verte.

3.3. Les sites classés zone humides

Le barrage est classé en zone humide d'importance internationale par la convention Ramsar¹. Les espèces de poissons introduites dans ce lac sont les black-bass, les carpes communes et les carpes bleues. On remarque également une abondance de carpes chinoises qui se développent particulièrement bien et peuvent atteindre plus de 20 kg. Le site est un refuge important pour les espèces migratrices, particulièrement les moineaux, qui viennent se reposer avant et après leur traversée du désert. Le peuplement ornithologique du lac s'avère très intéressant, bien plus en ce qui concerne les nicheurs que les hivernants. Au moins 7 espèces se reproduisent sur ce site (le grèbe huppé, le héron cendré, l'aigrette garcette, le tardon cascara, le colvert, la foulque macroule et le gravelot à collier interrompu).

¹ La Convention de Ramsar, officiellement Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, aussi couramment appelée convention sur les zones humides, est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides, qui vise à enrayer leur dégradation ou disparition, aujourd'hui et demain, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative.

4. Hydrologie et fonctionnement des oueds

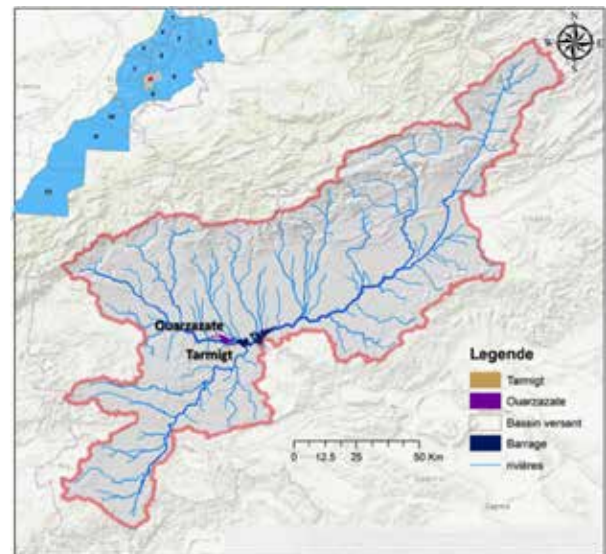
4.1. Hydrologie du bassin versant de Ouarzazate

Le réseau hydrographique du bassin est formé par des oueds DADES, M'GOUN, IZRKI, OURZAZATE et ses affluents (el Maleh, IMINI, IRIRI et AIT Bouchechenefint). Ces oueds forment le bassin supérieur du Drâa dont la superficie est de 15 170 km². A la confluence a été édifié le Barrage El Mansour Eddahbi.

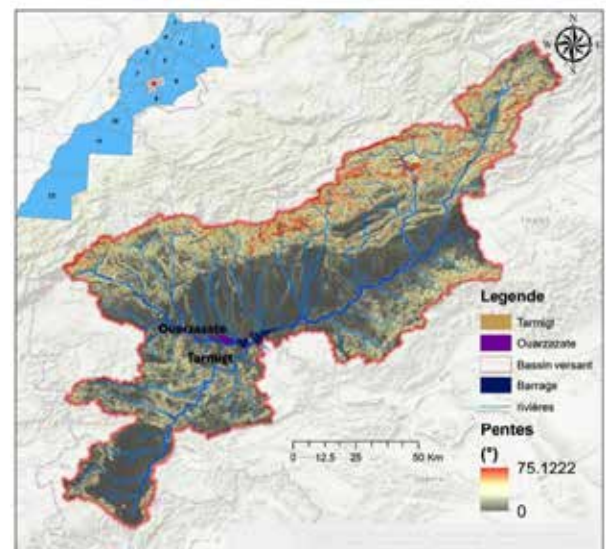
Le bassin de Ouarzazate s'étend quant à lui sur une superficie de 5 407 km² et correspond à un sillon généré lors des compressions atlasiques. Il est ainsi, limité au nord par la chaîne du Haut Atlas, à l'est par le massif ancien, à l'est par l'Anti Atlas oriental et au sud et est par les affleurements paléozoïques, sa pente moyenne est de 2% (Chamayou et al., 1977). Ce bassin de constitue

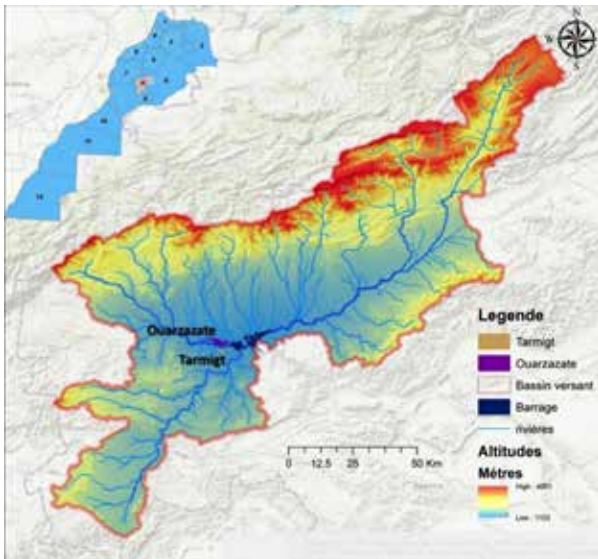
la partie amont du grand bassin de l'oued Drâa et recèle environ 7 % des ressources en eau souterraine du Maroc et des eaux superficielles très accessibles et exploitables.

Carte hydrographique du bassin versant



Carte de la pente du bassin versant





Le régime des cours d'eau du bassin d'Ouarzazate, est de type nival. Les crues d'automne sont en général peu nombreuses mais peuvent être importantes en termes de volume apporté. En moyenne, le nombre de crues est de deux par an. Les précipitations sont irrégulières et leur moyenne est faible et l'évaporation est très forte. L'apport moyen, en eau de surface, du bassin versant au barrage Mansour Eddahbi est très variable (la moyenne interannuelle des précipitations sur le bassin versant au barrage Mansour Eddahbi est de 115 mm)¹. Le potentiel en eau souterraine du bassin est assez important mais difficilement accessible. Les eaux les plus exploitées sont celles de la nappe phréatique alluviale (oueds Dadès, M'Goun et Ouarzazate). La qualité de cette eau se détériore de l'amont vers l'aval par augmentation de la minéralisation, ce qui entraîne une augmentation de la salinisation des sols après évaporation de l'eau.

¹ EIES projet de lignes d'évacuation de la centrale solaire et des postes de la centrale solaire, d'Ouarzazate et de Tazarte Office National de l'Electricité-E4489 v3 2013

4.2. Fonctionnement des oueds

Le cours d'eau par excellence des milieux arides est l'oued (wadi), essentiellement épisodique. Dans l'oued, l'écoulement se confond avec la crue. En certaines régions, le même mot désigne à la fois l'un et l'autre. L'eau s'écoule encadrée par des berges et reçoit les apports des nappes et filets d'eau diffus qui dévalent des versants. Le retard de la crue sur la pluie est plus ou moins grand en fonction de la distance parcourue, du débit, de la pente et de la perméabilité du lit du cours d'eau. Dans les zones cultivées, la crue, à la fois attendue et redoutée, apporte des alluvions neuves et recharge les nappes souterraines, mais elle emporte, en revanche, les jardins et les arbres. Elle peut aussi conduire à des transformations irréversibles du paysage morphologique, capables de bouleverser le cadre de vie des populations riveraines (Joly, 1962)¹. L'eau qui s'écoule dans les lits d'oued diffuse aussi sur les côtés, à travers les berges, et alimente des nappes latérales qui reçoivent également les eaux d'infiltration de la pluie et des ruissellements diffus sur les versants.

¹ Joly F. (1962) – Études sur le relief du Sud-Est marocain. Rabat, Travaux de l'Institut scientifique chérifien, Série Géographie physique, 10, 578 p

4.3. Aménagements hydrauliques

Le schéma hydro-agricole du sous bassin du Haut Draa est constitué principalement par le barrage Mansour Ed Dahbi, mis en service en 1972, dont la capacité est de 560Mm³ (439 Mm³ le 04/05/2010). Cet ouvrage, construit sur le site Zaouiat N'Ourbaze, à la confluence des Oueds Dades et Ouarzazate à l'entrée d'une gorge très étroites de 45km de longueur, à 25km de la ville de Ouarzazate.

Ce barrage répond à plusieurs enjeux :

- La protection de la vallée du Drâa contre les crues dévastatrices
- La mise en valeur des 6 palmeraies de la moyenne vallée du Drâa
- L'alimentation de la station solaire 2Mm³/an
- L'alimentation en eau potable/ irrigation (5Mm³/an) du grand Ouarzazate, notamment via la prise d'eau flottante installée au niveau du

marrabe, avec un débit de pointe de 170L/s et une capacité moyenne de production au niveau de la station de traitement de l'ordre de 140L/s (La dotation réservée à l'eau potable à partir du barrage Mansour Ed Dahbi est de 3.5 à 4 Mm³ /an contre environ 180 Mm³ /an pour l'irrigation. Les pertes par évaporation sont estimées à environ 56 Mm³ /an).

□ La production de l'électricité

Les principaux Oueds alimentant le barrage sont :

- L'oued Dades avec un débit moyen annuel de l'ordre de 7.4 m³ /s soit un apport de l'ordre de 233 Mm³/an (au niveau de la station hydrométrique Tinouar)
- L'oued Ouarzazate avec un débit moyen annuel de l'ordre de 4.6 m³/s soit un apport de l'ordre de 145 Mm³ /an (au niveau de la station hydrométrique Tinouar)

Malheureusement se barrage connait un taux d'envasement annuelle de 2Mm³/an, à cause du phénomène d'érosion des sols¹

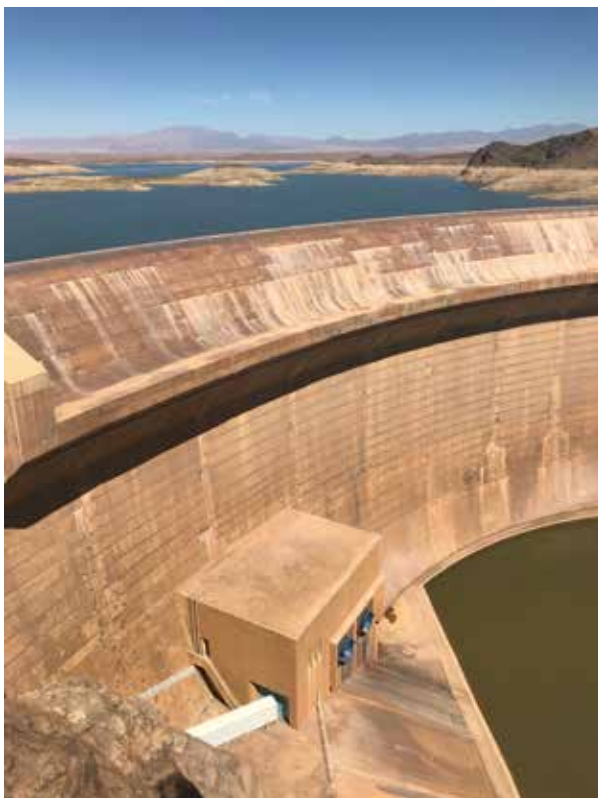
¹
Entretien directeur agence de bassin hydraulique Ouarza



Vue sur le lac el Mansour Ed Dahbi depuis le barrage - septembre 2018



La centrale hydroélectrique du barrage - septembre 2018



4.4. Eaux souterraines

La principale zone aquifère est celle du bassin de Ouarzazate qui est alimenté par les infiltrations se produisant dans le Haut Atlas et dans les zones de piémont. Les ressources traditionnellement utilisées sont constituées par les sous écoulement des oueds formant des nappes localisées d'épaisseurs faibles, inférieurs à 10L/S et d'une qualité chimique satisfaisante.

5. Vulnérabilités et adaptations : les projets en cours

5.1. Le développement du Solaire à Ouarzazate

C'est à partir de Ouarzazate que le Maroc entame sa transition énergétique par la grande porte. Le Plan Solaire Maroc ambitionne de produire 2 000 mégawatts d'énergie à l'horizon 2020 grâce aux énergies vertes comme le solaire, l'hydraulique ou l'éolien. Cette ambition se confirme et se consolide à travers le lancement de la deuxième phase du programme intégré d'énergie solaire.

Lancé en 2009, sur initiative royale et géré par le Moroccan agency for solar energy (MASEN), le projet du complexe solaire d'Ouarzazate est le premier d'une série de plusieurs centrales qui doivent d'ici 2020 totaliser une puissance de 2 000 MW. C'est une composante essentielle du Plan solaire marocain (PSM) qui comprend également les sites d'Ain Bni Mathar, et les sites de Foum El Oued, Boujdour et Sebkhath Tah. D'autres sites comme ceux de Midelt et de Tata seraient retenus pour abriter de prochains projets du plan solaire marocain Noor.

La mise en œuvre du plan solaire marocain va permettre (déjà écrit 2 fois plus haut) de couvrir ainsi 14% des besoins énergétiques du pays. L'objectif stratégique recherché est d'arriver à ce que la part des énergies renouvelables représente 42% de la capacité électrique installée à travers ces projets solaires et ceux développés dans l'éolien

5.2. La stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier

Les provinces présahariennes sont bien intégrées dans l'approche de l'aménagement du territoire qui s'appuie sur les vocations et les potentialités de chaque territoire pour promouvoir son développement. La stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier 45 a été lancée, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Errachidia le 04 Octobre 2013. Quarante-cinq programmes ont été identifiés mobilisant une enveloppe de 93 milliards DH dont 84 milliards sont en cours de réalisation par les départements ministériels. L'ANDZOA mobilisera 8 milliards DH à l'horizon 2020. Le développement des zones oasiennes et de l'arganier qui prend en compte les potentiels de chaque région, comporte un volet économique qui vise des objectifs ambitieux à l'horizon 2020 pour créer davantage de postes d'emplois et améliorer les revenus de la population en milieu urbain et rural. La stratégie comporte aussi un volet social qui concerne le renforcement des services de base dédiés à la population. Le plan de développement des zones oasiennes et de l'arganeraie prévoit également un volet environnemental qui porte essentiellement sur la protection des ressources à travers la sensibilisation de la population sur l'importance des forêts, la préservation des ressources hydriques et de la diversité écologique, la lutte contre la désertification et la requalification de 200 hectares de forêts, notamment l'arganier.

3

Modes de vie locaux

1. Mode de vie marocain et ouarzazi

Le Maroc se tourne résolument vers son avenir, il ne désire cependant pas rompre avec son histoire et ses traditions, c'est ce qui constitue sa force, puisqu'il regroupe carrefour d'autres cultures : berbère, arabe, Afrique sub-saharienne, et Europe. Cette mosaïque de cultures et d'influences confère au Maroc une grande richesse culturelle.

1.1. Le marocain dans sa vie quotidienne

1.1.1. La langue

Le Maroc représente une situation linguistique complexe, puisqu'on trouve l'arabe dialectal ou arabe marocain (Darija) pour quasiment la majorité de la population 60% selon RGPH-2014¹, le berbère, appelé amazigh pour 40% de la population générale du Maroc.

Dans la province de Ouarzazate le dialectal (Darija), représente 59% de la langue locale utilisée, or que le tachelhit² et tamazight³ représente 83,2% de la langue locale utilisée a la province de Ouarzazate, selon RGPH-2014.

1 Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014

2 Le tachelhit, ou chleuh en français, est une langue afro-asiatique, de la famille des langues amazighes. Il est parlé par les Chleuhs du Maroc. Le tachelhit est la plus importante langue berbère du Maroc par le nombre de locuteurs et par l'ampleur de son extension. La région du Sousse est le cœur de son aire d'expansion.

3 Les langues berbères (nom local : Tamazight) est un ensemble des dialectes ou langues qui forment un groupe de langues chamito-sémitiques (famille de langues parlées au Moyen-Orient et dans le nord de l'Afrique) dérivées du «berbère ancien». Elles sont présentes depuis le Maroc jusqu'à l'Égypte,

1.1.2. La cuisine

La cuisine marocaine est l'une des écoles de cuisine les plus riches du monde, en raison de la grande diversité et de la situation géographique unique du Maroc, témoin de passage de cultures différentes, berbères, juif, arabe, Afrique sub-saharienne, ainsi que d'autres. À titre d'exemple la civilisation arabe andalouse a apporté nombreux plats à la cuisine marocaine, en particulier ceux entre sucré et salé, tandis que les plats à base de

céréales demeuraient typiques au peuple berbère. Enfin l'art des légumes et fruits confit reste un savoir-faire juif.

La cuisine marocaine est une combinaison de plats sucrés et salés, ainsi que de nombreuses épices utilisées dans les deux plats, introduites au Maroc par l'intermédiaire de caravanes de marchands en provenance d'Inde et d'Égypte. Malgré la diversité des régions, on peut toutefois trouver les mêmes repas partout au Maroc.



<http://zenoovaa.blogspot.com/p/nos-epices-marocaines.html>



1.1.3. La famille

Depuis le début du 20ème siècle, le Maroc a connu une croissance démographique rapide due à un taux de natalité élevé face à une réduction de la mortalité. Selon le recensement de la population de 2014, le Maroc compte officiellement une population de 33 848 242 millions d'habitants, avec une densité de 78,0 habitants / km², un taux de croissance démographique de 0,99% et une espérance de vie à la naissance estimée à 75,5 ans soit 74,5 ans pour les hommes et 76,4 ans pour les femmes.¹

1 Selon la projection du Centre d'Études et de Recherches

D'après les données du recensement de la population marocaine de 2014 la taille moyenne des ménages est de 4,6 personnes en 2014, voire 4,2 personnes en milieu urbain face à 5,3 en milieu rural. Pour la structure des ménages on constate 7,2% de l'ensemble des ménages sont constitués d'une seule personne, et 46,7% de 5 personnes ou plus.

Pour ce qui est des chefs de ménage/sexe, on remarque que 16,2% des ménages sont dirigés par des femmes (18,6% en milieu urbain et 11,6% en milieu rural). Parmi ces derniers, 20,9% de ces ménages sont constitués d'une seule personne. La structure des femmes chefs de ménage selon le statut matrimonial montre que 55,2% sont veuves, 19,7% sont mariées, 14,3% sont divorcées et 10,8% sont célibataires selon (l'étude des indicateurs sociaux du Maroc 2013-2014).² .cependant le nombre moyen d'enfants par femme se situe à 2,2 enfants/femme en 2014. Par milieu de résidence, cet indice s'établit en 2014 à 2,5 en milieu rural et à 2,0 en milieu urbain. La fécondité enregistre son niveau le plus bas (2,1) dans les régions de l'Oriental, Souss-Massa, Fès-Meknès, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra. Or que les régions qui affichent l'indice synthétique de fécondité les plus élevés sont ; Eddakhla-Oued Eddahab avec 2,9 enfants/femme, Drâa-Tafilalet 2,7 enfants/femme (où se situe notre zone d'étude Grand Ouarzazate).

La famille marocaine est composée en majorité de deux types de familles à savoir ;

- Familles complexe (la grande famille) dont la taille moyenne est de 7,9 personnes qui représentent 21,6% de l'ensemble des ménages marocains (ce type on le trouve plus dans le milieu rural 46,6% que dans le milieu urbain 33,1%).
- Famille nucléaire (petite famille) représente uniquement des parents et de leurs enfants. Ce type de famille constituent la fraction la plus importante des ménages marocains. Pas moins de six ménages sur dix (60,3%) appartiennent à ce type.³

Dans la société marocaine, globalement on

Démographiques.

² Les indicateurs sociaux du Maroc 2013-2014 Edition 2016 du Haut-commissariat au plan

³ Structures et caractéristiques des familles au Maroc, Haut-commissariat au plan 2011

comprend mal un individu vivant dans la même ville (milieu urbain) / le même douar (milieu rural) que ses parents et qui habite seul. On assiste même, à une cohabitation des jeunes avec leurs parents même après leur mariage. Pour cette raison la maison marocaine⁴ représente 56,8% de l' type d' habitat au Maroc, suivi du logement de type rural 22,8%, et les appartements 11,6%⁵ qui constituent sans doute au Maroc l'une des formes d'urbanisation contemporaine.

⁴ Ce sont des maisons typiquement marocaines, constituée d'un Hall d'entrée et d'un salon traditionnel et les chambre, ainsi que des toilettes traditionnelles dite (beldi), généralement on ne trouve pas des douches dans les maisons marocaines. Elle constitue aussi une terrasse en haut de la maison pour séchage des vêtements, et aussi pour se rafraîchir en période estivale.

⁵ Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014

1.1.3. La religion

L'Islam est la religion officielle de l'État. Le roi est le chef religieux du pays. 99% des Marocains sont musulmans, principalement sunnites. La coexistence avec les autres religions se fait en bonne intelligence depuis des siècles et, la pratique des autres religions est garantie par la constitution.

Les échanges culturels et commerciaux avec l'Europe et l'occident en général influencent le Maroc pour une approche modérée de l'Islam. Les mouvements fondamentalistes y restent marginaux dans le pays. La jeunesse reste très croyante mais devient un peu moins pratiquante.

Dans les villes, la journée est rythmée par le muezzin qui appelle aux 5 prières journalières depuis le haut du minaret. Pendant le Ramadan, les Marocains jeûnent, cessent de boire et de fumer du lever au coucher du soleil. Leur quotidien s'en trouve modifié, les services publics et les entreprises aménagent leurs horaires.

1.1.4. Les chants et les danses

Chants et danses tiennent une grande place dans la vie marocaine. Ainsi, les Chiouks (maîtres) qui sont les dépositaires de la tradition, animent les festivités familiales dans les villages comme les mariages, les baptêmes et autres fêtes. Lors de ces fêtes il est chanté des poèmes antiques, des textes religieux ou des chansons sur le vécu quotidien. Les Chiouks se font accompagner par le bendir (un instrument de musique).

À titre d'exemple la danse Ahwache la danse la

plus célèbre de la ville de Ouarzazate ainsi que dans toute la région de Sousseest une danse collective pour célébrer toutes les festivités et moments importants de la vie. Elle fait partie de la vie sociaux-culturelle des amazighe(berbère). C'est tout un art musical mariant harmonieusement le mouvement, le rythme et la voix. Elle est instrumentalisée par les flûtes et les bendir (tambour sur cadre appelé allun en berbère) et se caractérise généralement par tout un processus d'improvisations poétiques. On trouve souvent le groupe des femmes autour ou en face de celui des hommes, Ahwach se déroule en plusieurs temps, la partie la plus difficile à réaliser dans cette danse est celle qui constitue son originalité : c'est la partie de l'msaq : les joutes poétiques qui précèdent la danse. En effet, ces joutes poétiques nécessitent que les quelques danseurs d'Ahwach qui s'en chargent soient dotés d'un extraordinaire pouvoir d'improvisations poétiques. Les deux chœurs (hommes /ou femmes) se tiennent face à face et alternent leurs chants qui font généralement référence à l'amour, à la nature, ou aux événements qui se passent dans la tribu. Les manifestations gestuelles entrent ensuite en jeu, elles comportent les claquements des mains, les jeux de tambours qui constituent des moments forts de l'ahwach. Les rythmes musicaux ainsi que les gestes des danseurs s'accélèrent au fur et à mesure que la danse s'intensifie. La solennité qui se dégage de ces danses en fait un spectacle d'une beauté extrême.¹

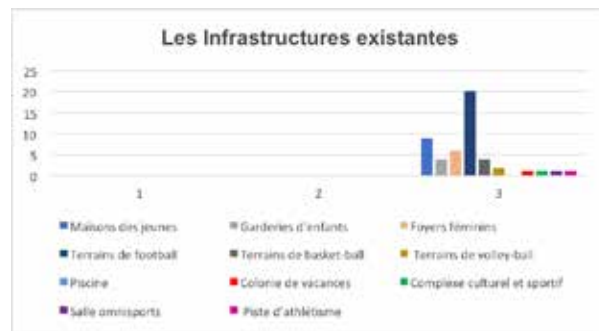
¹ noujournsouss.com
 Ahouach chants et danse collective de Sous» Ahmed Bouzid ELGUERSSANI
 Marie CAPGRAS d'après Olsen, Myriam Lort-Jacob, Bernard, Pref.Musiques de l'Atlas.Arles: Actes sud cité de la musique, 1997.

<https://lematin.ma/journal/2018/festival-national-arts-dahwach/297962.html>



2. Mode de vie à Ouarzazate

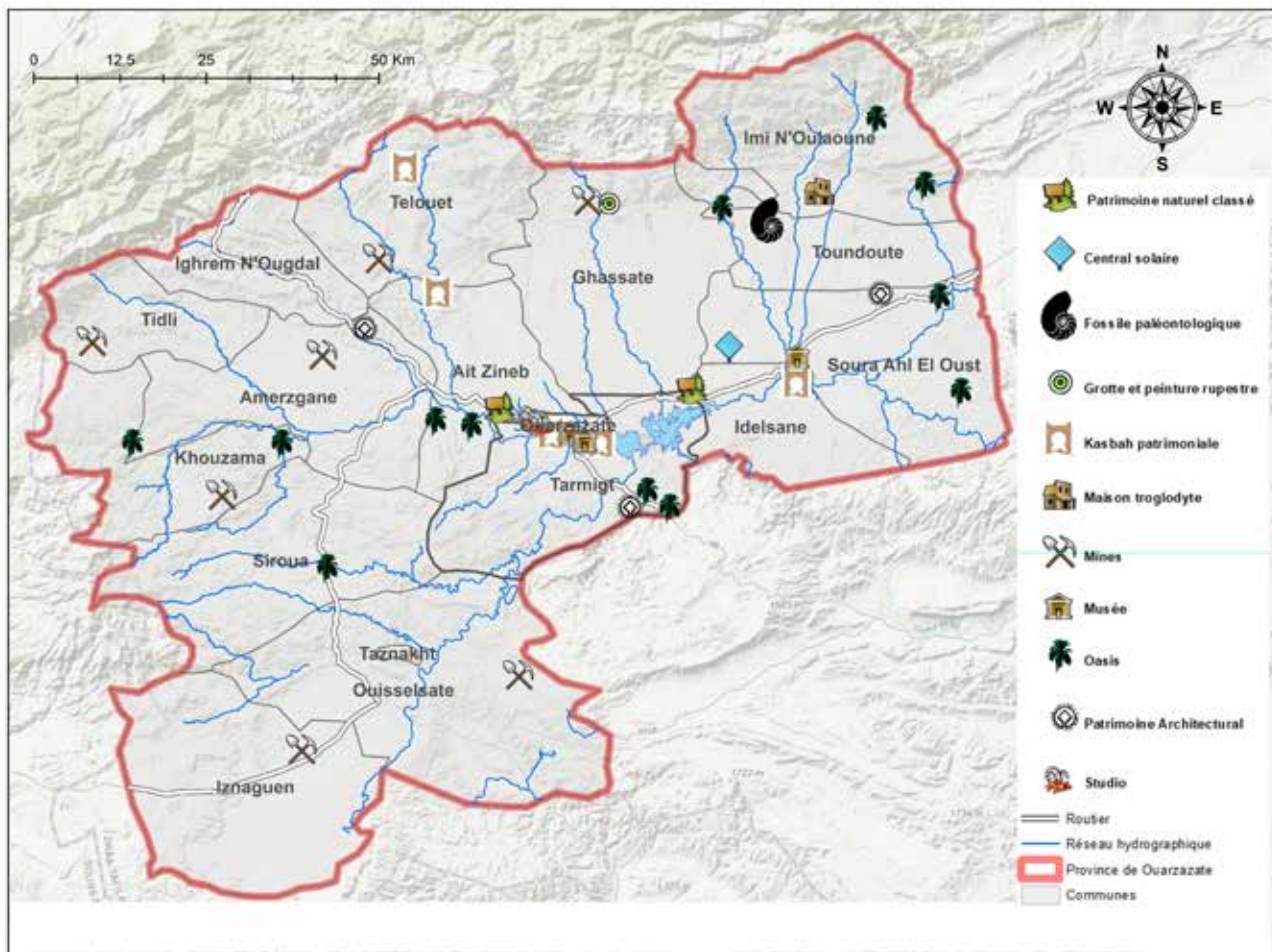
Ouarzazate, composé de « ouar » et « zazate », c'est une synthèse parfaite de deux langues : tamazight et arabe. « Ouar », amazighe, signifie la négation dans toutes ses formes, celui qui ne possède pas ; le second arabe « zazate » pluriel de « zzaza » qui signifie : turbulence, désordre, bruit, c'est ainsi que la ville de Ouarzazate signifie la ville sans bruit. À l'orée du 21ème siècle, Ouarzazate conservait encore un caractère authentique propre aux territoires ruraux. Elle s'intégrait parfaitement dans son contexte naturel et humain inhérent aux régions du sud-est. Une ambiance désertique trahie par des palmeraies qui longent l'oued Ouarzazate.



Animations pour les enfants sur la place Mouhahidine - septembre 2018

2.1. La jeunesse

La population jeune (15-29 ans) représente 60,5% de la population générale du Maroc d'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, et représente 60,5% du total de la population municipale de la province de Ouarzazate. Dans la Province de Ouarzazate beaucoup d'équipements – bien qu'insuffisants – et d'associations sont dédiés à cette tranche d'âge.



2.2. La culture

La province de Ouarzazate se caractérise par la richesse et la diversité de son patrimoine culturel et de ses monuments historiques.

2.2.1 Secteur Éducatif :

Les écoles coraniques traditionnelles : Ces écoles ont joué jadis un rôle important dans la diffusion des préceptes de l'Islam et de la civilisation islamique. Certains Oulamas et Fquihs, lauréats de ces écoles sont connus par leurs écrits. À titre d'exemple on peut citer, Mohammed EL MEHDI BEN ABBASS TODGHI ET Abdelouahed DADESSI très célèbre au 11ème siècle de l'hégire. Les écoles coraniques les plus célèbres sont :

- Ecole de Tamaâroufte à Taznakhte.
- Ecole de Sidi Brahim SBAAI à SKOURA.
- Ecole YAAKOUBIA à AMZAOUEROU.

Bibliothèques :

- Publiques (modernes) : 08
- Privées (traditionnelles) : 05
- Bibliothèque mobile : un nouveau concept à Ouarzazate, mener par le directeur de la culture,

cette bibliothèque mobile fait le tour de la province de Ouarzazate (il s'installe dans chaque ville 2mois au maximum) puisque c'est la seul a la province, dans l'attente d'avoir d'autre une bibliothèque mobile pour chaque ville (d'après un entretien avec le directeur de la culture de la province de Ouarzazate).



Le bibliobus à Ouarzazate - <https://azekka.org>

2.2.2. Secteur Patrimonial

- Kasbahs et Ksours

Les Kasbahs¹ constituent un patrimoine architectural et civilisationnel d'une valeur inestimable. D'ailleurs, la région est connue sous le pseudonyme de « région des mille et une kasbah ». Certaines d'entre elles sont classées patrimoine

¹ Les kasbahs sont généralement des demeures individuelles fortifiées appartenant généralement à d'anciens notables et qui datent du 18e siècle ou 17e siècle pour les plus anciennes

humanitaire international et sont connues mondialement (Ksar² Ait Ben Haddou, Kasbahs de Taourirt et de Tifoultoute à Ouarzazate). Mais malheureusement la situation actuelle des ksour et kasbah est très préoccupante. Ce patrimoine historique tangible et intangible est fortement dégradé et menacé de disparition. Cependant le Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville -MHPV à travers Al Omrane a conduit un programme de réhabilitation de 17 ksours et kasbahs essentiellement dans la région du Tafilalet. Les composantes sur lesquelles ce programme est intervenu sont : la réhabilitation des murailles et de la voirie, le confortement des bâtisses (que ce soit des ateliers, des commerces ou des maisons qui menacent ruine), l'installation de l'infrastructure de base (voirie, assainissement, éclairage), le réaménagement des espaces publics (placettes, auvents, kissariat...) et dans certains cas la mise en place d'infrastructures sociales (centres pour les femmes...) ³.

- **Édifices et lieux historiques**
Certains de ces édifices et lieux sont classés patrimoine national à protéger. À titre d'exemples on peut citer entre autres les Gorges de Dadès, et les lieux historique de la région de Bougafer et l'Oasis du Dadès

- **Zaouias et Mausolées**
Certaines de ces Zaouias et Mausolées connaissent actuellement la célébration de Moussems⁴ et Festivals de grande renommée (voir liste des Moussems au paragraphe réservé au secteur touristique dans la présente monographie).

- **Arts populaires : (40 équipes folkloriques)**
La région est connue par une multitude de troupes folkloriques dont certaines sont célèbres mondialement comme les troupes d'Ahidous de Kelaât M'gouna et les troupes d'Ahouch de Taourirt et de Tifoultoute (Ouarzazate).

Situation actuelle :

- **Les Associations culturelles : 200**
Associations participant à l'animation de l'activité

² Les ksour pluriels de ksar sont des villages entourés d'un mur d'enceinte, et protégés par des tours de guets. Ils sont très anciens et certains sont millénaires. Ils peuvent abriter des centaines d'habitations, des espaces collectifs.

³ Document de projet du « Programme d'accompagnement pour la valorisation durable des ksour et kasbah du Maroc »

⁴ Établissement religieux sous l'autorité d'une confrérie musulmane, spécialement affecté à l'enseignement

culturelle de la région.

- **Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural Atlassique et Sud-Atlassique (CERKAS) :** Créé en 1989 par Le Ministère des Affaires Culturelles pour faire face aux effets destructeurs qui menacent le patrimoine architectural en terre. Il siège à la partie Sud-Est de La Kasbah de Taourirt à OUARZAZATE. Depuis sa création, le centre a participé à la restauration de La Kasbah de Taourirt, de Ksar Ait Ben Haddou et le grenier collectif de la localité d'Ighrem Nougdal.

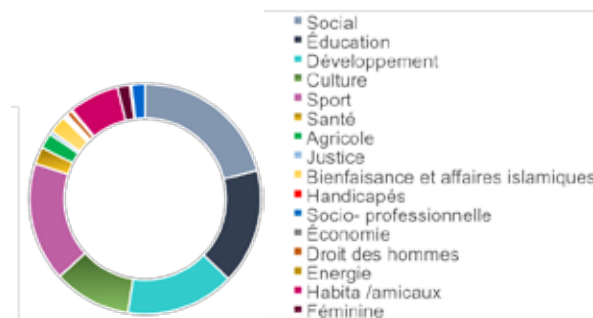
2.2.3. Secteur Associatif



La ville de Ouarzazate compte un grand nombre d'associations agissant dans divers domaines (social, culturel, environnement, jeunes, santé, etc), toutefois ; il est capital de signaler que la plupart de ces associations sont apparues avec le lancement de l'INDH¹ en 2005 et nombreuses sont les associations inactives. Le rôle de ces acteurs est complémentaire avec le travail du conseil municipal et restent ainsi un partenaire incontournable du conseil notamment pour certains secteurs tels (alphabétisation, handicapés, environnement,). Il est à signaler que Seules 63 associations sur 416 ont bénéficiés des subventions de la municipalité (exercice 2009) soit 15.14%.

¹ Initiative nationale pour le développement humain, Le projet a été lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 18 mai 2005

Domaines d'interventions des associations existantes



4

Leviers de développement économique du territoire

La ville de Ouarzazate est l'une des dernières grandes villes avant les étendues désertiques du sud de l'Anti Atlas annonciatrices du Sahara. Ouarzazate se positionne comme le centre névralgique de la région, source d'activités économiques, culturelles, sociales et touristiques.

Ces principales activités sont l'agriculture, les mines et les énergies renouvelables, le tourisme ainsi que l'industrie du cinéma. La province de Ouarzazate se situe au croisement de trois grandes régions que sont Béni Mellal – Kénifra, Souss – Massa et Marrakech – Safi, soulignant une certaine proximité avec la grande ville touristique de Marrakech. Selon le RGPH de 2014, les deux communes les plus peuplées et les plus densément construites de la province sont Ouarzazate avec presque 70000 habitants et le centre de la commune de Tarmigt (Tabounte) avec plus de 30000 habitants. Localisées côte à côte, séparée par l'oued Ouarzazate et sa zone vivrière, elles forment le cœur urbanisé du Grand Ouarzazate.

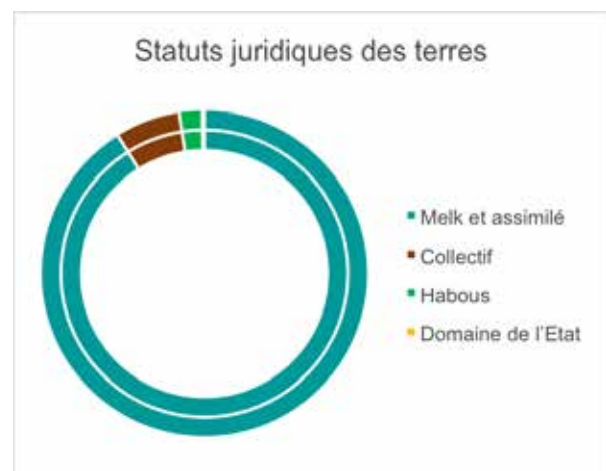
1. L'agriculture et l'élevage

La province de Ouarzazate possède un caractère rural dominant. L'agriculture constitue un secteur vital pour la province, procurant des revenus à la grande majorité de la population et permettant de réguler l'exode rural.

Le régime juridique des terres agricoles est dominé par le statut Melk (Les terres dites « Melk » sont des terres qui relèvent du domaine privé, quelles soient achetées, héritées ou données) à raison de 91,07% de la superficie. Ce statut est suivi du collectif avec 6,44% et du Habous (Les terres dites « habous » sont des terres léguées par une personne à une institution religieuse) avec 2,27%, et enfin du domaine d'état avec une occupation de 0,22%.

Concernant le mode de faire valoir des terrains agricoles 20.980 ha, soit 91,07%, sont exploités directement par les propriétaires, tandis que le reste est donnée en location (4,47%) ou à bail¹ en

¹ Un bail rural est un contrat par lequel un propriétaire agricole met à disposition d'un exploitant agricole des terres ou des bâtiments agricoles, en vue de les exploiter, en contrepartie d'un loyer ou d'un partage de récolte.





La superficie agricole utile représentant 23.037 est caractérisée par une micropropriété et un morcellement très accentué. En effet, la taille moyenne des exploitations ne dépasse pas 0,95 ha avec 7,64 parcelles en moyenne par exploitation »¹

¹ Monographie agricole de Ouarzazate

L'agriculture est caractérisée au niveau de la province de Ouarzazate par l'association de productions végétales et animales. Celles-ci sont intimement liées et se complètent dans la majorité des exploitations dont 94% ne dépassent pas une superficie de 2ha.

Les conditions agro écologiques très variées à Ouarzazate et la faible utilisation des engrais chimiques et des pesticides autorisent le développement, dans de très bonnes conditions, d'une large gamme de cultures de qualité labellisées¹.

¹ La labellisation, le processus d'attribution d'un label de qualité à un produit

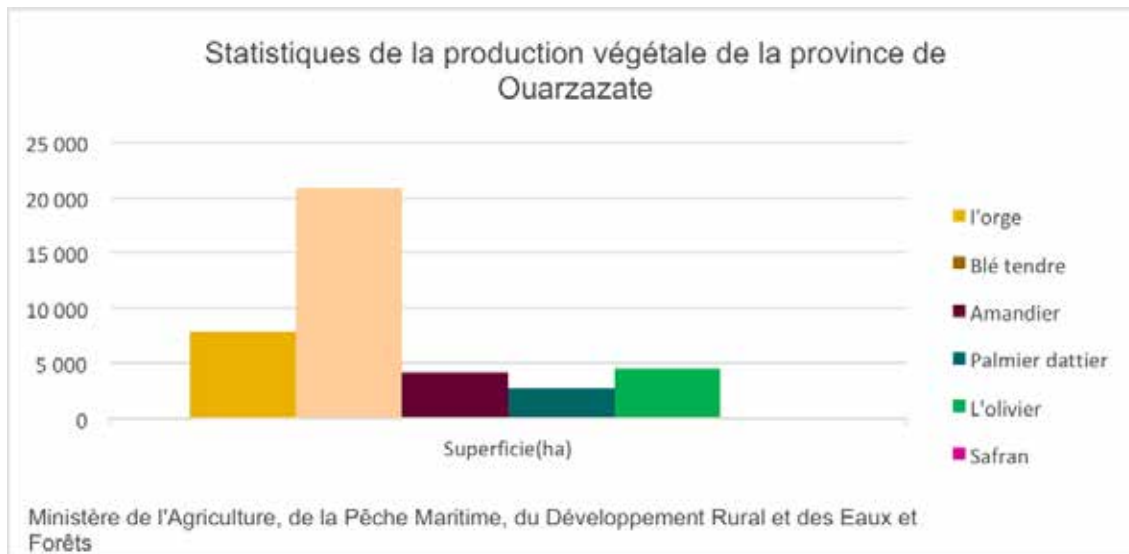
Dans le cadre du plan Maroc vert, plusieurs projets de développement ont été lancés entre 2009 et 2011 sur le territoire de Ouarzazate tels que le développement du palmier-dattier dans les oasis de Ouarzazate et Tinghir lancé en 2009, et le développement de l'oliveraie lancé en 2013¹

¹ Office Régionale de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate (2014), Bilan des réalisations physiques, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Conseil d'administration – Exercice 2014, 16 p-SDAU 2018

Produit	Propriété	Usage	Label	Signification
Safran de Taliouine	Culinaire et médicinale	Produit cosmétique et médicinal. · Art culinaire et infusion	AOP	L'appellation d'Origine Protégée (AOP) soulignant que la qualité, la réputation ou les caractéristiques du produit sont dues au milieu géographique
Dattes de Boufeggous	Culinaire	Culinaire	IGP	L'Indication Géographique protégée (IGP) soulignant que le produit est originaire d'un seul territoire
Datte Jibel du Drâa	Culinaire	Culinaire		

Source : Direction de Développement des Filières de Production (2017), Trésors des terroirs du Maroc, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 231 p. SDAU 2018

1.1. La production végétale



- Les céréales occupent une place importante et couvrent 33 530ha de la superficie cultivée. Toutefois, leur importance connaît des fluctuations en fonction des disponibilités en irrigation des parcelles.
- L'orge 7900ha est la principale céréale, toutefois son importance régresse de plus en plus au profit du blé tendre représentant 20 860ha, plus productif et dont la culture est fortement encouragée par l'État en vue de combler le déficit de cette denrée au niveau national.

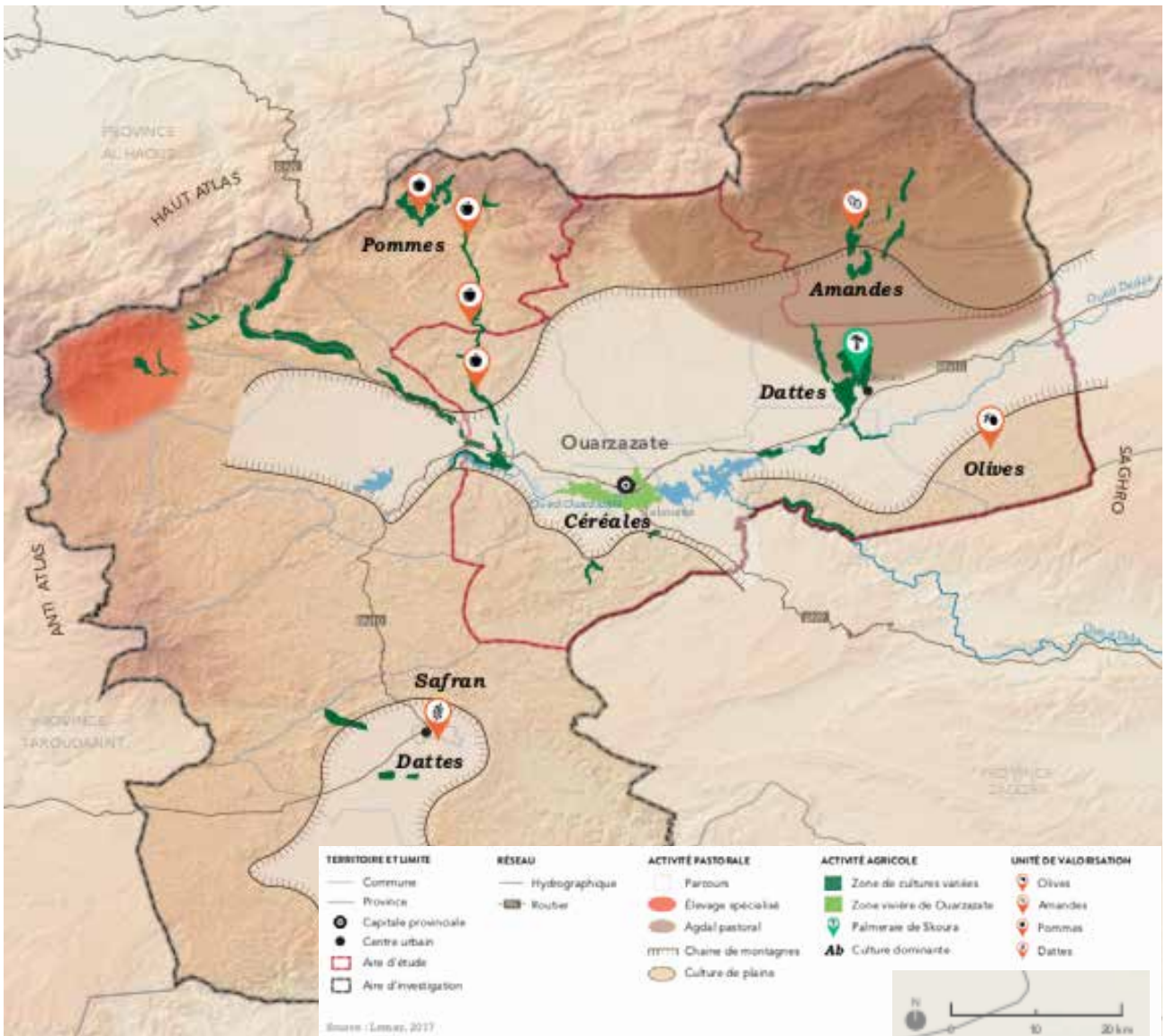


Photos de la Zone vivrière de Ouarzazate - octobre 2018

L'arboriculture fruitière est pratiquée là où les disponibilités en eau d'irrigation le permettent. L'amandier représente une surface de 4150 ha, le palmier dattier 2750 ha, et l'olivier 4 520ha

La zone est connue également pour ses cultures spéciales dont le safran, qui occupe des superficies réduites (85 ha).

La culture maraîchère tient une place prépondérante à Ouarzazate ; essentiellement destinée à l'autoconsommation, une partie est commercialisée en dehors de la province (Marrakech, Taroudant et Agadir). Le développement des cultures se développe autour des centres urbains de Ouarzazate et Tarmigte en vue de satisfaire le marché local.



Carte de localisation des activités agricoles et pastorales de la région - SDAU mars 2018 - Agence lemay

La zone vivrière de Ouarzazate

Dans la commune de Ouarzazate, la zone vivrière est située sur les deux rives de l'oued Ouarzazate et s'étend sur 1 000 ha. Elle s'appuie sur un système d'irrigation débutant dans le ksar

de Tifoutoute, dont deux seguias acheminent l'eau jusqu'aux cultures, irriguées ensuite par une multitude de canaux secondaires. Il s'agit aussi en partie d'une zone d'épandage des eaux de crue, permettant une agriculture semi-intensive.





Vue sur la zone vivrière de Ouarzazate depuis la Kasbah de Tifoutout - Septembre 2018

Les séguias

Les séguias sont des canaux d'irrigation et de distribution d'eau à ciel ouvert qui acheminent l'eau vers les espaces urbains et les cultures. Placées le plus souvent directement au sol, elles assurent l'irrigation d'une majorité d'oasis. Celles-ci sont parfois surélevées afin d'amener l'eau par gravité jusqu'aux cultures, ces derniers sont contrôlés par des vannes de régulations-traditionnelle



Localisation des séguias



Vanne de contrôle d'un séguia zone vivrière - octobre 2018



1.2. L'élevage



L'élevage représente une part importante de l'économie des habitants de la région. Une bonne partie de l'élevage est menée dans les parcours forestiers où chèvres et moutons pâturent. Les pâturages ont pour la plupart un statut foncier juridique forestier¹. Les effectifs des troupeaux (ovins 231863 et caprins 450095) au niveau du territoire connaissent de très importantes fluctuations qui sont dues principalement aux aléas climatiques².

¹ Le domaine forestier relève du Domaine Public de l'État, il comprend les forêts domaniales, les mappes alfatières, les dunes, les maisons forestières et leurs annexes, les plantations et pépinières créées dans les forêts domaniales, les terrains domaniaux reboisés et les terrains acquis en vue de leurs reboisements. Il présente les caractéristiques suivantes: Il est géré par l'autorité gouvernementale chargée des forêts; Les biens collectifs soumis au régime forestier ne peuvent être aliénés qu'avec l'autorisation préalable du ministre chargé des forêts; Les ressources provenant du domaine forestier compris dans les limites territoriales de la commune, Le domaine forestier est régi par les textes suivants: Le Dahir(Décret du roi du Maroc) du 10-10-1917 sur la conservation et l'exploitation des forêts, tel qu'il a été complété et modifié. Le Dahir du 30-09-1976 relatif à l'organisation de la participation des populations au développement de l'économie forestière.

² Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts



<http://www.masen.ma> - Programme agrisud



2. Tourisme et culture

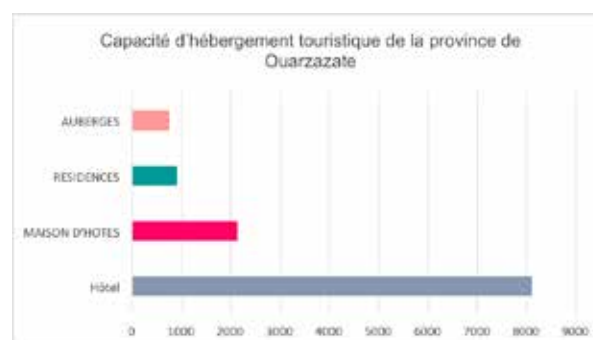
La destination de Ouarzazate et ses régions est très riche en paysages et sites divers et ses potentialités sont considérables et complémentaires pour développer plusieurs produits touristiques notamment ceux liés à la montagne, la culture et le tourisme oasien. Les nombreuses composantes naturelles jumelées à la variété des paysages naturels emblématiques, dont de nombreuses oasis, les vues panoramiques imprenables, un ensoleillement exceptionnel ainsi qu'une véritable richesse culturelle et architecturale, représentent tous un potentiel pour le développement touristique du Grand Ouarzazate.

2.1. Les hébergements



<http://www.hotel-berberpalace.com>

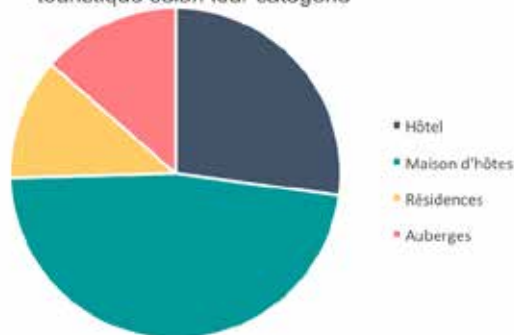
La taille des établissements d'hébergement de Ouarzazate est de faible capacité avec une moyenne de 29,77% lits.



La catégorie de l'hébergement reste un moyen important de l'observation touristique, il ressort du graphe « répartition des établissements d'hébergement touristique selon leur catégorie » que la catégorie Maison d'hôtes représente à elle seule 47% de l'offre en hébergement. Viennent par la suite les auberges avec 14% et les résidences avec 12%. Ces formules d'hébergement représentent 26% de la capacité hôtelière de la province de Ouarzazate. Il convient de noter que les hôtels, toutes catégories, représentent 47%. La province ne dispose que d'un seul établissement de catégorie 5 étoiles, représentant 1% de la capacité¹.

¹ Direction de la Stratégie et de la Coopération du Département du Tourisme, Maroc, 2017.SDAU 2018

Répartition des établissements d'hébergement touristique selon leur catégorie



2.2. La fréquentation touristique

Le volume des arrivées touristiques est passé de 26 6507 en 2010 à 192 719 en 2016, soit une régression de 38,28%. Quant aux nuitées touristiques, elles ont également connu une régression de 46,32% passant de 420 688 nuitées en 2010 à 287 493 en 2016¹

¹ Direction de la Stratégie et de la Coopération du Département du Tourisme, Maroc, 2017.SDAU2018

L'évolution des Arrivées/Nuitées entre 2010-2016



Faiblesse de la durée moyenne de séjour

La durée de séjour des touristes enregistrée dans le Grand Ouarzazate ne dépasse pas 1,5 jour par touriste, ce qui signifie que la destination Ouarzazate n'est qu'une étape touristique, et les touristes n'y séjournent donc pas pour une longue durée¹

¹ Direction de la Stratégie et de la Coopération du Département du Tourisme, Maroc, 2017.SDAU2018



L'impact du tourisme reste donc relativement minime tant que la durée de séjour des touristes est faible .

La baisse très remarquable des nuitées de la majorité du tourisme de séjour s'explique par la crise du tourisme international notamment attribuable à la situation économique et financière des principaux marchés émetteurs de tourisme. Toutefois, des facteurs internes ont aggravé la situation : la faiblesse de la promotion et de l'animation et surtout l'enclavement aérien, le Grand Ouarzazate étant faiblement desservi par les compagnies aériennes.

« Les arrivées des non-résidents enregistrées dans les établissements d'hébergement touristique classé ont marqué une régression de -152,71% à la fin 2016 par rapport à l'année 2010 et de -13% en comparaison avec l'année 2015. A noter que les touristes français qui ont enregistré un total de 100 634 arrivées en 2010 ont régressé pour atteindre un total de 23 787 en 2016, soit une baisse de -323,06%. Les volumes des arrivées des marchés d'Allemagne, d'Espagne, du Royaume Uni, d'Italie, et des Pays-Bas ont enregistré des baisses respectives de -15,06%, -14,07%, -70,02%, 196,52%, et -83,31% ».

2.3. Les projets porteurs annoncés dans le secteur du tourisme

La Stratégie de développement touristique au Maroc, consacre le territoire touristique Atlas et Vallées, dont fait partie le grand Ouarzazate, comme la destination phare de l'écotourisme et du développement durable autour de trois sites :

- Le Haut Atlas : Montagne et culture vivante ·
- Ouarzazate : le prélude du désert ·
- Vallée et oasis : l'escapade au désert¹

¹ Société Marocaine de l'Ingénierie du Tourisme (2011), Vision 2020, Stratégie de développement touristique, Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 116 p-SDAU 2018

- Dans le cadre du programme n°1 « Azur 2020 », visant le rééquilibrage de l'offre au profit du balnéaire, une nouvelle station, non balnéaire, dite « carbone neutre » verrait le jour à Ouarzazate. Le programme prévoit en effet le « développement de la première destination africaine carbone neutre au niveau du site de Ouarzazate en prenant appui sur la plateforme de production d'énergies pour compenser les émissions de CO2 générées par toutes les activités économiques et touristiques locales »

- Le programme n°3 de la Vision 2020 « Patrimoine & Héritage » a pour but de valoriser l'identité culturelle marocaine à travers la mise en valeur de son patrimoine, notamment architectural. La concrétisation de ce programme sur le territoire de Ouarzazate s'est effectuée en 2011 par le lancement du projet de réhabilitation des kasbahs. Avec une enveloppe de 400 millions de dirhams, ce programme projette notamment de transformer des kasbahs en unité d'hébergement touristique. Cependant, aucune information n'a été trouvée concernant le niveau d'avancement ou la réalisation de ces projets.

- De plus, afin de dynamiser et renforcer le secteur de l'animation, des sports et des loisirs en tourisme, la Vision 2020 projette aussi, dans le cadre du programme n°4 « Animation, Sports



& Loisirs », la mise en place d'un parc thématique autour du cinéma dénommé « Ouarzazate Cinéma Resort ». Ce parc d'attraction pourra s'inspirer des plus grandes références mondiales du secteur des loisirs, pour proposer des activités pour un public varié. Après avoir été projeté sous le nom de « Ouarzazate Lake City », ce vaste projet a été reporté à plusieurs reprises, puis renommé et son budget a été largement diminué.

2.4. Les Sites Touristiques et composantes du patrimoine architectural régional

Les demeures seigneuriales (kasbahs), les villages communautaires (ksar, ksour) et les greniers collectifs (agadir, igoudar) représentent les traits originaux de l'architecture en terre des vallées présahariennes du Maroc. La spécificité de ces trois formes architecturales réside dans leurs messages historique, esthétique, culturel et socio-économique qu'elles véhiculent. Ces modes architecturaux sont une réponse aux besoins des populations locales. Ils présentent un réseau de relations entre le milieu naturel et les groupes humains¹.

¹ « Patrimoine architectural en terre au Maroc: propositions de création d'un équipement culturel intégré dans la Kasbah de Taourirt à Ouarzazate », 1999.

Les villages communautaires

Le ksar est l'expression spatiale d'une vie communautaire. Son emplacement est dicté par la nature du terrain, la proximité des points d'eau et des terrains arables, le foisonnement des matériaux de construction et le souci défensif. C'est un espace clos qui porte le nom d'un ancêtre éponyme, d'une fraction ou d'une "tribu" et dont les origines sont parfois chargées de mythes dans le but de donner une consistance historique à l'occupation spatiale. C'est une totalité dont les éléments sont interdépendants au niveau de l'organisation de l'espace qui est l'expression d'une organisation sociale cohérente. Cette organisation se manifeste par l'agglomération d'habitations occupée par des lignages. Chaque lignage (ikhs) est représenté au sein de l'assemblée du Ksar ou tajmaàt qui gère toutes les affaires liées à la vie quotidienne.

Les ksour sont différents selon leur importance historique, fonctionnelle, commerciale, etc. il y'a des ksour-zaouïa dans la plupart des cas ne sont pas fortifiés à cause de leur fonction religieuse, tout comme il y'a aussi des ksour de commandement, siège d'un pouvoir local, comme celui de Taourirt, ou d'un représentant du pouvoir central..



entrée de la Kasbah Taourirt - septembre 2018



Kasbah de Tifoutoute - septembre 2018



Ksar Taourirt - septembre 2018

Les demeures seigneuriales

Les kasbahs désignent un mode d'habitat vernaculaire rencontré dans les régions de l'Atlas et des vallées présahariennes. Il s'agit des demeures seigneuriales qui étaient des demeures de commandement ou de résidence d'un chef régional "caïd" et de sa famille ou de son représentant local. Elles sont en fait l'expression d'un mode de vie sociale basé sur l'agriculture où le caïd exerçait son autorité de façon privilégiée pour défendre des intérêts familiaux.

Ces forteresses ostensiblement fortifiées, assises sur des collines ou sur des rocs et dominant de leur masse les habitations, les cours d'eau et les palmeraies, sont particulièrement riches de décorations, surtout sur les parties supérieures de leurs façades. La vocation défensive de ces édifices est manifeste. Ils sont dotés de créneaux et d'ouvertures étroites percés dans les façades pour défendre les habitations et leurs occupants en cas d'assauts ou de sièges.

Greniers collectifs

Les greniers collectifs sont des entrepôts communautaires qui ont été édifiés dans l'objectif de répondre à des nécessités socio-économiques, climatiques, voire politiques de la population locale. Ces édifices à la fois riches et surprenants par leur architecture et leur organisation incarnent l'âme et la vie communautaires. Les greniers collectifs sont l'œuvre des habitants locaux. Leur architecture diffère d'une région à l'autre: ils peuvent être de forme circulaire, rectangulaire ou carrée; en pierres ou en pisé. Ils sont fortifiés d'une manière naturelle au sommet d'une colline ou sur une falaise surplombant une vallée ou un accès. Quelquefois ils sont entourés d'obstacles infranchissables bâtis ou ajustés (murailles, épines, etc.).

Si, aujourd'hui, ces greniers sont tombés en désuétude, ils étaient, autrefois, des institutions d'utilité commune où tous les membres d'un même village, d'une même fraction emmagasinaient les produits agricoles et les biens en argent ou en nature. Ce contrat social fonctionnait selon un droit coutumier (azerf ou louh) qui était une charte rédigée en arabe sur des planchettes par un lettré dans la plupart des cas un âlim (professeur de la loi, théologien) d'une medersa ou un taleb (personnage qui dirige les prières) d'une mosquée.

En outre, les greniers collectifs étaient sacrés; leur protection symbolique était confiée à un saint ou à une mosquée. En effet, il était interdit à quiconque d'y commettre un meurtre, de s'y disputer ou d'y prononcer des mots de mauvais augure et tout acte contraire au droit coutumier du grenier était sanctionné par la société.

<http://aujourd'hui.ma/economie/greniers-collectifs-le-souss-massa-soigne-son-patrimoine-culturel>



Quelques sites touristiques notables autour de Ouarzazate...

Le Ksar de Aït Ben Haddou

Le ksar Aït Ben Haddou, localisé à 30 km de Ouarzazate, est l'un des plus importants ksour de la région du sud-est du Maroc. Ses espaces architecturaux en terre sont d'une valeur inestimable. Son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1987 est une reconnaissance par la communauté internationale de ses valeurs exceptionnelles, comme étant « un exemple éminent de cette architecture (...), illustrant une période significative de l'histoire du Maroc (...), et devenue vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles ». (Critères IV et V). L'habitat de cet ensemble architectural se présente sous forme d'un groupement compact, clos et surélevé pour des raisons à la fois sécuritaires (défensives) et socio-économiques liées à la vie communautaire. Le Ksar disposait de deux portes d'entrée seulement pour contrôler les va-et-vient. Les espaces publics comprennent :

- Une mosquée fondée au milieu de l'ensemble architectural. Elle dispose d'un puits, de deux salles (l'une pour chauffer l'eau, l'autre pour les ablutions), d'une salle de prière et d'une annexe pour les études coraniques.
- Une place publique pour les fêtes et la danse traditionnelle, en l'occurrence « Ahwach ».

- Les aires de battage des céréales à l'extérieur des remparts.
- Une fortification et probablement un grenier collectif (Igherm n'iqddam) au sommet du village.
- Des ruelles le long desquelles se sont installés les marchands de souvenirs
Les espaces privés se composent essentiellement d'habitations en terre. En 1940, le nombre de familles habitant dans le ksar était estimé à 98. Il a ensuite été estimé à 7 à la fin des années 1990, et les recensements récents indiquent que le chiffre est remonté à dix aujourd'hui. Le Ksar est bordé par l'oued el Maleh, qui est difficilement franchissable lors des crues. Entre l'oued et le Ksar se trouvent des parcelles agricoles, encore cultivées aujourd'hui. Le ksar a connu depuis le début des années quatre-vingt-dix une série d'interventions de restauration exécutée par le CERKAS avec l'appui financier du ministère de la Culture, du PNUD et l'assistance technique de l'UNESCO, et ce dans un but de revalorisation des composantes patrimoniales et environnementales du site en les intégrant au sein du processus de développement durable de toute la région. Le ksar doit à l'industrie cinématographique une grande part de sa renommée. Il a été depuis les années soixante le théâtre de tournage de nombreux films, notamment Lawrence d'Arabie, Sodome et

Situation du Ksar Aït Ben Hadou - Plan de gestion 2007 -2012





partie la mieux conservée du Ksar Aït Ben Haddou vue depuis la forteresse octobre 2018

Kasbah et Ksar de Taourirt à Ouarzazate

À l'extrémité de la ville, sur le boulevard Mohammed V, cette kasbah fut durant les années 30, l'une des plus importantes de la région et le fief des Glaouis. Elle abritait alors de nombreux membres de la dynastie et leurs serviteurs. Cette cité de style médiéval est considérée comme l'une des plus admirables du Maroc.



Taourirt - Octobre 2018



Tifoutoute - septembre 2018



Ksar de Tifoutoute

Ce Ksar se situe à la sortie de Ouarzazate. Il fut construit en milieu du XIXème siècle. Tel un château de sable posé sur une colline, il fut une ancienne Résidence du Glaoui. Utilisée comme hôtel dans les années 60 pour le tournage de "Lawrence d'Arabie", il est aujourd'hui transformé en hôtel- restaurant.

Kasbah de Telouet

Ancienne résidence du Pacha de Marrakech -El Glaoui, elle se situe à Télouat sur la voie reliant Ouarzazate /Marrakech. Télouat est un passage obligé et très prisé des touristes en randonnées, en individuel ou en petits groupes. Extérieurement, les façades et les contours des unités composant la Kasbah donnent l'aspect de lieux abandonnés et délaissés en ruines. Intérieurement, seule la résidence principale, proprement dite et ses quelques annexes sont assez bien conservées pour dévoiler la finesse et la beauté de l'art marocain, la dextérité d'un artisanat séculaire.



www.guidedumaroc.fr

<http://fr.trekearth.com>



Kasbah d'Amridil à Skoura

Au sud de Ouarzazate et à 42 Kms du village de Skoura la kasbah d'Amerdil, qui date du siècle dernier abrite un petit musée berbère où sont exposés des instruments agricoles et des objets du quotidien.



<https://www.placesofjuma.com>

Les Gorges :

- Gorges du Todgha (Tinghir).
- Gorges du Dadès (Boumalne).
- Gorges du Mgoun à Klaat M'gouna



oasis de Fint - septembre 2018



Les palmeraies et Oasis :

- Palmeraie de la vallée de Tinghir.
- Palmeraie de Skoura.
- Oasis de Fint.

Les Oasis : Situées essentiellement dans les vallées de Drâa et de Toudgha, elles s'étendent sur une superficie approximative de 60 400 ha. Ces milieux stratégiques d'une valeur insoupçonnée sont appelés à jouer un rôle inestimable dans la sphère économique et sociale du territoire régional. L'importance des oasis comme patrimoine millénaire s'est traduite par leur déclaration par l'UNESCO en tant que Réserve de Biosphère : la Réserve de Biosphère des Oasis du Sud marocain « RBO ».

Manifestations, moussems et festivals culturels et identitaires

- Festival national des arts Ahwach: Arts populaires (chants et danse) pour les tribus des différents villages – se tient habituellement au printemps à Ouarzazate;
- Festival d'Azalay : musiques d'Afrique – se tient habituellement en automne à Ouarzazate ;
- Festival Solar : dédié au développement durable des zones désertiques – se tient habituellement en automne à Ouarzazate ;
- Festival des amandes et des noix d'Imaghrane – se tient habituellement en automne à Toundoute;
- Festival national des films Amazigh
- Festival Igrar: la culture au service du développement durable – se tient habituellement en printemps ;
- Semaine touristique et culturelle de Ouarzazate – se tient habituellement en novembre ;
- Moussem Sidi Daoud – se tient habituellement en été à Ouarzazate ;
- Moussem Sidi Ahmed Bennaji – se tient habituellement en été à Ghassate;
- Moussem Imerdal Daoud ou Mouchi (Moussem des juifs) – se tient habituellement en automne à Tidli;
- Moussems de Skoura /Sidi Othman, Moulay Tayeb, Moulay M'Hammed ou Bel kacem – se tient habituellement en août à Skoura ;
- Moussem Sidi Ali Ouamate – se tient habituellement en août à Aït Ben Haddou



Photographies prises au cours des derniers festivals - sources : commune de Tarnigt

3. L'industrie cinématographique

3.1. Ouarzazate et le cinéma

Que ce soit des films historiques ou d'actions, les plans s'adaptent à toutes les époques et à toutes les circonstances. Une véritable aubaine pour les réalisateurs qui ne sont pas obligés de faire de longues heures d'avion à la recherche des repérages qui concrétiseraient fidèlement les idées de leurs scénarii. Ouarzazate, à cinq heures de l'Amérique et à quelques heures de l'Europe, leur offre des richesses naturelles exceptionnelles. Les plus grands studios du cinéma au monde ont commencé ces derniers temps à tourner le dos aux vieilles destinations comme les sites situés en Amérique Latine devant "les rétributions exorbitantes" réclamées pour le tournage ou ceux de la Tunisie ou l'Égypte, pour lesquelles le Maroc devient un concurrent avec qui il faudrait désormais compter. Le tournage de films étrangers à Ouarzazate ne date certes pas d'hier. Depuis la Première Guerre Mondiale, nombre de grands cinéastes, d'Alfred Hitchcock à David Lean, ont choisi d'y planter leur caméra.

Liste de films tournés partiellement ou entièrement à Ouarzazate (les films sont listés par ordre chronologique, les années faisant référence à leur date de sortie) :

- Ali Baba et les quarante voleurs (1954)
- L'homme qui en savait trop (1956)
- Sodome et Gomorrhe (1962)
- Cent mille dollars au soleil (1964)
- Œdipe roi (1967)
- Patton (1970)
- L'Homme qui voulut être roi (1975)
- Banzai (1983)
- Le Vol du sphinx (1984)
- Harem (1985)
- Le Diamant du Nil (1986)
- Tuer n'est pas jouer (1987)
- La Dernière Tentation du Christ (1988)
- Un thé au Sahara (1990)
- Kundun (1997)
- La Momie (1999)
- Gladiator (2000)
- Le Boulet (2002)
- Spy Game, jeu d'espions (2001)
- Astérix & Obélix : Mission Cléopâtre (2002)
- Ce dont rêvent les filles (2003)
- Alexandre (2004)
- Kingdom of Heaven (2005)
- Babel (2006)
- Indigènes (2006)
- La colline a des yeux (2006)
- La colline a des yeux 2 (2007)
- Mensonges d'État (2008)
- Prince of Persia : Les Sables du temps (2010)
- Les Chemins de la liberté (2010)



3.2. Les infrastructures

STUDIO ATLAS

Atlas Corporation Studios sont les premiers studios de cinéma du Maroc et s'étendent sur une superficie de 30 ha Ces studios abritent un hôtel 3*A de 65 chambres, des ateliers de maquettes, de menuiserie et de costumes, atelier d'éclairage, pavillon couvert des décors intérieurs, espace libre pour réalisation des décors extérieurs.

STUDIO CLA

créé en 2004 sur une superficie de 160 ha, ils consistent; Deux plateaux de tournage de 2357 m², Quatre ateliers des métiers de décoration totalisant 2400 m², Trois ateliers de production sur 2452 m², Un restaurant d'une capacité de 200 repas/heure, Un local de costumes et habillages, Une administration, Un atelier d'architecture et de décoration.

Musée du cinéma de Ouarzazate

Localisation : Quartier Taourirte face Kasbah de Taourirte

Objectifs :

- Veiller à la protection du patrimoine culturel et cinématographique local
- Diffuser et promouvoir la culture cinématographique et audiovisuelle par les différents supports de communication.
- Animation et promotion touristique et culturelle de la ville de Ouarzazate
- Organiser des activités culturelle et interactives (ateliers, workshop, conférences ; colloques, séminaires, congrès...)
- Promouvoir les échanges culturels et tisser des liens de coopération avec d'autres associations et organismes nationaux et internationaux de même vocation.

Studios Atlas - octobre 2018



Musée du cinéma - septembre 2018



3.3. Politiques publiques et cinéma

L'industrie cinématographique est devenue l'un des vecteurs de l'économie régionale, du fait qu'elle a un impact sur plusieurs créneaux liés directement ou indirectement à ce secteur :

- Création d'emplois directs et indirects ;
- Impact sur les unités d'hébergement touristiques et de restauration ;
- Dynamique pour les sociétés de Transport et autres équipementiers ;
- Promotion des investissements dans la zone en générale, que ça soit dans des secteurs en relation avec cette activité ou autre, par l'effet de l'image véhiculée par ce secteur sensible.

3.4. L'OFC (Ouarzazate Film Commission) :

La Ouarzazate Film Commission a été créée à l'initiative du Conseil Régional de Draa Tafilalet, du Centre Cinématographique Marocain et de la Province de Ouarzazate le 28 janvier 2008. Elle a pour mission de promouvoir la région au point de vue cinématographique et de faciliter l'accueil des tournages à Ouarzazate. Son rôle est notamment d'offrir aux professionnels du cinéma et aux équipes de tournage dans la région les meilleures conditions d'activité et le meilleur cadre de production. Pour ce faire, la Ouarzazate Film Commission a vocation à conduire une démarche de valorisation du potentiel de la région (techniciens, artistes, figurants, prestataires) et en lui donnant les moyens de renforcer sa présence sur le marché international. La Ouarzazate Film Commission met ainsi en place l'ensemble des outils nécessaires pour renforcer l'attractivité de la région de Ouarzazate comme site de tournage et comme espace privilégié pour la production cinématographique et audiovisuelle répondant durablement aux standards de qualité internationaux.

La composition de L'OFC

Centre Cinématographique Marocain ; Province de Ouarzazate ; Municipalité de Ouarzazate
Conseil Provincial de Ouarzazate ; Conseil Provincial du Tourisme de Ouarzazate
Centre Régional d'Investissement Ministère de la Communication ; Société Nationale de la Radio et

la Télévision Office National Marocain du Tourisme Université Ibnou Zohr d'Agadir ; Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail Initiative Nationale pour le Développement Humain Société Dunes Films ; Atlas Corporation Studios ; Studios CLA.

Le développement de l'industrie cinématographique est inscrit de manière prioritaire dans la stratégie du développement de la Région. La province de Ouarzazate dispose d'une série d'atouts incontournables garantissant une grande compétitivité et une grande qualité de tournage au niveau international. Pour accompagner ce développement, des établissements de formation cinématographique ont été mis en place tels que l'Institut Spécialisé dans les Métiers du Cinéma et la Faculté polydisciplinaire de Ouarzazate.

- Pour rendre Ouarzazate compétitive, de nombreuses facilités sont offertes par le Centre Cinématographique Marocain et les autorités nationales et locales à l'industrie cinématographique. A ces avantages s'ajoute une main d'œuvre qualifiée et bon marché, des techniciens compétents ainsi qu'une population multiethnique prête à faire de la figuration. L'engouement que Ouarzazate suscite dans le monde cinématographique est renforcé par ses infrastructures bien adaptées telles que l'aéroport international, le secteur hôtelier développé et des studios cinématographiques professionnels (Studio Atlas Corporation et Studio CLA). Les productions étrangères peuvent ainsi économiser entre 30 et 50% de coûts de production par rapport à un tournage en Europe ou aux Etats-Unis d'Amérique.

Les activités afférentes aux missions de la Ouarzazate Film Commission

La « Ouarzazate Film Commission » à contribuer à plusieurs activités dans la région et ailleurs, dont on peut citer :

- La participation régulière à plusieurs festivals et salons internationaux pour faire valoriser la région de Ouarzazate, notamment : festival de Cannes, Location Trade Show de los Angeles et le Festival international du film de Dubaï ;
- Mise en place d'un fond d'investissement

pour soutenir les projets consolidant la vocation cinématographique à Ouarzazate ;

- Création de deux salles de projections et un musée de cinéma ;
- Plaidoyer avec d'autres organismes, auprès des décideurs politiques, pour le désenclavement de la région ;
- Supervision d'un Fonds de soutien aux activités cinématographiques à Ouarzazate sous la coupole de région Draa Tafilalet¹.

¹ Ouarzazate, destination cinématographique internationale d'excellence : Clés de succès pour une meilleure compétitivité (Illustration à travers Ouarzazate Film Commission) - Réalisé par M. Said ANDAM

Pourquoi le choix de Ouarzazate ?

- Diversité des sites : dans un rayon de dizaines de kilomètres, voisinent des paysages grandioses, riches en couleurs et en lumière (plaines, montagnes et plateaux, Kasbahs, dunes, fleuves et lacs) ;
- Proximité géographique ;
- Climat doux et ensoleillé ;
- Diversité ethnique ;
- Main d'œuvre, artisans, et techniciens expérimentés ;
- Coûts de production faibles (30 à 40 % par rapport aux États-Unis et à l'Europe) ; Tarification symbolique pour le tournage dans les sites et monuments historiques ;
- Simplification de la procédure de dédouanement à l'import comme à l'export, du matériel de tournage
- Exonération de la TVA sur tous les biens et services acquis au Maroc
- Facilités administratives et assistance des autorités provinciales et locales avec le concours, dans d'excellentes conditions, de tous les corps officiels de l'État, à savoir, les Forces Armées Royales, les Forces Royales Air, la Gendarmerie Royale et la Sûreté Nationale
- Disponibilité de logistique
- Infrastructure importante

3.4. Les projets proteurs d'avenir

« One Stop Shop »

Le projet « One Stop Shop » est un projet structurant de consolidation du rôle de Ouarzazate en tant que principal pôle de production cinématographique du Maroc. Ce projet, évalué à plus de 4 milliards DH devrait également permettre l'utilisation de ce pôle

comme attrait touristique. L'implantation de ce pôle cinématographique devrait occuper une superficie de 243 ha et être réalisée à proximité des studios existants, soit les studios Atlas et CLA. Le projet consiste en la création d'un pôle de production cinématographique permettant d'offrir à la fois une main-d'œuvre qualifiée ainsi que l'ensemble des services nécessaires à la production (équipement, studio de tournage, atelier de conception/fabrication de décor, salle de montage, effets spéciaux, etc.) en plus d'une infrastructure

hôtelière permettant l'accueil des équipes de tournages. Le projet devrait être réalisé en trois phases : · la consolidation des grands plateaux de tournage et des services connexes afin de faire face à la concurrence internationale (horizon 2025) · la création d'une synergie entre l'industrie du cinéma et l'industrie touristique comprenant des infrastructures d'accueil permettant la visite des installations (horizon 2035) · la construction d'un parc d'attractions thématique sur l'industrie du cinéma à Ouarzazate (horizon 2040). Le mandat de la réalisation du plan d'affaires a été confié au cabinet Ucotra Consulting en 2015. Le projet avait déjà fait l'objet d'une approbation par le conseil provincial en mai 2010. Un appel à manifestation d'intérêt internationale devrait être lancé prochainement.

Ouarzazate Cinéma Resort

Le projet « Ouarzazate Cinéma Resort » a pris la relève du projet « Ouarzazate Lake City » initialement prévu dans le plan Azur 2010. L'ambitieux projet original de complexe hôtelier et de loisir avait cependant fait l'objet de critiques quant à sa consommation d'eau potentielle. Les nombreux espaces verts ainsi que le terrain de golf aménagés à l'intérieur de ce complexe aurait nécessité une quantité d'eau équivalente à l'ensemble de la consommation actuelle de Ouarzazate. Une quantité d'eau que n'aurait pu fournir le lac à moyen terme. Le nouveau projet, beaucoup plus modeste, devrait compter 1800 lits plutôt que les 12000 initialement prévus. Le projet inscrit au sein du programme Animation, Sports & Loisirs du plan Azur 2020 du Ministère du Tourisme, propose des installations touristiques axées autour du thème du cinéma. Ces activités d'animation ludiques puiseraient leur inspiration parmi les plus grandes références mondiales du secteur. Le projet devait être financé par Wessal Capital, un fonds souverain d'investissement créé en 2011 et regroupant les fonds étatiques Aabar (Émirats Arabes Unis), Al Ajial (Koweït), Qatar Holding (Qatar), saoudien Public Investment Fund (Arabie Saoudite) et le Fonds monétaire de développement touristique marocain.

4. Le solaire à Ouarzazate

Le Programme Marocain d'énergie solaire, projet de développement intégré qui vise la mise en place en 2020 d'une capacité de production électrique à partir de l'énergie solaire d'une capacité totale de 3 000 MW sur cinq sites, à fait de Ouarzazate le site pilote de ce plan.

Il permettra ainsi de contribuer à l'objectif national à l'horizon 2030 d'un mix énergétique dont 52% est d'origine renouvelable.

L'agence marocaine pour l'énergie renouvelable, MASEN, a piloté à Ouarzazate l'un des plus grand complexe énergétique au monde (faisant une des plus grandes centrales solaires au monde, avec Solar Star en Californie) avec une capacité totale de 580MW. Sur 3 000 hectares, le projet Noor Ouarzazate se constitue de quatre centrales solaires qui utilise des technologies complémentaires et innovantes et d'une plateforme de recherche et développement.

Elles produiront à elles quatre 580 MW.

- Noor1 : thermo solaire avec capteurs cylindro-paraboliques -160 MW – mise en service 2016
- Noor2 : thermo solaire avec capteurs cylindro-paraboliques –200 MW – capacité de stockage 8h
- Noor3 : Thermo solaire avec Tour – 150 MW - Mise en service Octobre 2018
- Noor4 : Photovoltaïque

Ces projets ont permis également une implication des sociétés MASEN et Acwa Power (société saoudienne en charge de la maîtrise d'ouvrage du projet) dans le développement local : environ 62 millions de dirhams ont été investis dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'entrepreneuriat et l'animation culturelle et sportive.





images google



Le projet Noor 3 ayant été mis en service récemment, les entreprises Acwa Power, Sener¹ et Sepco² vont rapatrier leurs employés ce qui engendrera probablement une baisse des activités commerciales et des secteurs touristiques et restauration.

¹ SENER est un groupe d'ingénierie et de technologie espagnol fondé en 1956, qui est spécialisé dans les solutions technologiques dans le domaine de l'ingénierie et la construction

² SEPCO Electric Power Construction Corporation est une société chinoise de construction et d'ingénierie qui conçoit et construit des infrastructures de production et de transport d'énergie

5. Enseignement supérieur et formation professionnelle

Deux types de formation sont présents : le premier, de type académique, est principalement dispensé par la faculté polydisciplinaire de Ouarzazate. Sa particularité est d'accompagner le développement et l'intégration régionale en formant en perspective des besoins du marché local. Le second type de formation est celui de la formation professionnelle.

5.1. Enseignement supérieur académique

La commune de Ouarzazate accueille sur son territoire 4 lycées, dont un lycée technique, or que la commune de Tarmigte héberge qu'un lycée. On relève donc un déséquilibre entre les deux communes.

L'année scolaire 2006-2007, a vu l'ouverture de la Faculté polydisciplinaire de Ouarzazate avec 60 étudiants en première année. Les effectifs s'accroissent d'année en année et l'université compte aujourd'hui plus d'un millier d'étudiants. Depuis 2010, la région Sous – Massa – Drâa a mené un processus de développement et d'intégration régionale en phase avec les spécificités et potentialité de la région, impulsant ainsi l'ouverture progressive de nouvelles filières :

- Langues étrangères appliquées
- Technique d'exploitation des énergies renouvelables
- Droit et développement local durable
- Systèmes informatiques et logistiques
- Cinéma, dans les domaines techniques et de gestion et production.

5.2. La formation professionnelle

Le secteur de la formation professionnelle au Maroc fut développé pour la première fois à la fin des années 80, suite à la première crise de l'emploi. La première réforme s'est matérialisée dans les années 1990 par un projet du PNUD d'adéquation formation – emploi dans le secteur agricole puis de l'industrie et de l'artisanat avec la structuration de véritables contenus de formation pour les professionnels et la mise en place de formation en alternance. La seconde réforme du secteur de la formation a été mis en place au niveau national au cours des années 2000. Forte de ces mutations, la province de Ouarzazate comptabilise en 2012 23 établissements de formation professionnelle.

Département	Établissements	Spécialité	Capacité
OFPPT (L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail)	ITA	Technicien Qualification	170 210
Ministère du tourisme	ITHT	Technicien	230
Ministère de la jeunesse et des sports	F.F Massira	Spécialisation	60
	F.F Ait kdif		30
	F.F Tarligte		60
Ministère d'artisanat	CFP (Ouarzazate et Klaat)	Spécialisation	20 25
HCAR	CFP	Qualification	24
Total	08		829

Rapport diagnostic analyse sectorielle de la province de ouarzazate-EG2S Group, Rabat

La formation professionnelle, historiquement soutenue par les bailleurs de fonds, demeure soutenue financièrement par l'Agence Française de Développement, la GIZ¹ et l'Union Européen dans le cadre du projet de mise en place d'institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (IFMERE).¹

Ce projet, impulsé par le Ministère de l'Education Nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a permis d'initier la mise en place de trois instituts de formation à Oujda, Ouarzazate et Tanger.

Il permettra ainsi aux techniciens de se spécialiser dans les filières suivantes ;

- Efficacité énergétique dans le bâtiment ;
- Systèmes photovoltaïques ;
- Systèmes éoliens ;
- Systèmes solaires thermiques ;
- Biogaz.

Les travaux de l'institut de Ouarzazate ont débuté en 2017, et le centre de formation devrait ouvrir à la rentrée 2019.

Les instituts fonctionneront sur un modèle de gestion déléguée par l'Etat aux professionnels du secteur constitués en société anonyme (IFMERE SA). Les partenaires concernés sont la Fédération Nationale de l'Electricité, de l'Electronique et des Energies Renouvelables (FENELEC), la Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Electromécaniques (FIMME), la Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN), l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE) et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique

¹ Agence allemande de coopération internationale

6. Le secteur minier

L'exploitation minière a été l'une des activités économiques les plus exercées par la population marocaine au cours des dernières décennies. Actuellement, le secteur minier occupe une place de choix dans l'économie du Maroc. Il représente près de 21% des recettes d'exportations. Sa part dans le produit intérieur brut (PIB) est de l'ordre de 3% et contribue à 1/3 des exportations nationales. L'activité minière contribue dans le marché du travail à travers la création d'environ 35 000 emplois directs, et plus d'1M de personnes vivent indirectement de ce secteur.

Ouarzazate est l'une des provinces minières les plus riches du royaume. Elle recèle de nombreuses ressources minières. L'extraction, la transformation, le commerce de minerais et autres substances ont joué un rôle important dans l'histoire locale et permettent le développement d'infrastructures ainsi qu'un apport en devises.

- Le manganèse se trouve principalement dans la mine d'Imini, à 40km au Nord de Ouarzazate. On relève d'autres gisements moins importants parmi lesquels les plus proches de Ouarzazate sont celui de Taguenzelt (13km au sud-ouest de Ouarzazate), de Tiouine (48km ouest de Ouarzazate), et de Tachgagalte (18km au Sud Est de Ouarzazate).

- Le cobalt, métal stratégique, se trouve dans la mine de Bouazzer exploitée par la compagnie de Tifnout Tiranime, à 120 km au Sud de Ouarzazate.

- Le cuivre et l'or, principalement à Titouit, à 45 km de Ouarzazate près de la commune de Tinghir sont deux minerais exploités depuis les années 70.

7. L'industrie de transformation

Le secteur industriel occupe une place secondaire dans l'activité économique de la province. Il est constitué d'un tissu industriel très jeune, formé de petites et moyennes entreprises peu diversifiées et produisant essentiellement pour le marché environnant.

La province dispose d'un ensemble d'une zone industrielle de Ouarzazate, de zones d'activité économique à Tarmigte et à Taznakht ainsi que de locaux professionnels construits par la chambre de Commerce, d'industrie et de services de Ouarzazate pour l'encouragement et l'assistance de projets pour jeunes promoteurs.

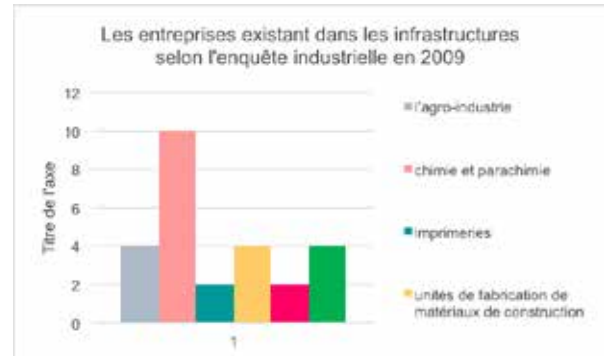
Créée en 1983 dans le cadre du programme national des zones industrielles, la zone industrielle de Ouarzazate est située au nord ouest de la ville. Propriété de la commune urbaine de Ouarzazate, elle abrite un grand nombre d'unités, essentiellement des petites et moyennes entreprises artisanales et à caractère industriel.

La zone industrielle s'étendant sur une superficie totale de 77ha a été divisée en deux tranches. La première, d'une superficie de 39 ha est réservée aux activités artisanales, la deuxième d'une superficie de 38 l'a été pour les grands projets. L'état des équipements étant inachevés, la réhabilitation de la zone a nécessité un accord de partenariat de 17,7 millions de dirhams, signé en 2011, entre le Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies, le Ministère de l'Economie et des Finances, la Province de Ouarzazate, la région Souss-Massa-

Drâa, la Municipalité de Ouarzazate et l'Office National de l'eau potable.

Cette convention prévoit l'achèvement de l'éclairage public, des travaux d'assainissement et de voirie et la réalisation d'espaces verts.

La zone offre un total de 407 lots dont 111 pour les grands projets et 296 lots pour les petits projets. Le prix de revient du m2 serait de 94dhs



Selon l'enquête industrielle, en 2009, ces infrastructures hébergeaient 18 entreprises dont 4 dans l'agro-industrie, 10 unités de la chimie et parachimie (2 unités de distillation de l'eau de rose, 2 imprimeries, 4 unités de fabrication de matériaux de construction et 2 menuiseries) et 4 entreprises de l'industrie mécanique et métallurgique.

Ces chiffres sont insignifiants par rapport au niveau régional et national sauf pour le nombre d'entreprises et les effectifs d'emplois permanents pour lesquels ils représentent respectivement 3,32% et 0,23% des entreprises de la région et du national et 1,4% et 4 pour mille des emplois permanents vis-à-vis de la région et de l'ensemble de l'industrie nationale.

Localisation de la zone industrielle de Ouarzazate - Google Earth



L'éloignement et l'enclavement de la province et les opportunités offertes par le secteur du bâtiment et des travaux publics et celui du tourisme font que pour l'instant, il n'y a pas beaucoup d'attrait pour des investissements industriels. Le développement de l'activité reste tributaire de l'exploitation des potentialités naturelles et économiques de la province, de la disponibilité de terrains équipés, de la réhabilitation des infrastructures d'accueil existantes et de la mise à niveau des PME existantes.

8. L'artisanat

L'artisanat joue un rôle non négligeable dans l'économie du territoire. Il occupe une main d'œuvre importante (environ 25 000 artisans sur l'ensemble de la province de Ouarzazate), et draine des revenus importants. C'est également l'un des atouts de l'industrie touristique locale. L'artisanat représente l'une des caractéristiques fondamentales de la vie quotidienne de la province qui a gardé son authenticité que reflète une large variété de produits, à base de bois, métal, laine, argile, pierre, cuivre et os.

Les activités artisanales sont classées en deux catégories principales :

- L'artisanat d'art, qui fait appel à l'esprit de création et d'innovation : tapis, bijoux, poteries...
- L'artisanat de service qui est issu des besoins modernes en matière de construction, de réparation et d'entretien.

Soulignons la place importante occupée par la menuiserie à Ouarzazate, qui est l'un de métiers les plus anciens et les mieux équipés. Elle repose sur le savoir faire manuel et l'utilisation d'équipements modernes et permet d'équiper aussi bien en mobilier urbain qu'en ameublement privatif la ville.

La municipalité de Ouarzazate abrite une coopérative de 46 adhérents.

Le secteur de l'artisanat est encadré par les acteurs suivants :

- La délégation provinciale de l'Artisanat
- La chambre de l'artisanat
- Un ensemble artisanal à Ouarzazate
- Un centre de qualification professionnelle à Ouarzazate.

Suivants les statistiques du Haut-Commissariat au Plan de 2010, plus de 19 coopératives opèrent dans le domaine de l'artisanat à Ouarzazate.



5 Le fonctionnement urbain

1. L'architecture

1.1. L'architecture en terre, une architecture vernaculaire témoignant d'une grande valeur patrimoniale

Au début du XXème siècle, l'architecture de Ouarzazate demeurait authentique et propre aux territoires locaux, ce qui lui permettait une parfaite intégration dans son contexte naturel et humain.

Les architectures en terre se localisent dans des régions semi-arides, hostiles, caillouteuses et sablonneuses. Enclavées entre les chaînes montagneuses (Haut-Atlas et Anti-Atlas) et le vaste désert, les vallées présahariennes sont les lieux les plus caractérisés par la densité exceptionnelle d'édifices en terre, notamment dans les vallées du Dades et du Drâa. La concentration des constructions en terre dans ces régions du Maroc pourrait être expliquée par les facteurs suivants :

- La nature géologique, la situation géographique et l'environnement naturel du milieu : le climat est l'un des facteurs favorisant ce mode d'habitat ;
- L'héritage historique : ces régions ont une longue tradition dans le domaine de la construction en terre ;
- Les motifs socio-économiques : ce mode d'habitat s'harmonise avec le mode de vie des habitants. Le choix de la terre comme matériau de construction est dicté par son coût peu élevé et par des raisons d'adaptation avec l'environnement,

1.2. Matériaux et techniques : le pisé et l'adobe

Deux techniques sont largement utilisées dans les vallées présahariennes du Maroc.

Le pisé

La première est la technique de pisé, construction selon le principe du coffrage qui consiste à battre

de la terre entre deux banches mobiles de bois à l'aide d'un pilon en bois. Ces banches sont déplacées au fur et à mesure de l'avancement du travail. Grâce à ce système et selon un rythme régulier, les murs peuvent atteindre, sans risque, plus de 10 mètres de haut.



Technique du pisé - M. Barjali

Fabrication du pisé - Ksar Ait Ben Haddou - septembre 2018



L'adobe

La deuxième technique est celle de l'adobe ou brique de terre crue. Ces briques sont fabriquées dans des moules en bois, séchées au soleil pendant plusieurs jours, et employées pour les piliers intérieurs des habitations, les parties supérieures des bâtiments et la décoration. La brique crue, dont les dimensions varient entre 20x11x6 cm et 30x15x15 cm, est le matériau privilégié intervenant dans l'ornementation des ksour et kasbahs. Le décor architectural est réalisé en combinant les briques crues - horizontalement et verticalement - sur le plan principal de façade et les plans en retrait (c'est-à-dire dans la profondeur du mur). Le caractère modulaire des briques (longueur et largeur) donne une parfaite unité aux motifs décoratifs.

Décoration de la partie rénovée de la Kasbah Touarirt - Octobre 2018



Technique de l'adobe- M. Barjali

Sur des lits en terre, des briques de petites dimensions, sont posées en retrait des murs pour former des compositions géométriques. Les autres motifs qui enrichissent les façades sont soit creusés, soit dessinés¹.

¹ Les cultures constructives de la brique crue, acte du colloque international de Toulouse, 2008, édition de l'espérou, 2011

Avantages de l'architecture en terre

- Excellente intégration paysagère
- Coûts de transports et d'achat inexistant grâce à l'abondance, la proximité du matériaux et l'absence de transformation industrielle
- Aspect écologique propre et non vicié
- La terre permet une meilleure cohésion aux édifices et une excellente isolation thermique et ainsi conserve la fraîcheur en été et résiste au froid en hiver
- L'utilisation de la terre protège les sols agricoles et consomme beaucoup moins d'eau que d'autres matériaux de construction¹

¹ Houben, H. : »Pour une architecture nouvelle à base de terre«, in Ecodécision, n°36, 3e trimestre, 1997, p.28.

Actuellement, l'apparition de nouveaux matériaux de construction change l'aspect du paysage et des villes, notamment à Ouarzazate et Tarmigte.

Les plus anciens quartiers de Ouarzazate et Tarmigte ont été réalisés intégralement en terre. Toutefois depuis quelques dizaines d'années, les habitants optent pour un revêtement ou des fortifications en béton ou parpaing afin de stabiliser leurs habitations et de les protéger à moindre coût contre les hautes précipitations .

De plus, la terre étant un matériau simple et assimilé à la pauvreté, les Marocains ne souhaitent pas habiter dans des maisons en terre ; le regard des autres et l'apparence sociale étant deux critères fondamentaux dans les villes du sud du Maroc.

Les quartiers qui possèdent le plus d'habitations en pisé à Ouarzazate sont Taourirt (80%), Hay Essalam (70%), Tassoumaâte (70%), Hay Fadragoum (60%), Tamassinte (40%), Tighremt niqlane (40%) et Aït Kdif (40%).

Côté Tarmigt, les quartiers les plus représentatifs de l'architecture en terre sont Tabounte (60%), Zaouite Sidi Othman (60%), Tajda (50%), Inzbiatine (50%), Tiguemmi L'jdid (30%).

On relève dans ces quartiers qui accueillent parfois du logement informel, une technique et des matériaux disparates.

Une maison en pisé dans le quartier Al Qods à Ouarzazate – octobre 2018



1.3. Typologies d'habitat

Dans les quartiers les plus centraux, le long des axes principaux (Avenue Al Magrehb el Arabi, avenue Mohamed V) l'architecture et le tissu urbain demeurent plutôt homogène. La hauteur des immeubles ne dépasse par le R+3 et la ville.

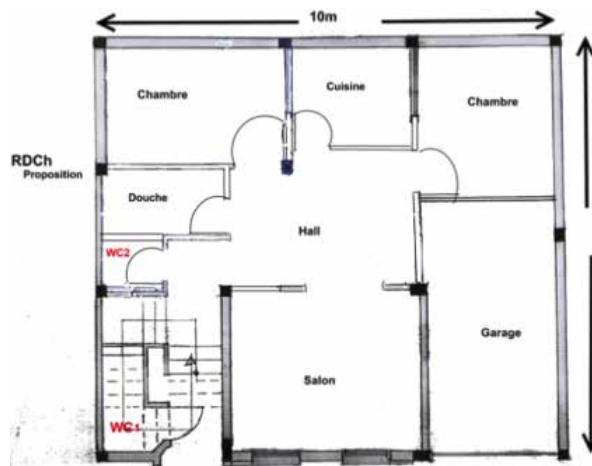


Immeuble type dans un quartier en construction près de Al Whada - Octobre 2018

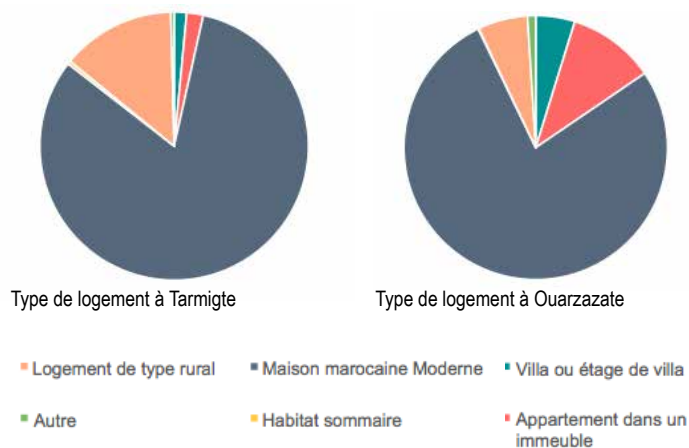
Depuis les années 2000, les typologies d'habitat évoluent et apparaissent de plus en plus de « maisons marocaines ». Il s'agit de maison de plein pied ou en R+1. Le hall central dessert l'ensemble des pièces.

Plan d'un type d'une « maison marocaine »

Source : www.plan-de-maison.eu/plan-maison-marocaine.html



La commune rurale de Tarmigte a sans doute connu le changement typologique le plus important. La part des « maisons marocaines » est passée de 52,2% en 1994 à 82,1% en 2014. Ce changement est essentiellement causé par la croissance démographique de son centre urbain, Tabounte, qui compte pour plus de 77,8% des ménages de la commune de Tarmigte.¹

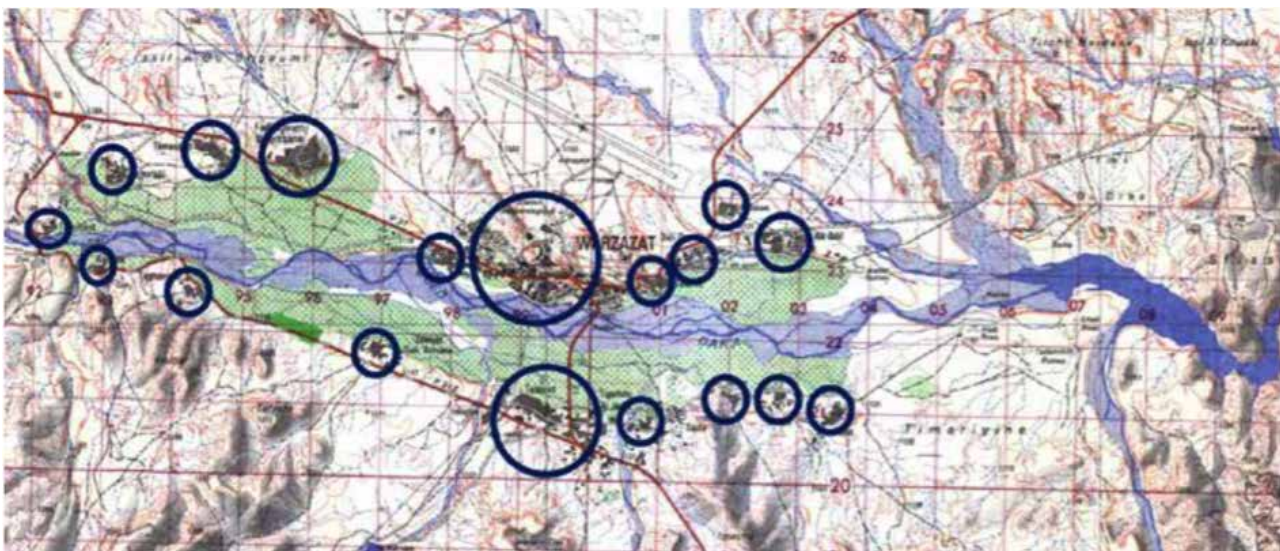


¹ : haut-commissariat au plan-RGPH 2014

2. Développement urbain et caractéristiques : Ouarzazate et Tarmigte¹

¹ Partie essentiellement tirée d SDAU Lemay 2018

A partir de la date de son érection en 1956 en chef-lieu de la province, la ville de Ouarzazate a vu se développer le secteur de l'habitat autour du tissu ancien de Taourirt-Sidi Daoud-Tasoumaat- Tighremt Niklane.



A partir de la date de son érection en 1956 en chef-lieu de la province, la ville de Ouarzazate a vu se développer le secteur de l'habitat autour du tissu ancien de Taourirt-Sidi Daoud-Tasoumaat- Tighremt Niklane.

Les villes de Ouarzazate et Tarmigte sont principalement constituées de quartiers résidentiels, commerciaux et industriels reliés par de grands axes de communication où prennent place les commerces, menant aux grands équipements, services et espaces publics ainsi qu'au centre-ville. Malgré une certaine mixité des fonctions sur les grands axes de communication, la ségrégation fonctionnelle est assez importante. Les quartiers résidentiels se caractérisent par les éléments suivants :

- La présence d'un minimum d'équipements de proximité ;
- Des gabarits de bâtiments de 2 à 4 niveaux ;
- Un traitement architectural très simple . On retrouve dans les grands centres urbains de nombreux lotissements résidentiels de plus grande envergure, représentant de l'habitat économique. Ces lotissements concernent des opérations de relogement ou de l'habitat promotionnel. Ils suivent le plus souvent une trame viaire linéaire et offrent des espaces verts de petite dimension aux habitants du quartier. Avec leur faible mixité des fonctions et l'absence de zone d'emploi, ces lotissements sont bien souvent des quartiers

Caractéristiques du tissu urbain de la ville de Ouarzazate :

- Un tissu urbain complexe fragmenté par de grands axes de circulation parfois sinueux ;
- Une trame viaire le plus souvent linéaire,
- Des densités de construction élevées ;
- D'importants îlots non aménagés en plein cœur de la ville ;
- Une délimitation de l'aire urbaine actuelle entre l'oued de Ouarzazate et

La ville de Ouarzazate est entourée par deux espaces morphologiques qui limitent en partie son expansion de manière radicale : l'aéroport au nord et les berges de l'oued Ouarzazate au sud, contraignant l'expansion urbaine selon un axe linéaire est-ouest. La zone vivrière de Ouarzazate située de part et d'autre de l'oued a créé un phénomène d'entraînement, poussant le développement de l'aire urbaine de Ouarzazate vers le sud de la rive droite de l'oued, notamment avec le développement de la localité de Tabounte, centre-ville de la commune de Tarmigte. Les deux tissus forment aujourd'hui une agglomération urbaine, mais séparée par l'oued et sa zone vivrière. Le centre périurbain de Tabounte assure actuellement les mêmes fonctions que le centre urbain de Ouarzazate et participe à la fonction quotidienne de la ville de Ouarzazate.



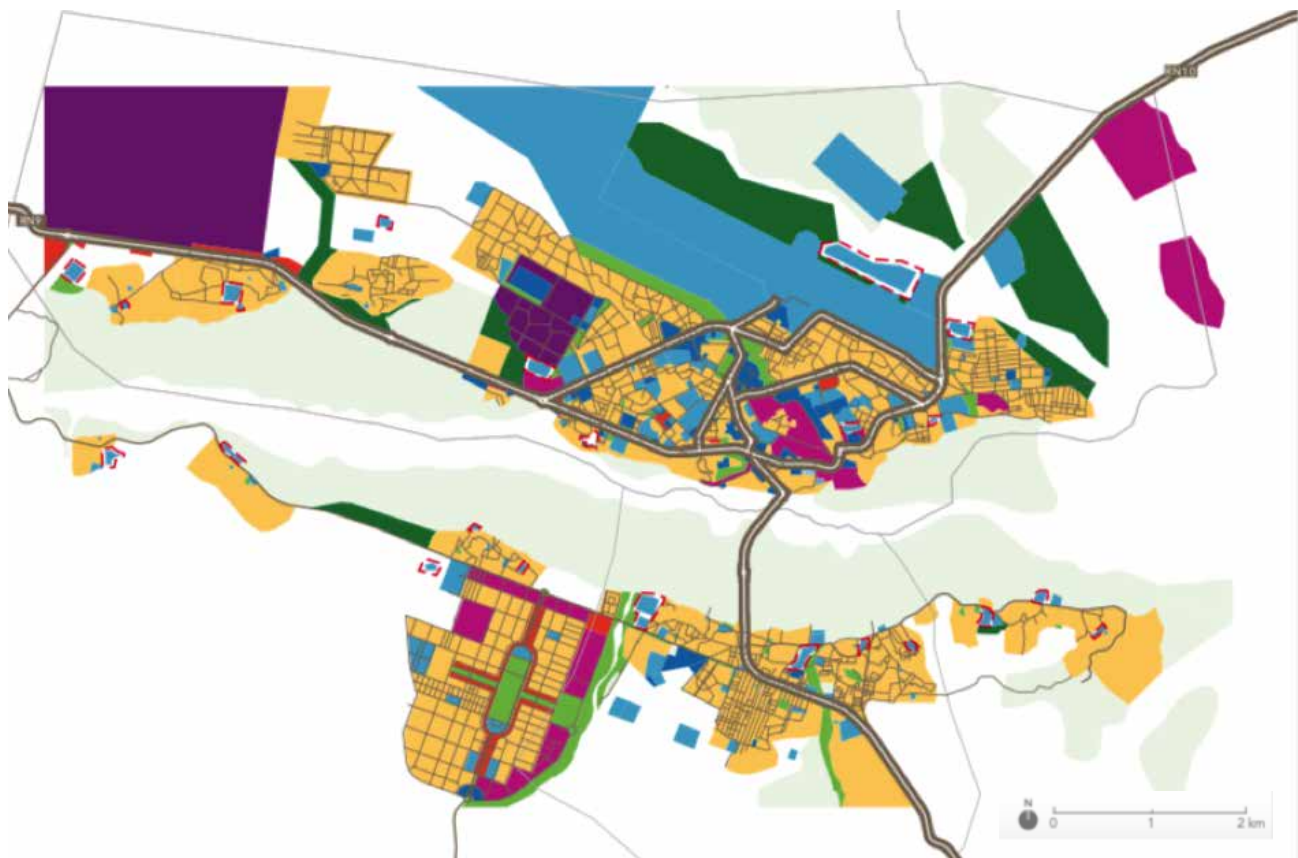
Google earth

Ainsi, le processus d'urbanisation du territoire de la ville de Ouarzazate s'est développé suivant une logique de deux axes parallèles majeurs :

- L'un au Nord de l'oued : c'est l'axe historique qui marque le prolongement du noyau ancien créé lors de la colonisation. Cette dynamique entraîne des extensions spatiales du noyau historique le long de l'oued Ouarzazate (vers la kasbah de Tifoultoute jusqu'à celle de

Taourirte) ;

- L'autre axe, au sud, est composé du centre de Tabounte et de son nouveau lotissement. Cet axe constitue la « périphérie décidée » de Ouarzazate qui comporte un ensemble de ksour et douars au tissu urbain éclaté. Ce développement s'est cependant limité aux zones planes à proximité de l'oued. L'étalement urbain de Tabounte est plus limité par la présence



PLAN D'OCCUPATION DU SOL

AIRE URBAINE

- Prédominance résidentielle
- Prédominance commerciale

AIRE ÉCONOMIQUE

- Industrielle
- Commerciale (touristique)

AIRE RURALE

- Agropastorale
- Milieu oasien

AIRE PUBLIQUE

- Parc et espace vert
- Conservation
- Infrastructures publiques
- Service administratif

SERVITUDE

- Non aedificandi
- Non altius tollendi
- Zone tampon
- Site patrimonial

LIMITE ADMINISTRATIVE

- Commune
- Province

RÉSEAU

- Hydrographique
- Routier national
- Routier local

Le Plan d'occupation du sol à Ouarzazate – Lemay mars 2018

La morphologie urbaine de Ouarzazate est caractérisée par un assemblage de trames viaries qui s'entrecroisent suivant des orientations et tracés très différents. Le tracé organique du centre rejoint petit à petit des tracés plus rectilignes en périphérie. La trame est entrecoupée par de grands axes qui traversent l'ensemble de la ville, longent l'oued Ouarzazate et relient Ouarzazate à Tarmigte.

La trame urbaine de Ouarzazate est partiellement complétée, ne permettant pas une connectivité très efficace, notamment pour les modes doux (piétons, cyclistes). Une partie de cette connectivité est assurée par des ruelles informelles traversant l'intérieur des îlots. Des îlots de très grande taille parsemés de terrains vacants occupent une grande partie du centre-ville, réduisant là encore la perméabilité du tissu et limitant l'accessibilité à pied

d'un certain nombre de quartier.

L'aéroport constitue au nord la principale barrière anthropique limitant le développement de la trame viaire.

Le tissu urbain plus dense et compact de Tarmigte, avec un grand nombre de rues connectées, assure une perméabilité bien plus efficace, notamment pour les modes doux. À Tarmigte, deux trames viaries se distinguent, l'une au nord de la route n°9, soulignant son ancienneté, et l'autre rectiligne du côté sud de la route témoignant de son caractère plus récent. La trame plus récente est cependant coupée par une frontière naturelle que sont les reliefs de l'Anti Atlas. L'oued Ouarzazate constitue aussi une barrière naturelle importante qui coupe les trames de Ouarzazate et Tabounte, limitant ainsi fortement l'accessibilité en la concentrant sur un unique axe.

Deux importants lotissements sont présents dans les communes de Ouarzazate et de Tarmigte, localisés en périphérie des centres-villes : le pôle urbain de Tarmigte et le lotissement Atlas.

Le lotissement Atlas à Ouarzazate - Octobre 2018



Le lotissement de Sidi Othmane, à Tarmigte :

Il se démarque nettement du paysage urbain du binôme Ouarzazate-Tarmigte. Ce nouveau pôle urbain de Sidi Othmane, du nom de l'emplacement d'un ancien ksar, est mis en oeuvre pour permettre le rééquilibrage des deux rives en termes démographiques, socioéconomiques et niveau des équipements. La réalisation prévoit une organisation autour de deux principaux axes de circulation traversant le lotissement, une promenade verte ceinturant l'extérieur du site, un circuit touristique sur la portion longeant l'avenue principale et une articulation avec les berges de l'oued Ouarzazate au nord et de l'oasis de Fint au sud. La trame viaire interne, linéaire et orthogonale, réserve une vaste place publique ovale en son centre accueillant des activités commerciales et artisanales. Le pôle urbain, dont les rues et infrastructures ont déjà été aménagées, sera composé d'environ 10000 lots à construire.

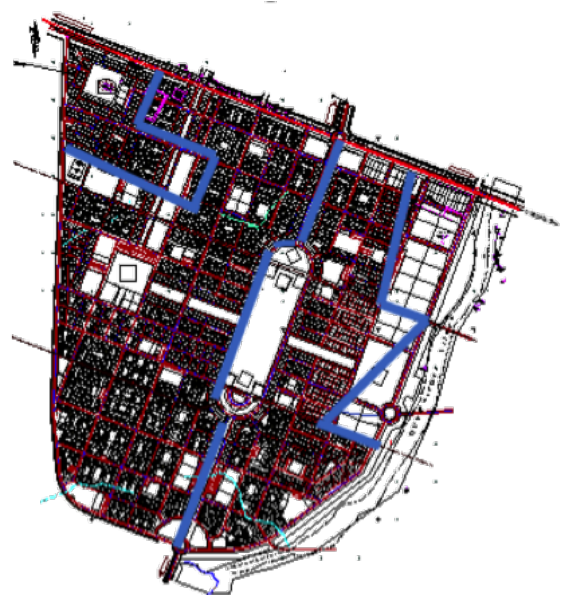
Le plan masse du projet - Al Omrane



Photo du site - octobre 2018

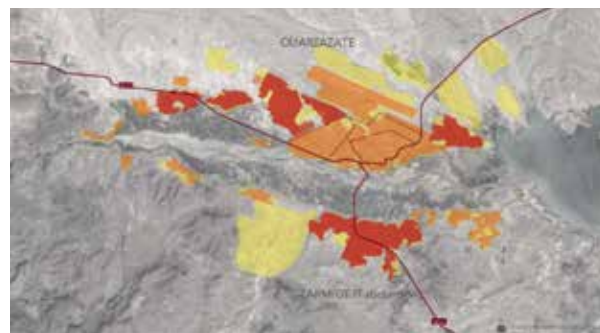


Le plan masse du projet - Al Omrane



3. Expansion urbaine et besoin en logement

La commune de Tarmigt peut déjà compter sur les 510 ha développables de Sidi Othmane. Toutefois, 400 ha supplémentaires seraient à urbaniser pour accueillir la croissance urbaine anticipée et ce, pour la seule période de 2014-2024. Plus de 1000 ha additionnels seront nécessaires chaque dix ans pour répondre à la croissance démographique projetée selon les paramètres de densité actuelle. Le besoin de 3000 ha estimé pour Ouarzazate et Tarmigt représente 143% de l'aire urbaine actuelle. En conséquence, d'ici 2044, le territoire urbanisé de ces communes devraient plus que doubler. D'ici 2044, la demande pour de nouveaux logements est estimée à près de 1 000 logements par année pour Ouarzazate et Tarmigt.¹



1 SDAU AGence Lemay - 2018

Logements informels à Aït Kdif, à proximité de la zone inondable - Ouarzazate - octobre 2018



Logements informels dans un quartier Est de Tarmigte - septembre 2018



4. Transports et mobilités

4.1. Infrastructure aéroportuaire

Le territoire dispose d'un aéroport international ouvert au trafic aérien depuis 1971 et situé à 2 km du centre-ville.

Selon le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, la part du trafic aérien de cet aéroport ne représentait en 2013 que 0,33 % du trafic aérien du Maroc.

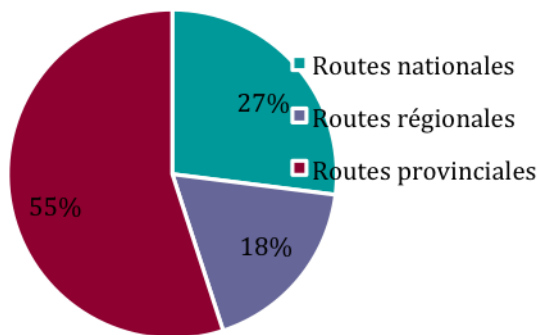


4.2. Infrastructure ferroviaire

En raison de la présence du Haut Atlas, le territoire à l'est de cette chaîne de montagnes n'est pas desservi par l'Office National des Chemins de Fer (ONCF). Le Plan Rail Maroc 2040 n'identifie actuellement aucun projet visant à relier le Grand Ouarzazate au réseau ferroviaire marocain d'ici 2040.

4.3. Infrastructure routière

La province de Ouarzazate dispose d'un réseau routier d'une longueur de 1 620km. Il se répartit de la façon suivante :



Sur les 1620 km de réseau, 770km sont revêtus, soit 46% du réseau routier.

La province de Ouarzazate est pourvue d'une seule gare routière localisée dans la ville de Ouarzazate. Le Grand Ouarzazate est bien connecté aux grands pôles urbains marocains que sont Casablanca, Rabat, Marrakech et Agadir grâce à plusieurs lignes régulières d'autocars. Des lignes permettent également d'accéder facilement aux communes, plus rapprochées, de Zagora, Tinghir, Boumalne et Er-Rachidia. Les grandes lignes d'autocars ainsi que les grands et petits taxis

se croisent tous à la gare routière de Ouarzazate. Deux autres gares d'autocars, de moindre ampleur, sont situées à Skoura et Taznakht. Aux lignes d'autocars, s'attribuant la plus grande part du transport interurbain, s'ajoutent le transport mixte, les fourgonnettes (une dizaine) aménagées en taxis de transit et des véhicules tous terrains (une dizaine) qui permettent de rejoindre les souks et les localités proches¹.

¹ L'ensemble des informations contenues dans cette partie est issu du diagnostic établi par l'agence Lemay dans son schéma directeur d'aménagement urbain en mars 2018

Absence de réelles voies de contournement et congestion

La traversée d'un centre urbain par une route nationale et l'absence d'une réelle voie de contournement est une contrainte manifeste pour les communes de Ouarzazate et de Tarmigte. En effet, le croisement des routes N9 et N10 et son trafic de transit, jumelé à la circulation automobile locale créent régulièrement de la congestion et affectent particulièrement le tronçon N9-N10 entre la Kasbah Taourirt et le centre de Tarmigte. Une augmentation de la population locale, seule ou conjuguée à l'intensification d'activités économiques, n'aura pour effet que d'augmenter les fréquences et l'ampleur de la congestion routière sur le réseau routier et des irritants qui y sont rattachés : bruits, déviation du trafic vers les rues locales, sécurité, retards de livraison, etc.

Disfonctionnement d'accessibilité et de sécurité

Sur la commune de Tarmigte, lors de la saison des pluies (octobre – novembre et janvier – février), des chemins et pistes dans les oueds sont souvent inondés. Des communautés entières se trouvent ainsi isolées ou contraintes à utiliser un chemin généralement moins adapté aux déplacements de la communauté.

L'inondation d'ouvrages d'art permettant la traverse d'un oued est aussi constatée pour des tronçons des routes provinciales, régionales et même nationales. C'est notamment le cas de la route N9, sur le territoire de Tarmigte. Dans le cas de ce pont enjambant un oued affluent de l'oued Drâa, sa conception est telle qu'elle ne permet pas l'écoulement naturel de l'eau, ce qui a pour conséquence d'empêcher le passage des véhicules, d'endommager l'infrastructure qui n'a pas été conçue pour de telles crues et même mettre en péril la sécurité de la population.

En raison de l'intensification des crues, attribuables aux changements climatiques, d'autres évènements de la sorte risquent de se reproduire, de causer des dommages matériels plus importants, mettre à risque la sécurité des personnes et impacter l'économie régionale. Des travaux visant la consolidation de certains ouvrages d'art sont soit en cours ou ont été réalisés. Toutefois, dans certains cas il s'agit plutôt de revoir la conception intégrale de l'ouvrage et son intégration. On note également l'absence de trottoir sur certains tronçons de centre-ville à Tarmigte et Ouarzazate, qui nuisent à la sécurité des piétons.

Par ailleurs, à Tarmigte comme à Ouarzazate, de nombreuses routes ne sont pas équipées en caniveaux et les sols imperméabilisés ne permettent pas l'évacuation de l'eau.

Le centre de ville de Ouarzazate après une brève averse – octobre 2018



Le centre de ville de Tarmigt après une averse – septembre 2018

4.4. Transports publics

Le parc de la société de transport par autobus, opéré par un transporteur privé, est constitué de six véhicules circulant sur trois lignes, depuis le centre de Ouarzazate, vers Aït Kdif, Tabounte et Tifoutoute. Ce service fait toutefois face aux problématiques que sont le pouvoir d'achat de la population locale et la concurrence de transporteurs clandestins. Il ne semble toutefois exister aucune donnée publique concernant l'achalandage du réseau.

4.5. Taxis

Les services de taxi se divisent en deux classes, ceux qui sont autorisés à circuler uniquement à l'intérieur du périmètre urbain (à l'intérieur de chaque commune), les petits taxis. L'autre classe de taxi, le taxi de la première catégorie, soit le grand taxi, est autorisée à des « locations divisibles ou indivisibles » dans un rayon de 20 kilomètres autour du centre de leur exploitation (taxis partagés) et, à des locations « indivisibles » (c'est à destination unique), dans un rayon de 50 kilomètres. Au-delà des 50 km, une autorisation spéciale délivrée par les services de la police est exigée.

On retrouve les petits taxis, ainsi que quelques taxis colis, à Ouarzazate et Tarmigte. Près de 50% de leur clientèle serait composée de touristes. On compte également près de 100 grands taxis dont la moitié uniquement sur le territoire de Ouarzazate.

4.6. Les deux roues : vélos et mobylettes

Bien qu'il soit fréquent d'apercevoir des écoliers et des adultes à vélo sur le réseau de pistes et de routes du Grand Ouarzazate, ce mode de déplacement n'est encadré par aucun aménagement particulier, obligeant le cycliste à risquer sa sécurité au travers les véhicules automobiles et camions lourds. Les rares aménagements pour cyclistes sur le territoire se retrouvent sur le pont enjambant l'oued Ouarzazate, entre Ouarzazate et Tarmigte. Toutefois, au-delà de ce pont le cycliste doit retourner parmi le trafic routier afin de poursuivre sa route. La rareté, voire l'absence, de chaussée désignée avec marquage au sol et de supports à vélos est un autre élément n'incitant pas à l'utilisation du vélo en milieu urbain existant alors que de tels aménagements se retrouvent déjà à l'intérieur de lotissements non construits.

5. Services

5.1. Eau potable

Sur la commune de Tarmigte, les associations locales ont joué un rôle important dans l'adduction en eau potable. La majorité des douars sont raccordés à l'eau potable. Le taux de couverture en eau potable est de 95%.

5.2. Drainage des eaux pluviales

Un projet d'assainissement a été lancé dans le cadre de la coopération franco-belge, impliquant une contrepartie locale pour laquelle la commune de Tarmigte s'est lourdement endettée.

▫ Gestion des déchets : décharge non contrôlée par la commune, enfouissement des déchets. Effet nuisibles et inquiétants auprès de la population locale depuis que des cas de Léchmaniose ont été recensés et que la nappe phréatique et le lac El Mansour sont de plus en plus pollués.

▫ Un centre de tri a été financé et construit ;

5.3. Alimentation en énergie

La commune de Tarmigte est alimentée par le réseau d'électricité géré par l'ONE. Le nombre total des abonnés est divisé comme suit : 3949 ménages et 378 patentes. Le barrage El Mansour Ebbadhi contribue à la production de l'énergie au niveau national. Sa capacité atteint 526 316 000 m³. Plus de 95% de ménages sont branchés à ce réseau. Certains douar, comme le Douar Tamayouste, sont exclusivement alimentés en énergie solaire.

5.4. Télécoms

C'est à l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) que revient la charge de la régulation et de la réglementation du secteur des télécommunications, alors que l'installation des sites radios relève de la seule responsabilité de l'opérateur. L'ANRT ne dispose d'aucune prérogative concernant l'autorisation d'installation physique des sites radios. Les compagnies consultent néanmoins habituellement les communes et le propriétaire de l'immeuble avant d'implanter une nouvelle tour. Résultat de la vive concurrence que se livrent les opérateurs de téléphonie mobile, nous

assistons à une multiplication, parfois anarchique, des antennes-relais (aussi appelées stations de base) à plusieurs endroits sur le territoire. Ces antennes émettent et reçoivent les signaux radioélectriques pour les communications mobiles et l'accès internet. Ces équipements constituent une contrainte visuelle importante, qui marque le paysage. Plusieurs pays ont adopté des approches intéressantes pour minimiser leur impact visuel : ils peuvent ainsi en régir le nombre, le gabarit ou encore la hauteur. En milieu urbain, les tours et équipements afférents sont souvent installés et intégrés, sans toujours tenir compte du milieu, sur des immeubles (mosquée, immeuble à bureau, immeuble résidentiel multifamilial) ou dissimulés par un aménagement sinon, ils se retrouvent sur des structures de hauteur variable, selon leur localisation, sans toujours procurer une intégration optimale au paysage. En plus de la question de l'intégration au paysage, la population se questionne de plus en plus des risques potentiels sur la santé que peuvent représenter les ondes électromagnétiques propagées par ces antennes-relais. L'intensité et la localisation des antennes en milieu urbain risquent donc de représenter un enjeu grandissant lors de nouvelles installations.

6. Équipements

6.1. Santé



6.2. Marchands

Sur le territoire du grand Ouarzazate, on dénombre quatre supermarchés, trois supérettes, 14 marchés municipaux, trois centres commerciaux, quatre kissariats (galeries commerçantes), 11 abattoirs, et deux pôles commerciaux. En 2014, l'activité commerciale y était pratiquée par plus de 4 800

commerçants dont 4 700 détaillants (98 %) et de 170 grossistes (2 %).

La fonction commerciale se présente sous deux formes. La première est celle que l'on retrouve traditionnellement au sein des communes rurales et qui est composée essentiellement de commerces de petite taille offrant des biens et services d'usage courant, dits de proximité, comme l'alimentation, la coiffure et autres soins de beauté. La densité de la population dans ces milieux ne permet pas de rentabiliser l'exploitation d'un commerce qui offrirait des biens ou des services semi-courants ou durables (restauration, vêtements, meubles, électroménagers, articles de sport, etc).

Dans le cadre bâti de Ouarzazate, les commerces et ateliers d'artisans sont majoritairement situés au rez-de-chaussée de bâtiments mixtes comptant des logements aux étages supérieurs. On constate une concentration de la fonction commerciale dans la partie centrale de la ville et le long de l'avenue Mohammed V. À l'image des commerces du milieu rural, les établissements commerciaux sont principalement indépendants, à l'exception des commerces associés à l'automobile (stations-service et concessionnaire automobile), des sociétés de transport touristique et des parfumeries qui sont principalement des franchises de firmes nationales ou internationales.



Rez-de-chaussée commerciaux dans un quartier résidentiel – octobre 2018



Rez-de-chaussée commerciaux sur l'avenue Mohammed V – octobre 2018

Dans le contexte d'une croissance démographique anticipée, certaines transformations pourraient également s'opérer au sein de la fonction commerciale. En effet, on pourrait assister à l'émergence de tendances vers la constitution de pôles commerciaux. Le rassemblement de commerces du même type dans un même secteur du territoire urbain est susceptible d'attirer davantage de clients parce que ceux-ci pourront plus aisément accéder et comparer une offre commerciale bonifiée. Simultanément, la présence dans un même secteur de clients pourrait attirer de nouveaux commerces qui souhaiteront être visibles auprès de ces clients potentiels. Ce phénomène de polarisation commerciale est observé à l'échelle internationale où il entraîne d'importantes transformations des milieux urbains.



Enplacement du marché couvert de Ouarzazate - Octobre 2018

Les Souks :

Les communes de Ouarzazate et Tarmigte accueillent toutes deux le Souk une fois par semaine.

Si les souks sont accueillis avec succès dans les milieux ruraux, ils tendent à perdre de leur clientèle en milieu urbain. Ils sont en effet localisés loin des centres villes et les habitants préfèrent profiter de la présence de commerces de proximité en bas de chez eux.

Le souk de Tarmigte se tient tous les samedis tandis que Ouarzazate accueille le souk le dimanche. Les deux communes de Ouarzazate et Tarmigte hébergent également chacune un marché couvert



Enplacement du plus ancien marché de Ouarzazate, proche place Mouhahidine - Octobre 2018



Entrée du Souk de Tarmigte samedi matin – septembre 2018



Le souk de Tarmigte avec vue sur Ouarzazate – septembre 2018

- ▮ En dehors de Ouarzazate qui compte une offre commerciale diversifiée, la fonction commerciale du territoire offre essentiellement des biens et services d'usages courants ;
- ▮ La fonction commerciale est majoritairement l'affaire d'établissements indépendants localisés le long des grandes artères ;
- ▮ La fonction industrielle est peu présente et repose principalement sur des petites et moyennes entreprises ;
- ▮ La capacité de production repose beaucoup sur l'artisanat (même pour l'exploitation minière) ;
- ▮ Les grandes industries de la région sont atypiques (production d'énergie, cinématographie) ;
- ▮ La fonction de bureau est encore disséminée dans la trame urbaine de Ouarzazate, mais pourrait se concentrer au cours de l'horizon du SDAU.

7. Espaces publics

La plupart des centres urbains ne comportent pas d'espaces publics de quartier tels que des parcs de proximité, des ruelles ou des petites places publiques, permettant au tissu urbain de respirer et aux habitants de se rassembler, profiter d'espaces dédiés à la détente ou aux rencontres. Cette absence d'espaces verts et d'espaces publics en nombre suffisant constitue une véritable carence pour ces milieux de vie urbains très compacts, où le climat aride est étouffant en été.

La géologie de Ouarzazate et Tarmigte pose toutefois un véritable problème puisque les sols essentiellement argileux sont sujet au retrait et gonflement des argiles.



Rare aménagement sur un axe principal de Ouarzazate - Octobre 2018

GEOLOGIE & AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS

Description sommaire du phénomène de retrait gonflement

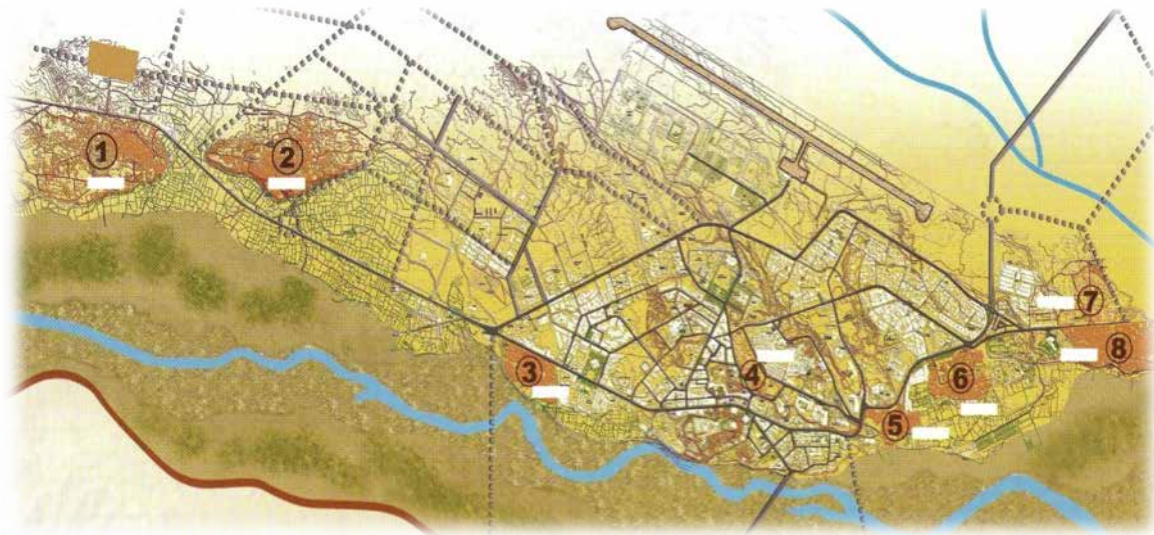
Les sols contenant des minéraux argileux présentent la particularité de voir leur état et leur consistance se modifier en fonction de la teneur en eau. Ils peuvent être rigides à faible humidité et devenir plastiques voire liquides lorsque cette humidité augmente. Ces variations d'état s'accompagnent de variations de volume plus ou moins importantes en fonction de la nature minéralogique des composants argileux. Les changements de teneur en eau sont directement liés aux conditions météorologiques. Pendant les épisodes secs, la teneur en eau diminue et le sol se rétracte (retrait), alors qu'en période pluvieuse le volume augmente (gonflement). Ces variations de volume entraînent des mouvements différentiels en surface qui peuvent être plus ou moins dommageables pour les fondations superficielles et se traduisent par l'apparition de fissures dans la structure. Les éléments verticaux (voiles, parements de puits, fûts de pieux) sont également soumis à ces efforts parasites. En général, seule la zone la plus superficielle du sol subit les variations de volume (de 0 à 2 m de profondeur). D'une manière globale, on peut distinguer d'une part des facteurs de prédisposition pour ces phénomènes : nature des terrains, conditions hydrogéologiques, topographie du site, végétation (arbres proches), défauts de construction et d'autre part des facteurs de déclenchement : pluviométrie, fuite dans les réseaux par exemple.

Effets sur les bâtiments

Les mouvements des structures induit par la rétractation et le gonflement des argiles se traduisent principalement par des fissurations des murs porteurs, souvent obliques, et passant par les points de faiblesse que constituent les ouvertures. Les désordres se manifestent aussi par des décollements entre éléments jointifs (garages, perrons, terrasses), ainsi que par une distorsion des portes et fenêtres, une dislocation des dallages et des cloisons et, parfois, la rupture de canalisations enterrées (ce qui vient aggraver les désordres car les fuites d'eau qui en résultent provoquent des gonflements localisés). Dans les cas les plus graves, on peut arriver à un niveau de désordres mettant l'habitation hors d'usage¹.

¹ <https://www.geosoc.fr/quid/134-quoi/amenagement-geotechnique/748-en-quoi-la-presence-d-argiles-dites-gonflantes-est-dangereuse-pour-les-fondations-des-constructions.html>

Ainsi, afin de pallier aux catastrophes liées à l'argile gonflante et de permettre une meilleure stabilisation, le ministère de l'habitat, s'appuyant sur l'agence Al Omrane pour la mise en œuvre, a engagé un projet de restructuration de 9 quartiers de Ouarzazate qui prévoient de revêtir l'ensemble des sols par un dallage autobloquant et les voiries en bicouche pour un montant de 74M MAD. Les quartiers concernés sont les suivants :



Al Omrane - carte des quartiers restructurés

	Quartiers	Superficie (ha)	Nombre de ménages
1	TAMASINT	70	686
2	FADRAGOUM	85	511
3	TASSOUMAT	19	1016
4	MOULAY RACHID	04	250
5	TAOURIRT	10	800
6	SIDI DAOUD	15	420
7	ASSALAM	07	240
8	AIT KDIF	71	1300
9	ATTADAMONE II	Valeur inconnue	Valeur inconnue



Tassoumaat



Assalam



Moulay Rachid

La Place Mouahidine à Ouarzazate

Le cas de la place Mouahidine, témoignage de l'évolution de l'aménagement des espaces publics marocains

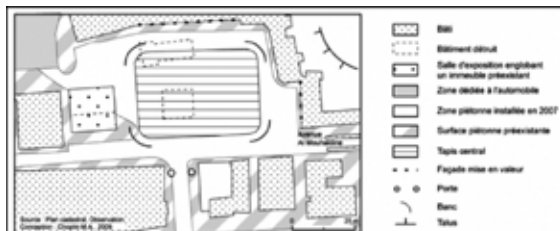
Cette place est située au cœur de la ville de Ouarzazate et constitue le principal espace public de la ville. Elle a été créée en 1928 et a connu un réaménagement important dans les années 2000. Les effets principaux recherchés par les aménageurs étaient de garantir l'attractivité touristique, dans un contexte où les visiteurs restent circonscrits à la zone hôtelière située à 2 km du centre, en respectant les normes internationales de sécurité, propreté et d'attractivité.

Pour ce faire, la fonction initiale de la place, celle de gare routière, a été revue, les commerçants ont dû effectuer une rénovation de leurs façades et les mécaniciens se trouvant en rez-de-chaussée ont été délocalisés, laissant place à de activités commerciales et de restauration uniquement.

Ceci étant, la majorité de la population Ouarzazite n'a pas les moyens de consommer un café sur cette place, et les habitants investissent plutôt la partie centrale de la place. Durant la période estivale, la place ne s'anime qu'à la tombée de la nuit, lorsque les températures deviennent tolérables. Le reste du temps, le centre de cette place est déserté et devient uniquement un lieu de passage, principalement des touristes.

« Afin de représenter une vision traditionnelle des pratiques spatiales de l'espace public, relative à la séparation de groupes sociaux, la partie sud, éloignée des commerces, serait destinée aux marginaux faisant l'aumône ainsi qu'aux personnes appartenant au genre féminin, que les aménageurs associent à des individus désirant marcher sans être importunés. La partie centrale serait consacrée aux passants. Et la partie nord aux touristes et aux commerces ¹ »

1 Marie-Astrid Choplin et Vincent Gatin, « L'espace public comme vitrine de la ville marocaine : conceptions et appropriations des places Jemaa El Fna à Marrakech, Boujloud à Fès et Al Mouahidine à Ouarzazate », Norois [En ligne]



Réaménagement de la place en 2007 - M.A. Choplin

La place Mouahidine, déserte en journée et animée la nuit tombée – septembre 2018



Un potentiel d'espaces publics ...

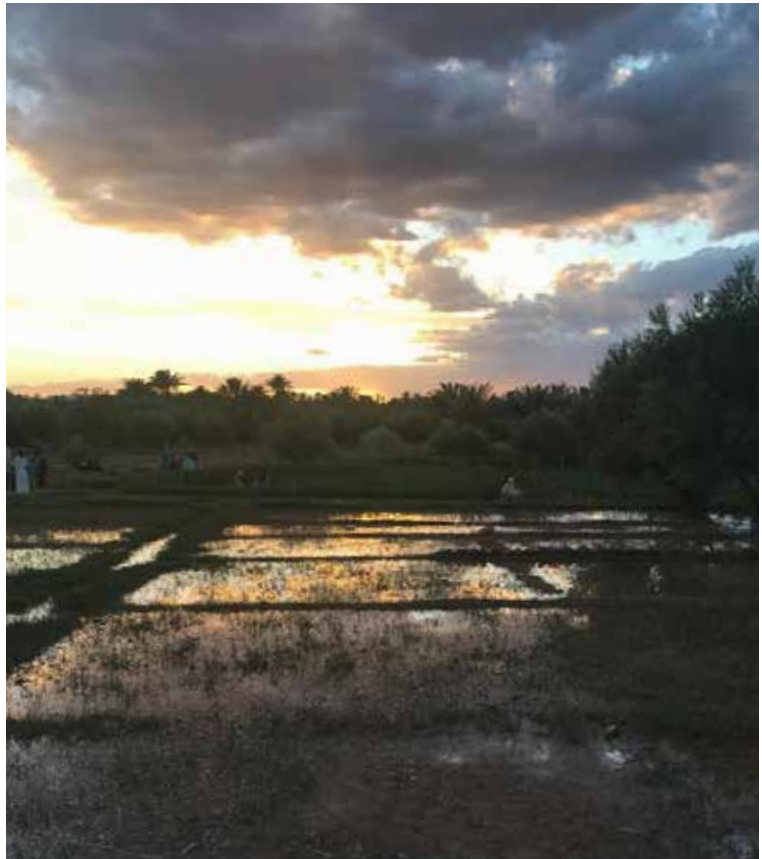
Le SDAU en vigueur prévoit un grand nombre d'espaces «verts» ou espaces publics. Si la géologie, le climat et les moyens financiers contraignent parfois l'aménagement de ces espaces, les villes de Ouarzazate et Tarmigrévèlent toutefois un potentiel de zone vides à aménager ou de zone appropriables par les habitants, à l'instar de l'oued de Ouarzazate, ou les habitants des deux communes se rejoignent pour profiter de la fraîcheur le soir en été.



Tarmigt - octobre 2018



Aménagements à ouarzazate - septembre 2018



L'oued Ouarzazate, lieu de flânerie les soirs et les weekend en été

zone qualifiée «espace vert» dans le SDAU, proche du quartier El Wahda

L'ancien lac artificiel, une zone vide au coeur de la ville de Ouarzazate, face aux quartier des cadres



6

Les projets en cours



SECTEUR AGRICOLE

Projet 1 : développement de l'oléiculture d'Ouarzazate

Filière : Olivier

Type du projet : extension et valorisation de l'oléiculture

Organisme chargé de l'exécution : ORMVA (office régional de mise en valeurs agricole) de Ouarzazate

▣ Objectifs du projet :

- L'amélioration de la productivité ;
- La valorisation des olives.
- L'amélioration du revenu des agriculteurs ;
- La création de l'emploi ;
- Préservation des ressources naturelles.

▣ Justification du projet :

- Forte demande en huile d'olive ;
- L'olivier est adapté à la zone ;
- Création d'emplois en milieu rural.

▣ Consistance du projet :

- Aménagement des seguias
- Extension des périmètres oléicoles sur une superficie de 1 500 Ha ;
- Valorisation de la production oléicole par l'installation d'une unité de trituration ; d'une capacité de 40 T/j ;
- Assistance technique : suivi des travaux d'aménagement hydro-agricole, de plantations et étude de l'unité de trituration.

▣ Données générales sur le projet :

- Durée : 5ans
- Coût total : 43 096 KDH ;
- Superficie : 2100 Ha ;
- Variétés utilisées : Picholine marocaine
- Nombre de bénéficiaires : 850
- Communes Rurales : Amerzgane, Ait Zineb, Tarmigte, Idelsane
- Province : Ouarzazate

Projet 2 : densification du palmier dattier de l'amont Draa et Maider



Filière : Palmier dattier

Type du projet : Densification et valorisation du palmier dattier

Organisme chargé de l'exécution : ORMVA (Office Régional De Mise En Valeur Agricole) de Ouarzazate

▮ Objectifs du projet :

- Accroissement de la production ;
- Valorisation des dattes ;
- Amélioration du revenu de l'agriculteur ;
- Création d'emploi.

▮ Justification du projet :

- Reconstitution et développement des palmeraies ;
- Rentabiliser les infrastructures hydro agricoles réalisées dans la vallée du Drâa ;
- Création d'emploi ;
- Protection de l'environnement et de la biodiversité des palmeraies ;
- Amélioration du revenu de l'agriculteur.

▮ Consistance du projet :

- Aménagement de 62837 ml de séguias ;
- Plantation de 168 000 pieds (rejets et vitro plants) de palmier dattier, soit 3800 ha ;
- Nettoyage de 50000 touffes de palmiers dattiers ;
- Valorisation de la production dattier (Installation de 3 unités de conditionnement et frigorifiques).

▮ Données générales sur le projet :

- Durée : 5 ans
- Coût total : 141 138 Kdh
- Superficie : 3800 ha
- Variétés utilisées : Najda, Boufeggous, Mejhoul.
- Nombre de bénéficiaires : 1900
- Communes Rurales : Ouisselsate, Tarmigte, Idelsane, Ghessate, Skoura, Tazarine, Taghbale, Ait Ouallal, Ait Boudaoud, N'kob, Agdez, Tamezmoute et Taghzoute.
- Province : Ouarzazate, Zagora et Tinghir.

Projet 3 : développement du palmier dattier dans les oasis de Ouarzazate et Zagora



Filière : palmier dattier

Type du projet : densification et valorisation du palmier dattier

Organisme chargé de l'exécution : ORMVA de Ouarzazate

▣ Objectifs du projet :

- Accroissement de la production ;
- Valorisation des dattes ;
- Amélioration du revenu de l'agriculteur ;
- Création d'emploi.

▣ Justification du projet :

- Reconstitution et développement des palmeraies ;
- Rentabiliser les infrastructures hydro agricoles réalisées dans la vallée du Toudgha ;

- Création d'emploi ;
- Protection de l'environnement et de la biodiversité des palmeraies ;
- Amélioration du revenu de l'agriculteur.

▣ Consistance du projet :

- Aménagement de 108,6 km, 22 oasis et 6 digues
- Plantation de 420 700 vitro plants et 30.000 rejets de palmier dattier ;
- Nettoyage de 155.000 touffes de palmiers dattiers ;
- Valorisation de la production dattier (installation 3 unités de conditionnement).
- Encadrement et formation des producteurs.

▣ Données générales sur le projet :

- Durée : 5 ans
- Coût total : 393 391 kdh
- Superficie : 11.000 ha
- Variétés utilisées : boufeggouss, najda, mejhoul;
- Nombre de bénéficiaires : 9248
- Communes rurales : Tinghir, Ouaklim, Toudgha Oulia, Toudgha Toufla,

Taghzoute

- aït el fersi. Tarmigte et communes de Zagora
- Province : Tinghir et Ouarzazate.

SECTEUR INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Projet 4 : Protection de la ville d'Ouarzazate contre les inondations



Digue de protection
Prolongement de Chaâbat Niklane
Aménagement de la séguia sous la digue
Coût Total (H.T) : 21 325 149 DH

Organisme chargé de l'exécution : ABH (agence du bassin hydraulique) de Ouarzazate

Le projet prévoit :

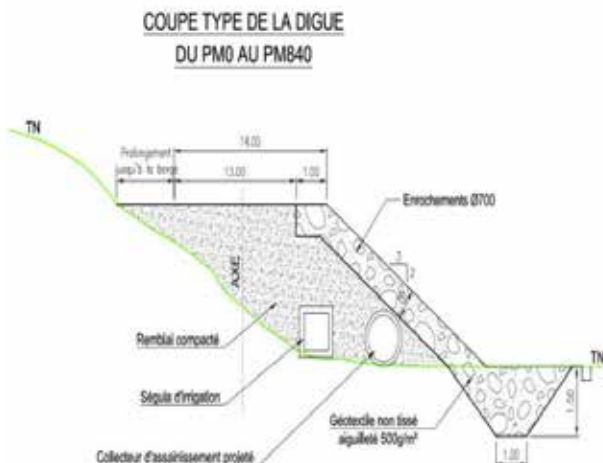
- La construction d'une digue : ouvrage linéaire, faisant partie d'un système de protection contre les inondations, elle permet, avec les autres structures de défense, de protéger des zones inondables de la submersion. Le projet s'étend entre les deux ponts : celui existant entre Tarmigte et Ouarzazate jusqu'à celui prévu par Al Omrane).

- L'Aménagement de la seguia sous la digue, pour permettre l'écoulement des eaux d'oued en cas de besoin d'irrigation.

NB : un autre projet en cours d'étude sur la protection contre les inondations concerne la commune de Tarmigte (oued ASRIR)



localisation du projet - google earth



Projet 5 : Pôle urbain de Tarmigte



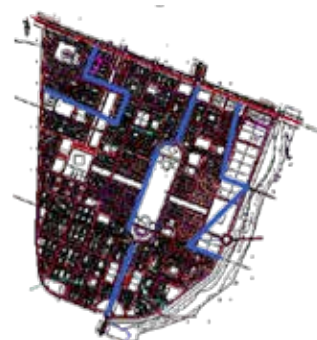
Le projet du lotissement « Zaouite Sidi Othmane » se situe sur la commune de Tarmigte. Le projet s'étend sur une surface de 318 ha en tranche 1 + 91 ha en tranche 2.

- ▮ Superficie : 318 ha + 91 ha
- ▮ Cout du projet : 720 MDH
- ▮ Nombre de lots : 7770 + 1540

La densité estimée en 2009 par Al Omrane s'élève à 176 habitants à l'hectare, soit 35 logements à l'hectare. Sur cette base, ont été programmés tous les équipements publics nécessaires à la vie quotidienne dans les 6 quartiers du pôle urbain.



localisation du projet - Al Omrane

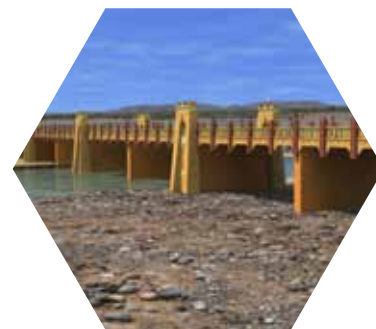


plan masse du projet - Al Omrane

Liste des équipements de proximité	
Lycées	2
Collèges	4
École primaires	7
Garderies	2
Centre de santé	2
Maisons de jeunes	2
Foyers féminin	2
Mosquées de quartier	5
Poste de police de proximité	5
Fours traditionnels	5
Hammams	5
Commissariat de police	1
Terrains de sport de quartier	1
Bâtiments réservés à l'administration	4

Liste des équipements à rayonnement provincial	
Grandes mosquées	2
Centre culturel	1
Médiathèque	1
Conservatoire de musique	1
Théâtre couvert et un théâtre en plein air	1
Salle polyvalente	1
Parc central	1
Centre commercial	1
Salle omni sport	1

Projet 6 : Le pont reliant les communes de Ouarzazate et de Tarmigte



L'ouvrage d'art reliant les communes de Ouarzazate et Tarmigte, projet porté par Al Omrane permettra de doubler le franchissement de l'Oued Ouarzazate au niveau du nouveau pôle urbain de Tarmigte sur une longueur de 1,6 KM.

Le montant du projet a été estimé à 93M MAD.

La passation de marché est en cours pour la désignation d'une entreprise de travaux. L'appel d'offre devrait être lancé début novembre, pour un démarrage effectif de la prestation estimée en mars 2019.

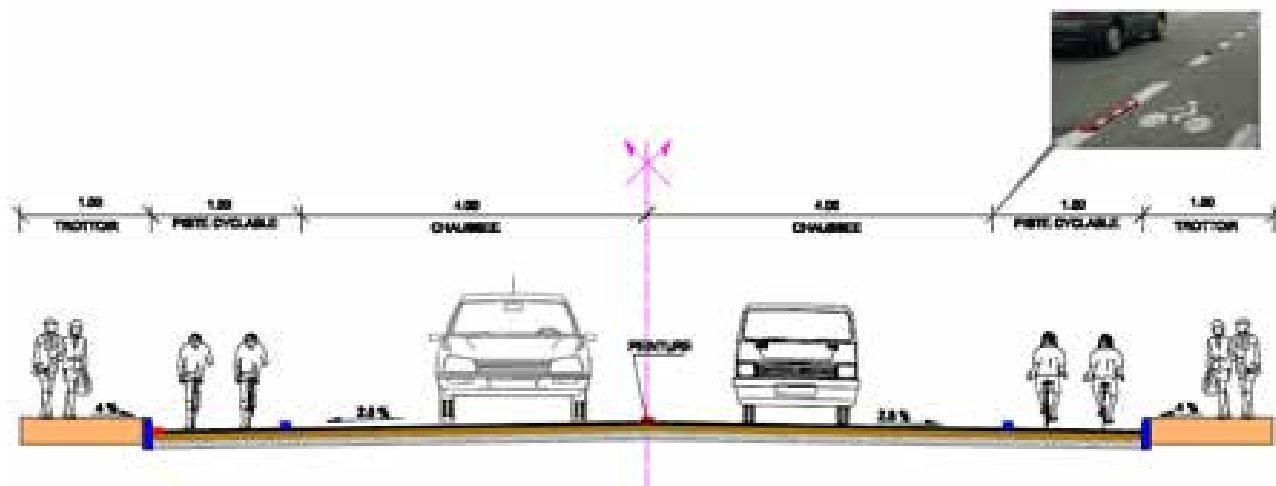
Caractéristiques de l'ouvrage :

- Longueur : 1 600m
- Classe de la voie et vitesse de référence 3ème catégorie – 60 km/h
- Largeur du tablier : 15 m (8m de chaussée, 3m de pistes cyclables, 4m de trottoirs surélevés, glissière de sécurité)

Emplacement du pont - Al Omrane



Proposition d'embellissement architectural du futur pont reliant la ville de Ouarzazate a la commune de Tarmigte « Maitre d'œuvre : Ahmed BENLYAMANI -Architecte D.E.N.A »



Projet 7 : projets divers sur la commune de Tarmigt



Projets urbains :

- Projet de délégation de la gestion du centre de tri de Tarmigte et Ouarzazate : l'appel d'offre international lancé en 2018 (réalisation soumise aux financements de la part des communes)
- Projets d'infrastructures inscrit au budget de la commune : route Tabount Talahte, et opération de revêtement des routes en terre aux entrées de ville
- projet de lotissement résidentiel et hôtelier Arguiwne. Localisé en face du projet de pôle urbain à Tarmigte, entre l'oued Ouarzazate et la RN9, ce projet s'étend sur une surface de 282 509 m2 et prévoit la construction de 316 villas, 6 hôtels, 14 lots de commerces et 4 équipements encore non définis. Le montant estimé du projet s'élève à 120 M MAD.

Projets économiques :

- Exportation du minerai de cuivre de Tarmigte : opportunité d'emploi pour les jeunes de la province de Ouarzazate en général et de la commune de Tarmigte en particulier.

Études en cours :

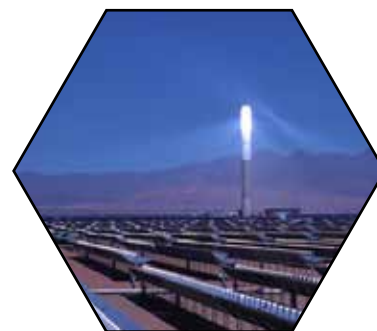
- SDAU – agence Lemay
- Étude de protection contre les inondations dans la commune de tarmigt – MOA Agence du Bassin Hydraulique / MOE B.E. SOMATEP

Plan du projet de lotissement résidentiel et hôtelier Arguiwne- Al Omrane



Secteur formation professionnelle

Projet 8 : l'institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (IFMEREE)



Ce projet, initié par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la coopération allemande et le Royaume du Maroc, prévoit la construction de trois centres de formation aux métiers des énergies dont l'un se situera à Ouarzazate.

Le projet entend répondre aux besoins anticipés par les professionnels du secteur de l'énergie solaire et formera aux métiers de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, aux systèmes photovoltaïques, aux systèmes éoliens, aux systèmes solaires thermiques et au biogaz.

L'institut de formation de Ouarzazate dont le démarrage des travaux était initialement prévu en 2017 n'a pas encore été réalisé. Il est localisé au Nord Ouest de la ville, à proximité du projet de lotissement de l'Atlas.

Le modèle de fonctionnement adopté est celui d'une gestion déléguée par l'Etat aux professionnels du secteur, constitués en société anonyme. Il regroupe les partenaires suivants : la Fédération Nationale de l'Electricité, de l'Electronique et des Energies Renouvelables (FENELEC), la Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Électromécaniques (FIMME), la Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN), l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE) et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE). Des formations en alternance et d'apprentissage initial seront proposées¹.

1

Fiche IFMEREE - AFD

Secteur tourisme et patrimoine

Projet 9 : les projets du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques (CERKAS)



Ancienne appellation usuelle du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques. Créé en 1989 suite au document de projet MOR/87/016 élaboré conjointement entre le ministère de la Culture, le PNUD et l'UNESCO pour remédier aux lacunes de la conservation, de la restauration et de la réhabilitation des monuments en terre de la région sud et valoriser ainsi cette composante du patrimoine culturel du Maroc. Cette création vise à promouvoir directement l'application de la politique du Gouvernement dans le domaine de la protection, de la conservation et de la réhabilitation du patrimoine architectural.

Statut et objectifs :

Le CERKAS est une institution publique sous tutelle du ministère de la Culture dont les objectifs sont :

- Réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine architectural atlasique et subatlasique à des fins socio-culturelles en collaboration avec les organismes et autorités concernés ;
- Établir des programmes de sauvegarde des édifices et ensembles architecturaux considérés comme des biens culturels du pays ;
- Procéder à des études techniques, sociologiques, ethnologiques ou autres susceptibles de faire progresser la connaissance des architectures traditionnelles des zones atlasiques et présahariennes ;
- Publier et diffuser des informations sur le patrimoine architectural du sud marocain sous forme de documents imprimés ou audio-visuels ;
- Collaborer à des études comparatives sur les architectures de terre, notamment dans les régions atlasiques et présahariennes ;
- Établir et entretenir des relations avec des institutions nationales ou internationales ayant une vocation similaire.

Outre sa vocation au niveau national, le Centre est appelé à jouer un rôle déterminant dans le processus de la conservation, la mise en valeur et la perpétuation des techniques architecturales de terre tant au niveau des pays du Maghreb que des pays subsahariens qui disposent d'un patrimoine architectural similaire.

Pour faire connaître les valeurs de cette architecture à l'échelon international en tant que patrimoine culturel humain, le CERKAS est membre de la Chaire UNESCO Architecture de terre et partenaire technique du Programme du patrimoine mondial sur l'architecture de terre 2007/2017

Structure :

Le centre est constitué de trois unités :

- L'unité d'études et d'enquêtes a pour tâche de collecter les données ethnographiques, historiques et sociologiques concernant le patrimoine architectural en terre ou en pierre ;
- L'unité technique est chargée du montage et du suivi des opérations de restauration et de réhabilitation des architectures du sud ;
- L'unité administrative est chargée de la gestion et du fonctionnement de l'établissement.